

ALGÉRIE-CHINE

Le Président de la République félicite son homologue chinois à l'occasion de sa réélection

P.24

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Le représentant algérien répond aux allégations de la délégation marocaine

P.24

ALGÉRIE - LIBYE

Le Général d'Armée Chanegriha reçoit le Chef d'Etat-Major Général de l'Armée du Gouvernement libyen d'Unité nationale

P.24

PRODUITS ALIMENTAIRES DE LARGE CONSOMMATION

M. Rezig rassure sur leur disponibilité tout au long de Ramadhan

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a affirmé, vendredi depuis la wilaya d'El Meniaa, que les produits alimentaires de large consommation seraient disponibles tout au long du mois sacré de Ramadhan. En marge de la visite de travail qu'il a effectuée dans cette nouvelle wilaya, le ministre a indiqué que les produits alimentaires de large consommation, "seront disponibles tout au long du mois sacré de Ramadhan, d'autant plus que les services du secteur œuvrent, en coordination avec les différents autres départements chargés de leur mise à disposition, notamment durant le mois sacré, en application des instructions des Hautes autorités du pays", affirmant que le lait sera, à son tour, disponible durant Ramadhan, à travers toutes les wilayas du pays. Selon le ministre, des instructions ont été adressées aux services de contrôle et de la répression des fraudes, sur la nécessité d'assurer la coordination avec les services de sécurité, en vue de s'enquérir de la disponibilité des produits alimentaires de base sur les marchés, durant le mois sacré de Ramadhan. P.3



INVESTISSEMENT

Près de 900 projets d'investissement entrés en production en une année (ministre)

P.6

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Lancement de la production d'insuline en flacons à Constantine à compter du 19 mars (ministre)

P.10

TIZI-OUZOU

Une trentaine de producteurs au Festival international du fromage

P.5

SANTÉ

ANÉVRISME DE L'AORTE ABDOMINALE

Peut-on le dépister ?

Pp 12-13

F T B A L L

LIGUE 1 MOBILIS (19^e JOURNÉE)

L'ASO domine le MCO et se donne de l'air dans la course au maintien

P.22



INTERNET

Algérie Télécom atteint le record de 600.000 abonnés "FTTH"

P.17

SONATRACH

Signature de la Déclaration de l'équité et de l'égalité des Chances

P.2

DÉCÈS DU JOURNALISTE ABDELHAMID GHERBI Condoléances du ministre de la Communication



Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a présenté ses sincères condoléances suite au décès, jeudi, du journaliste du quotidien EL Moudjahid, Abdelhamid Gherbi.

Depuis la wilaya de Tlemcen où il a présidé la cinquième session de formation sur la communication institutionnelle, le ministre de la Communication, très peiné par cette triste nouvelle, a présenté ses sincères condoléances à la famille du défunt et à la corporation des journalistes.

"Nos sincères condoléances à sa famille et tout notre soutien à son fils, Zineddine qui entame son parcours de journaliste au sein du même journal, tel que le désirait son père", a ajouté le ministre dans son message de condoléances.

SONATRACH Signature de la Déclaration de l'équité et de l'égalité des chances

Le groupe Sonatrach a signé le document portant "la Déclaration de consécration de l'équité et de l'égalité des chances à Sonatrach", visant à promouvoir et à protéger le travail de la femme, a indiqué, jeudi, un communiqué du groupe.

La Déclaration a été signée, mercredi, par le P-dg du groupe Sonatrach, Toufik Hakkar et le secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, du gaz et de la chimie (FNTPGC), Hamou Touahria, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme, précise le communiqué.

JIJEL Deux individus condamnés à 7 ans de prison ferme pour spéculation illicite sur l'huile végétale

Le tribunal de Taher (wilaya de Jijel) a condamné, mercredi dans un procès en comparation immédiate, deux individus à une peine de sept (7) ans de prison ferme, assortie d'une amende de 500.000 Da pour délit de spéculation illicite sur l'huile végétale, indique un communiqué du Parquet de la République près le tribunal de Taher.

"En application des dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur général près le tribunal de Taher informe l'opinion publique que les conclusions de l'enquête ouverte par les services de la section de recherches de la Gendarmerie nationale de Jijel, en coordination avec les services de la direction locale de Commerce ont fait état d'actes de spéculation illicite sur l'huile végétale.

Deux individus ont été présentés devant le parquet de la République près le tribunal de Taher en date du 8 mars 2023", lit-on dans le communiqué.

"Les deux mis en cause ont été jugés en comparation immédiate, et condamné à 7 ans de prison ferme pour spéculation illicite en application de l'article 13 de la loi 21-15 du 28 décembre 2021 relative à la lutte contre la spéculation illicite", ajoute-t-on de même source.

Ladite loi prévoit des sanctions sévères à l'encontre des contrevenants allant jusqu'à 30 ans d'emprisonnement et à la perpétuité dans le cas où le crime a été commis dans le cadre d'une bande organisée, conclut la source.

M'SILA

Deux morts et un blessé dans un accident de la route à Maadid



Deux (2) personnes sont décédées et une autre a été blessée dans un accident de la route survenu jeudi à M'sila sur le chemin de wilaya N2 au lieu-dit L'khaloua, relevant de la commune de Maadid, a indiqué la Protection civile.

L'accident s'est produit suite au dérapage et au renversement d'un véhicule léger, provoquant le décès sur place de deux personnes âgées de 27 et 29 ans et causant des blessures à une autre, a précisé la même source. Les victimes de cet accident ont été évacuées vers l'hôpital de la ville de M'sila, a noté la même source, ajoutant qu'une enquête sécuritaire a été ouverte pour déterminer les causes exactes de l'accident.

BATNA

Récupération de 21 pièces de monnaie anciennes



Les éléments de la brigade mobile de la Police judiciaire de Timgad (Batna) ont récupéré 21 pièces de monnaie ancienne, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Cette opération a été menée à la suite de l'arrestation d'un individu, âgé de 38 ans, à la cité route de Tazoult, dans la ville de Batna, avec en sa possession des pièces de monnaie anciennes qu'il allait vendre et que l'expertise a démontré qu'elles appartenaient à la période romaine, selon le communiqué.

Les procédures légales dans cette affaire ont été prises en coordination avec le parquet local, a ajouté le communiqué.

ANNABA

Structuration de la filière pêche



Dix-sept (17) coopératives professionnelles de la pêche et de l'aquaculture seront créées dans la wilaya d'Annaba, dans le cadre de l'organisation et de la promotion de cette filière, a-t-on appris, jeudi auprès du président de la Chambre locale de la pêche et de l'aquaculture, Ahmed Mounir Boufenas.

Le même responsable a précisé que ces coopératives sont concernées par la commercialisation et la distribution des produits de la pêche et de l'aquaculture et composées de marins pêcheurs et ceux chargés de l'équipement des bateaux ainsi que d'autres professionnels du secteur.

La création de ces coopératives, a-t-il noté, contribuera à soutenir les activités de pêche et les professions liées à l'exploitation, la maintenance et la réparation des bateaux en plus de la distribution et de la commercialisation des produits halieutiques, soulignant que le système coopératif permettra l'organisation de ces professionnels ainsi que d'autres avantages dont l'exonération d'impôts.

TIZI-OUZOU

Saisie de stupéfiants et arrestation de deux individus



Près d'un kilogramme (960 grammes) de kif a été saisi et deux individus arrêtés courant de cette semaine par les éléments de la gendarmerie nationale de Draâ El-Mizan au Sud-ouest de Tizi-Ouzou, rapporte-t-on jeudi dans un communiqué de ce corps de sécurité.

Exploitant des renseignements faisant état d'un trafic de stupéfiants dans la région de Tizi-Ghennif, les gendarmes ont pu arrêter deux individus alors que leur zème complice demeure en fuite.

L'opération a permis la saisie d'une quantité de 810 grammes de kif en possession des deux individus arrêtés, ainsi que 150 gr et 45 comprimés psychotropes abandonnés par leur complice lors de sa fuite.

Présenté devant les autorités judiciaires compétentes, les deux mis en cause ont été placés en détention préventive, tandis que leur complice en état de fuite est recherché, a-t-on ajouté de même source.

TOUGGOURT

3 personnes arrêtées après une saisie de psychotropes

Une quantité de 3000 capsules de psychotropes a été saisie et trois (3) personnes ont été arrêtées par la gendarmerie nationale de la wilaya de Tougourt dans le cadre de la lutte contre le crime organisé notamment le trafic de stupéfiants et psychotropes, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de ce corps de sécurité.

L'opération a été menée suite aux renseignements reçus par le groupement territorial de la gendarmerie nationale de la wilaya, faisant état d'un réseau criminel qui était en passe de commercialiser une quantité importante de psychotropes au niveau des quartiers de la ville, a-t-on expliqué.

Un plan mis en place par les services de gendarmerie nationale a permis de saisir 3000 capsules de produits pharmaceutiques ayant des propriétés psychotropes, le véhicule utilisé dans la vente des psychotropes et d'arrêter trois individus, selon la même source.

Après l'achèvement de toutes les procédures judiciaires, un dossier pénal a été élaboré contre les suspects qui ont été déferés devant le parquet territorialement compétent.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 9 morts et 355 blessés en une semaine

Neuf (9) personnes ont trouvé la mort et 355 autres ont été blessées dans 307 accidents de la route survenus en zones urbaines durant la période allant du 28 février au 06 mars, a indiqué jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Comparativement aux statistiques de la semaine précédente, le bilan fait état d'une baisse du nombre de décès (-4 cas), de blessés (-106 cas) et du nombre d'accidents (-67).

Selon la même source, le facteur humain reste la principale cause de ces accidents (+97%), notamment en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24/24h pour tout signalement.

PRODUITS ALIMENTAIRES DE LARGE CONSOMMATION

M. Rezig affirme leur disponibilité tout au long de Ramadhan

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a affirmé, vendredi depuis la wilaya d'El Meniaa, que les produits alimentaires de large consommation seraient disponibles tout au long du mois sacré de Ramadhan.

En marge de la visite de travail qu'il a effectuée dans cette nouvelle wilaya, le ministre a indiqué que les produits alimentaires de large consommation, "seront disponibles tout au long du mois sacré de Ramadhan, d'autant plus que les services du secteur œuvrent, en coordination avec les différents autres départements chargés de leur mise à disposition, notamment durant le mois sacré, en application des instructions des Hautes autorités du pays", affirmant que le lait sera, à son tour, disponible durant Ramadhan, à travers toutes les wilayas du pays. Selon le ministre, des instructions ont été adressées aux services de contrôle et de la répression des fraudes, sur la nécessité d'assurer la coordination avec les services de sécurité, en vue de s'enquérir de la disponibilité des produits alimentaires de base sur les marchés, durant le mois sacré de Ramadhan. M. Rezig a indiqué que ses services ministériels accorderont, en

coordination avec les ministères y afférents, au profit de la wilaya d'El Meniaa, un quota considérable de lait en poudre qui sera destiné à la laiterie du "Vieux Ksar" à El Meniaa, dans l'objectif d'assurer la disponibilité du sachet de lait subventionné. Cette unité produit actuellement 2.300 litres de lait de vache pasteurisé par jour, en plus de 200 litres/j de petit lait et de 250 kg de beurre mensuellement, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Un marché de proximité devra être ouvert dans la commune de Hassi Gara, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan et qui renferme 17 locaux de commerce pour la vente de différents produits alimentaires, 5 carrés pour la vente des fruits et légumes destinés aux exploitants agricoles et 6 autres carrés.

A ce titre, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de l'approvisionnement par tous les produits de consommation. Le ministre a, également, visité



des usines appartenant à des privés, dont une usine spécialisée en la production de produits laitiers et deux autres de fabrication d'eau minérale, où il a reçu des explications sur les quantités produites et distribuées, affirmant dans ce sillage que la wilaya d'El Meniaa "dispose d'énormes potentialités lui permettant d'occuper une place de premier plan dans le

domaine des industries agroalimentaires". La délégation ministérielle a, ensuite, inspecté un point de vente relevant du groupe des industries agroalimentaires (Agrodiv/Constantine) qui fournit d'importantes quantités d'huile de table, et près de 4.200 tonnes de farine par an et 600 tonnes de semoule/an, dont une quantité destinée directement au consumma-

teur et l'autre au profit des boulangeries industrielles.

M. Rezig a indiqué, dans ce cadre, que ces quantités de produits alimentaires seront doublées en application des directives du Gouvernement visant à répondre aux besoins du citoyen, relevant à ce titre la nécessaire coordination entre les directions du commerce, des services agricoles et de l'industrie, pour doubler les quantités de distribution et d'approvisionnement supplémentaire et régulière, dans le cadre du programme tracé par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Le ministre avait déjà inspecté, en compagnie des autorités locales de la wilaya d'El Meniaa, les nouvelles structures dont vient de se doter le secteur, à l'instar des nouveaux sièges de la Direction du commerce et de la promotion de l'exportation, l'Inspection régionale du commerce, et la Chambre de commerce et d'industrie de wilaya "Al Wouroud".

UNIVERSITÉS

560 projets habilités à devenir des startups (ministre)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Bedari a annoncé, jeudi à Oran, que 560 projets d'étudiants universitaires sont habilités à devenir des startups, ce qui contribuera à impulser une dynamique socio-économique au niveau national. En marge d'une visite en compagnie des ministres de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid et de la Poste et des Télécommunications Karim Bibi Triki, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a déclaré, à la presse lors d'une exposition des modèles de projets de startups des universités d'Oran et des écoles nationales supérieures, à l'université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed", que "ces projets seront dotés de tous les moyens en vue de transférer les idées vers un produit commercialisable, créer une dynamique et impulser l'économie nationale".

M. Bedari a souligné que le ministère de l'Economie de la connaissance, des startups et des micro-entreprises avec toutes ses structures accompagnera, en vertu de la coopération établie avec le secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, les étudiants concernés, en vue de reconverter leurs idées innovantes en un produit commercialisable.

Pour sa part, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid a insisté sur l'importance d'encourager l'esprit d'entrepreneuriat chez les jeunes, leurs idées innovantes et leurs projets. Il a indiqué dans ce cadre, qu'il existe une large coopération entre son département ministériel et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en vue d'encourager et d'accompagner les universitaires diplômés à monter leurs startups et leur permettre de contribuer à la création de l'emploi et de la richesse. Il a estimé que les universités d'Oran "sont un réservoir d'idées innovantes et de projets de startups et jouissent d'expériences dans ce domaine", déclarant: "nous sommes ici pour écouter les jeunes créateurs et de prendre en charge leurs préoccupations". Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a souligné, quant à lui, l'importance des startups dans le développement des secteurs économiques, notamment les télécommunications.

L'occasion se présente à la faveur des travaux du premier forum des startups dans le domaine de l'espace, organisé jeudi au Centre de recherche pour le développement des satellites à Oran de l'Agence spatiale algérienne, pour rencontrer de jeunes innovants qui possèdent des startups avec des projets auxquels ils peuvent participer au prochain programme de l'Agence spatiale algérienne", a-t-il souligné. L'occasion est également mise à profit par les jeunes pour se rapprocher des cadres de l'Agence spatiale algérienne afin d'identifier les besoins et les exigences et connaître les voies de coopération dans ce cadre, selon M. Bibi Triki. La délégation ministérielle a procédé, à l'Université d'Oran-2 "Mohamed Ben Ahmed", à l'inauguration du nouveau bâtiment du laboratoire régional d'industrialisation, ainsi que la plateforme technologique des systèmes mécaniques et robotiques, d'intervention et des services du Centre de recherche en technologie industrielle à l'Université des Sciences et technologie (USTO) "Mohamed Boudiaf" à Oran, en plus du lancement de la chaîne scientifique "Radio Web" relevant de ladite université. La délégation ministérielle a présidé, jeudi matin, l'ouverture des travaux du premier colloque des startups dans le domaine spatial, organisé au Centre de développement des satellites d'Oran, par le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, en collaboration avec le ministère de la Poste et des Télécommunications.

INDUSTRIE

Ouverture sans précédent sur les start-up innovantes dans le domaine spatiale (ministre)

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises Yacine El Mahdi Oualid a salué jeudi à partir d'Oran l'ouverture sans précédent de l'Agence nationale spatiale algérienne sur les start-up innovantes dans ce domaine.

Dans une allocution d'ouverture, le ministre a évoqué lors des travaux du premier colloque des start-up dans le domaine spatial, organisé au Centre de développement des satellites d'Oran, en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Bedari, et le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, que cette ouverture est encourageante du fait que ces start-up, créées par des jeunes porteurs d'idées novatrices, "peuvent apporter une valeur ajoutée et contribuer efficacement à divers domaines de l'économie nationale".

"Etant donné que de nombreux secteurs économiques, tels que l'agriculture, les mines, les télécommunications et autres, utilisent le domaine des communications par satellite, l'implication des start-up est devenue plus qu'importante", a déclaré le ministre. "Dans le cadre du programme spatial algérien 2022-2040, nous avons lancé un appel à projets auquel 45 start-up ont participé dans plusieurs domaines, dont la mécanique des structures, le stockage de l'énergie, les systèmes portables, les images satellites, la conception et la réalisation de panneaux multicouches utilisés dans l'industrie des satellites, traitement des données, méga-données et intelligence artificielle, entre autres", a ajouté le ministre. Yacine El Mahdi Oualid a souligné que cette opération vise

"l'ouverture de nouveaux horizons pour les compétences algériennes afin de participer avec l'Agence spatiale algérienne dans ce domaine multi-usages", invitait les chercheurs et enseignants universitaires à orienter leurs recherches et applications vers le domaine spatial, surtout que l'Algérie souhaite améliorer son positionnement aux niveaux continental et mondial dans le domaine de l'industrie et de la technologie spa-

tiales. A ce propos, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Bedari, a estimé que le domaine spatial "est actuellement un terrain fertile pour l'implantation de start-up innovantes pour les étudiants porteurs de projets, les professeurs et les chercheurs, transformant leurs idées en produits commercialisables".

M. Bedari a affirmé que de nombreuses recherches universitaires, d'étudiants et de chercheurs, notamment celles liées au domaine de la physique, des systèmes mobiles, des logiciels et de l'énergie, "bien exploitées, pourront donner une impulsion supplémentaire au secteur de l'industrie spatiale algérienne et l'amener à un niveau supérieur au vu des compétences importantes dont disposent les universités algériennes". Ces idées innovantes permettront de trouver des solutions à certains obstacles auxquels est confrontée l'industrie spatiale algérienne, tout en créant un grand dynamisme au niveau local et en contribuant à l'économie nationale.

Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki a indiqué que les communications satellitaires ont permis le renforcement des capacités nationales de communications à travers les capacités du satellite algérien Alsat Com 1, notamment dans des domaines tels que l'agriculture, la protection des forêts, l'énergie, les conditions météorologiques.

"Les besoins dans ce domaine sont en augmentation constante, sachant que la nouvelle génération des communications s'appuiera à l'avenir sur les techniques propres aux communications spatiales. Pour satisfaire ces besoins, il faut recourir à l'effort national pour se débarrasser de la dépendance, notamment en ce qui concerne les matières premières, les logiciels et autres", a souligné M. Triki, déclarant "chaque projet que vous entreprenez en tant que start-up dans le domaine de l'industrie spatiale, nous permettra d'économiser des devises fortes et d'accroître notre indépendance technologique dans ce domaine". Pour sa part, le

directeur de l'Agence spatiale algérienne, Azzeddine Oussedik, a souligné que son instance œuvrait à renforcer les réalisations algériennes effectuées dans le cadre de l'exécution du programme spatial national 2006-2020, notamment en ce qui concerne les infrastructures, les systèmes spatiaux et les compétences humaines pour garantir la continuité des services, une dynamique constante et son amélioration. M. Oussedik a indiqué que "l'Algérie connaît une dynamique et un grand développement sans précédent, sachant que de nouveaux métiers, ainsi que des innovations et des applications intelligentes font que l'extension des communications spatiales à plusieurs autres domaines est plus qu'importante et contribue à réaliser les objectifs du programme spatial algérien". La délégation ministérielle a visité, sur place, une exposition de start-up et de projets universitaires innovants liés au secteur de l'industrie et des communications spatiales. A l'occasion, un protocole d'accord a été signé entre le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises et l'Agence spatiale algérienne afin de renforcer la coopération dans le domaine de l'espace et d'accompagner les start-up innovantes dans la conception, le développement, l'expérimentation et la qualification de leurs projets. Le mémorandum a été signé par le ministre du secteur, Yacine El-Mahdi Oualid et le directeur de l'Agence spatiale algérienne, Noureddine Oussedik.

Les ministres ont inspecté des installations appartenant à leurs secteurs respectifs dans la wilaya d'Oran, à l'instar de la plateforme technologique du Centre de recherche et de technologie industrielle, à l'Université des Sciences et de la Technologie Mohamed Boudiaf et de la plateforme technologique de génétique, à l'École supérieure des Sciences biologiques, outre l'inauguration du nouveau bâtiment du laboratoire régional d'industrialisation au niveau du pôle universitaire de Belgaïd.

INVESTISSEMENT

La garantie du soutien et de l'accompagnement aux investisseurs "fera de 2023 une année du lancement de l'économie circulaire et verte" (ministre)

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Samia Moualfi, a affirmé jeudi à Mila que la garantie du soutien et de l'accompagnement aux investisseurs "fera de 2023 une année de la relance de l'économie en générale et de l'économie circulaire et verte en particulier".

Lors de la visite d'une unité de production de panneaux solaires dans la zone industrielle Tounsi-Nasri de Chelghoum Laïd, Mme Moualfi a considéré, dans une déclaration à la presse, que "la relance de l'économie s'opère avec l'accompagnement et le soutien des investisseurs notamment les jeunes", estimant que "les jeunes algériens ont une forte volonté d'investir dans les divers domaines y compris celui de l'investissement circulaire et le recyclage des déchets dans lequel ils bénéficieront du soutien du ministère de l'Environnement".

La ministre a relevé que "face à cette volonté, les institutions de l'Etat et leurs responsables n'ont qu'à assurer accompagnement et soutien à ces investisseurs en application des lois et des orientations du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune afin de garantir la relance de l'économie au cours de cette année par le suivi des projets et la levée des entraves en coordination avec les secteurs concernés à tous les niveaux".

Au cours de son inspection d'une unité de traitement des déchets infectieux dans la commune d'Ain Tine, la ministre a évoqué les conventions cadres entre le secteur de l'environnement et les divers autres secteurs dont celui de la formation professionnelle. La ministre a inauguré dans la commune d'El Mechira (extrême Sud de Mila) une décharge contrôlée pour les trois communes d'El Mechira, Oued Seggan et Teleghma.

La ministre a insisté sur la nécessaire implication de la société civile et des élus afin de concrétiser les projets dans les délais et améliorer le cadre de vie du citoyen.

DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE FERRÉE BLIDA-AIN DEFLA 90% de taux d'avancement des travaux

Les travaux du projet de dédoublement de la voie ferrée reliant les wilayas de Blida et Ain Defla sur 55 km, sont à un stade "très avancé", avec un taux d'avancement dépassant les 90 %, a-t-on appris auprès des responsables du projet.

Selon les explications données sur place lors de la visite d'inspection du wali de Blida, Ahmed Maâbed, à cet important projet qui relie El Afroun à Khemis Miliana sur 55 km, dont 13 km sur le territoire de la wilaya de Blida, le taux d'avancement des travaux a atteint 90 % et la majorité des travaux ont été parachévés, notamment le creusement des deux tunnels situés sur cette ligne.

Il s'agit du tunnel "Ramadhan", situé sur le territoire de la wilaya d'une longueur de 2,8 km, et du tunnel "Kentas" à Ain Defla d'une longueur de 7,3 km, a précisé la même source faisant savoir que la mise en service de ce projet qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des lignes ferroviaires demeure tributaire de la dotation des deux tunnels en équipements de protection et de sécurité.

La même source a expliqué que cinq nouvelles gares seront réalisées le long de ce projet par l'Agence nationale des études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), relevant que la qualité des travaux et des matériaux utilisés dans la réalisation de cette nouvelle ligne sont conformes aux normes internationales.

Après sa mise en service, ce nouveau projet permettra la circulation de plusieurs trains en même temps contrairement aux anciennes lignes, outre une augmentation significative de la vitesse, ce qui permet aux voyageurs d'arriver à leur destination en peu de temps.

M. Maâbed a ordonné la convocation des citoyens propriétaires des terrains que traverse le projet afin de régulariser leurs documents et percevoir leurs indemnités, tout en donnant des instructions pour prendre toutes les mesures relatives à la dotation du premier tunnel en équipements, notamment en ce qui concerne l'intervention dans le cas d'urgence et la mise en place du réseau de téléphonie mobile à travers cette infrastructure.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Merad : "la prise en charge des préoccupations du citoyen, objectif de la création des nouvelles wilayas"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a affirmé jeudi à Ouled Djellal que l'objectif de la création des nouvelles wilayas était la prise en charge des préoccupations du citoyen".

Au cours d'une rencontre avec les représentants de la société civile à l'INSFP d'Ouled Djellal, le ministre a indiqué qu'"outre la prise en charge des préoccupations des citoyens, il s'agit d'œuvrer pour le développement des infrastructures de base et de soutenir l'investissement dans ces nouvelles wilayas en vue d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants".

Dans ce contexte, le ministre a affirmé que "l'Etat encourage les porteurs d'idées innovatrices génératrices de richesse par l'exploitation des moyens et mesures incitatives offertes pour relancer l'économie locale et par ricochet le développement économique national".

M. Merad a invité à l'occasion la société civile de la



wilaya à faire montre de vigilance face "aux tentatives visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat, tout en appelant à fortifier le pays afin d'instaurer une base solide pour l'Algérie nouvelle". Concernant le déve-

loppement d'Ouled Djellal, le ministre a affirmé que sa visite lui a permis de "connaître les diverses préoccupations et des situations inadmissibles notamment en matière d'approvisionnement en eau potable

encore insuffisant avec un ratio n'excédant point les 25 litres par jour pour chaque citoyen".

M. Merad a insisté sur "la nécessaire mobilisation de tous les moyens matériels pour assurer l'eau potable en quantités adéquates et résoudre ce problème définitivement".

Le ministre a inspecté durant la matinée plusieurs projets dont un ouvrage d'art sur Oued Djeddi dans la région d'El Ouhass, d'équipements administratifs et d'unités productives dans cette wilaya.

Le ministre a notamment indiqué au cours de sa visite à Ouled Djellal que près de 900 projets économiques ont été concrétisés dans le cadre de l'investissement privé à l'échelle nationale générant plus de 250.000 emplois.

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME

Installation du délégué régional Est : "un acquis pour les wilayas de la région"

L'ouverture de la délégation Est du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) constitue un "acquis de valeur pour les wilayas de l'Est" du pays, a indiqué jeudi à Constantine le président Conseil, Abdelmadjid Zaâlani, lors de l'installation du délégué régional Est de cette instance.

Affirmant que les droits de l'Homme figurent parmi les principales priorités de l'Etat, M. Zaâlani a indiqué que le CNDH œuvre, à travers l'installation de délégués régionaux et correspondants de wilaya, à "faire répandre la culture des droits de l'Homme au service de l'intérêt général".

Mettant en avant les valeurs de la "tolérance, du dialogue et de l'égalité" dans la protection des droits de l'Homme, le président du CNDH a appelé à la consolidation des canaux de communication et de concertation en vue de renforcer les fondements du principe des droits de l'Homme.

Evoquant la "relation indissociable entre les droits de l'Homme, la liberté et la dignité", il a insisté sur l'importance d'avoir le "sens de la responsabi-

lité et de l'organisation pour réussir les objectifs du principe des droits de l'Homme que l'Algérie a toujours adopté et défendu, même avant l'indépendance, à savoir dans la proclamation du 1er novembre".

Rappelant que l'Algérie avait, au lendemain de son indépendance, dans la Constitution de 1963, adopté la Déclaration universelle des droits de l'Homme, l'intervenant a indiqué que les efforts déployés par l'Etat dans ce sens n'ont jamais cessé.

"L'élection de l'Algérie en tant que membre du Conseil des droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies (ONU) constitue une reconnaissance implicite que l'Algérie est un pays des libertés qui protège les droits de l'Homme".

S'en reflète la reconnaissance quant à l'engagement ferme de l'Etat Algérien à œuvrer au renforcement et à la protection des droits de l'Homme en Algérie et dans le monde", a-t-il souligné.

L'intervenant a, dans son allocution d'installation, appelé la société civile et la presse à s'impliquer dans les efforts

de consolidation des droits de l'Homme au travers le renforcement de la communication, le dialogue et la concertation.

Pour sa part, le wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda, a indiqué, dans son intervention, que "l'Etat algérien, à travers des actions de fonds, a toujours œuvré à promouvoir les droits de l'Homme". De son côté, le délégué régional Est du CNDH, Abdelhafid Ben Fateh, s'est engagé devant l'assistance à veiller à garantir et à promouvoir les droits de l'Homme et à être à l'écoute des citoyens pour surmonter toutes les contraintes ou difficultés et assurer un meilleur cadre de vie. La délégation régionale Est du CNDH couvre 11 wilayas dont Constantine, Sétif, Guelma, Annaba, El Tarf, Skikda, Batna et Khenchela.

L'installation du délégué régional du CNDH a été une occasion pour rendre un hommage posthume à Azouz Kerdoune, professeur de Droit et expert en Droit international dans plusieurs comités internationaux en rapport avec les droits économique et sociaux, décédé il y a deux mois.

2^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FROMAGE DE TIZI OUZOU (FIFTO)

Le Liban intéressé par la coopération avec l'Algérie dans le secteur agricole (ambassadeur)

L'ambassadeur du Liban en Algérie, Mohamed Hassan a indiqué en marge de la 2e édition du Festival international du fromage de Tizi Ouzou (FIFTO) que son pays était intéressé par la coopération avec l'Algérie dans le secteur agricole.

Dans une déclaration à l'APS, le diplomate libanais a souligné que cette manifestation organisée par la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA) du 9 au 12 mars à l'Institut national des techniques hôtelières et du tourisme de Tizi Ouzou

(INTHT), constitue une occasion propice pour promouvoir les produits locaux notamment les fromages. Le diplomate libanais a précisé qu'il était venu à Tizi Ouzou, accompagné d'hommes d'affaires et d'entreprises libanaises en vue "de prospecter les marchés et les voies de coopération commune dans le secteur agricole qui est, a-t-il dit, un secteur vital...".

Il a ajouté que les opérateurs économiques et les hommes d'affaires ainsi que la chambre libanaise de commerce étaient intéressés par les opportunités

offertes par le secteur agricole en Algérie. Le Festival qui se poursuivra jusqu'à dimanche a reçu la visite des ambassadeurs du Liban, de la Turquie, de la Croatie, du Cameroun et de la Turquie. L'ambassadeur du Cameroun à Alger, Hamidou Komidor Njimoluh s'est dit très satisfait de la qualité des fromages produits à Tizi Ouzou, souhaitant voir les opérateurs économiques algériens ouvrir à l'avenir des unités de production de fromage dans son pays".

L'ambassadeur de la Croatie à Alger, Lijja Zelalic

s'est félicité pour sa part de "la bonne qualité" des fromages exposés qu'il faut promouvoir, a-t-il souligné, ainsi que la gastronomie algérienne exceptionnelle et connue pour être la meilleure en Méditerranée.

Cette manifestation organisée sous l'égide du ministre de l'Industrie et qui rassemble une trentaine de producteurs de fromage, prévoit des interventions sur les filières lait et dérivés, ainsi que des visites aux fermes des producteurs de lait et dérivés et aux laiteries.

DJELFA Journées d'information sur l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne

Des Journées d'information sur l'Ecole d'application de l'artillerie de campagne (EAAC) Chahid Achour Mustapha de Boussaâda (M'sila), relevant de la 1^{ère} région militaire (RM), ont été ouvertes, jeudi, au siège de la wilaya de Djelfa.

Inscrite dans le cadre du plan de communication du Commandement des forces terrestres pour l'année 2022/2023, cette manifestation a été ouverte par le commandant de la 12^e division d'infanterie mécanisée de la 1^{ère} RM, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya.

Dans son allocution, à l'occasion, le responsable militaire a souligné que le principal objectif de ce type de manifestations est de consacrer la communication de proximité pour "un meilleur rapprochement avec toutes les catégories de la société, et renforcer la relation Armée-Nation".

"Ces portes ouvertes s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui veille à ouvrir ses écoles et structures au public et aux médias, pour promou-



voir leurs missions et rôle", a-t-il ajouté.

La manifestation a été inaugurée par la projection d'un film documentaire sur l'EAAC de Boussaâda, mettant en exergue le niveau de professionnalisme atteint par les éléments de l'ANP.

Le commandant de la 12^e division d'infanterie

mécanisée de la 1^{ère} RM a, par la suite, effectué, en compagnie de représentants des autorités locales civiles et militaires, une tournée de l'exposition organisée, à l'occasion, sur les équipements de l'EAAC et son rôle dans la consolidation de la formation.

L'exposition, d'une

durée de trois jours, englobe, divers ateliers mettant en exergue les étapes de développement de l'artillerie, l'histoire de l'école et les moyens pédagogiques exploités dans la formation.

La manifestation a été marquée par une affluence remarquable de jeunes, notamment des écoliers et des universitaires, venus s'enquérir de plus près sur les missions de l'école et son rôle dans la formation des éléments militaires, ainsi que les conditions requises pour y accéder.

Selon l'exposé présenté, sur place, la création du premier noyau de cette école remonte à 1964, à Telaghma (Mila), avant son transfert vers les wilayas de Batna, puis Laghouat.

Elle fut transférée en 1991 à Boussaâda, pour constituer l'actuelle Ecole d'application de l'artillerie de campagne.

TIZI-OUZOU

Une trentaine de producteurs au Festival international du fromage

Le 2^eme Festival international du fromage de Tizi-Ouzou (FIFTO) s'est ouvert jeudi en présence d'une trentaine de producteurs, engagés dans la promotion d'un créneau jugé porteur et faisant une des particularités de la wilaya.

S'exprimant à l'ouverture de cette nouvelle édition, organisée par le bureau local de la Confédération générale des entreprises algériennes (CGEA), au niveau de l'Institut national d'hôtellerie et de tourisme, le wali de Tizi-Ouzou, Djilali Doumi, a relevé que la transformation du lait et particulièrement la fabrication du fromage était un créneau porteur qui fait la "particularité de la wilaya et mérite d'être encouragé".

M. Doumi a assuré que "cette dynamique, provoquée par de jeunes entrepreneurs armés de volonté, de courage et de compétences, sera

appuyée par la wilaya d'autant plus qu'il s'agit d'un créneau porteur".

Cette dynamique que connaît l'activité de fabrication du fromage, va permettre à la wilaya de Tizi-Ouzou de se démarquer avec ce produit, varié et de qualité, qui est très appréciée.

"Ce créneau (fabrication de fromages) constituera dans notre plan de travail, une priorité", a-t-il affirmé.

De son côté, la présidente de la CGEA, Saïda Neghza, a indiqué que son organisation encourageait les "véritables producteurs qui créent de la richesse", relevant que l'encouragement et le développement de la filière de production de lait et dérivés permettront de "réduire la facture d'importation de la poudre de lait qui pèse sur le trésor public".

Elle a appelé, à l'occasion, à la mise en place d'une politique complémentaire entre les différents départements

ministériels concernés par le développement de la filière lait, à savoir l'Agriculture, le Commerce, l'Industrie, les Finances et l'Énergie, afin d'atteindre l'autosuffisance dans ce domaine et aller vers l'exportation.

A noter qu'une trentaine de producteurs de fromage participent à cette deuxième édition du FIFTO, qui se poursuivra jusqu'à dimanche prochain.

L'ouverture du Festival a été marquée par la présence d'un représentant du ministère de l'Industrie et des ambassadeurs du Liban, de la Turquie, du Cameroun et de la Croatie.

Ces derniers, qui ont dégusté les produits exposés, ont indiqué avoir "apprécié la qualité et la diversité des fromages" et qu'ils "envisagent des partenariats dans ce domaine entre l'Algérie et leurs pays" respectifs.

Clôture des ateliers cinématographiques

Des ateliers d'apprentissage cinématographiques organisés à Tizi-Ouzou par le Centre algérien de la cinématographie (CAC) et le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) ont été clôturés par la remise des diplômes aux participants jeudi lors d'une cérémonie à la cinémathèque "Djurdjura" du chef-lieu de la wilaya. Des diplômes de participation ont été remis, à l'occasion, aux 150 partici-

pants à ces ateliers qui se sont déroulés dans plusieurs structures et établissements culturels et universitaires locaux (cinéma, théâtre, maison de la culture, facultés et école des beaux-arts d'Azazga). "C'est une occasion pour les amateurs du cinéma de rencontrer des professionnels prêts à leur transmettre leur savoir-faire et leurs expériences dans les différents métiers du cinéma", a indiqué, à l'occa-

sion, Mohamed Benchabane, communicant du CAC. Entre autres disciplines cinématographiques abordées lors des ateliers, la réalisation, l'écriture du scénario, les techniques de la prise de son, le jeu d'acteurs, ainsi que la conception et la réalisation de décors de cinéma. Les participants aux ateliers ont, par ailleurs, eu l'occasion d'être encadrés par des professionnels du métier, à l'instar de Kamel

Laïche, Belkacem Hadjadj, Kamel Mekesser, Hamoudi Laggoune, Yanis Koussim, Samir El Hakim et Yazid Arab. Organisé par le ministère de la Culture et des Arts dans le cadre de la célébration du soixantenaire de l'indépendance, cette tournée cinématographique, entamée en février dernier à Oran et Batna, se poursuivra jusqu'au mois de juillet prochain au travers différentes wilayas

MASCARA

Coup d'envoi de la 1^{ère} édition des journées de littérature populaire algérienne

Le coup d'envoi de la première édition des journées de littérature populaire algérienne a été donné jeudi soir à la maison de la culture "Abi Ras Ennaciri" de Mascara, avec la participation de poètes du Melhoun de quatre wilayas.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, initiée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) en collaboration avec la direction de la culture et des arts dans le cadre du programme du

soixantenaire de l'indépendance, a été marquée par le passage de cinq poètes des wilayas de Mascara et de Mostaganem qui ont animé un récital de qacida Melhoun traitant de l'authenticité de la société algérienne et de la richesse de son patrimoine culturel, ainsi que le chanteur Mourad Boukhalifa de Mostaganem qui a interprété à cette occasion des chants en genre chaabi. Le directeur général de l'AARC, Abdelkader Bendaamache, a indiqué, à cette occasion,

que l'objectif de l'organisation de cette manifestation était de faire découvrir au public les créations des poètes du Melhoun des wilayas de Mascara, Mostaganem, Djelfa et Oran, signalant que l'AARC poursuivra tout au long de cette année l'organisation de plusieurs manifestations qui s'intéressent au patrimoine culturel immatériel des différentes wilayas du pays.

Le programme de cette manifestation de trois jours prévoit des récitals en melhoun

par des poètes des wilayas participantes, la présentation du Goual par le poète Abdelaziz Abdelmoudjib de Mascara, ainsi que des soirées en genre gnaoui animées par la troupe Belaïlia de la commune de Mohammadia (Mascara), selon les organisateurs.

En outre, le conteur Seddik Mahi de Sidi Bel-Abbès aura à narrer des récits populaires aux élèves des écoles primaires de la ville de Mascara.

ORAN Sortie d'une promotion conjointe d'agents de contrôle des douanes

Le Directeur général des Douanes algériennes Nouredine Khaldi a présidé jeudi à Oran la cérémonie de sortie d'une promotion conjointe d'agents de contrôle (2022-2023) des Ecoles des Douanes d'Oran et d'Ouled Mimoune de Tlemcen.

La cérémonie de remise des diplômes à 190 agents de contrôle s'est déroulée à l'Ecole supérieure des Douanes d'Oran en présence du ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi-Triki, du wali d'Oran, Saïd Sayoud, et des autorités civiles, militaires et judiciaires.

Le secteur des Douanes algériennes "travaille d'arrachepied pour mettre en œuvre un plan de route prédéterminé dans le domaine de l'appui à la formation", a indiqué dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de remise des diplômes, le Directeur général de cette institution, Nouredine Khaldi, évoquant l'appui que les hautes autorités algériennes accordent aux services des Douanes dont l'exécutif et les autres institutions, à leur tête l'Armée nationale populaire. Il a ajouté que cette cérémonie s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme élaboré par la Direction générale des Douanes pour le redressement de cet appareil qui "remplit un rôle important dans le domaine de l'économie nationale et dans l'exécution des instructions des hautes autorités du pays à leurs têtes le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Nouredine Khaldi a, en outre, dans ce contexte, que le secteur des Douanes œuvre à "protéger l'économie et les frontières de toutes fuites pouvant affecter la société et la patrie". Le Directeur général des Douanes algériennes a souligné que, la semaine dernière, une sortie de promotion de douaniers diplômés a eu lieu à Batna, annonçant la sortie, dimanche prochain, deux promotions au niveau de l'Ecole des Douanes de Ouargla, ce qui représente "un appui à notre appareil, lui donnant sa vraie place pour protéger nos frontières terrestres qui sont d'environ 6.000 kilomètres et les frontières maritimes qui sont d'environ 1.600 km, en coordination avec tous les services, y compris les Gardes-côtes et l'Armée nationale populaire". Cette promotion, dont les membres ont suivi une formation de neuf mois, en plus d'une période de stage pratique au niveau des différents services extérieurs de l'administration des Douanes, porte le nom du douanier Boucheikma Ahmed de la ville de Touggourt, décédé à l'âge de 62 ans après une carrière professionnelle honorable qu'il avait menée dans divers services douaniers.

Le défunt avait occupé plusieurs postes tels que receveur des douanes, inspecteur, inspecteur en chef des équipes, formateur permanent et directeur de l'Ecole des Douanes à Ain El Beida (Ouargla) pour être nommé, en 2020, à la tête de l'Inspection départementale des douanes à Tipasa jusqu'à sa mort en mars 2021. Le programme de la cérémonie de remise des diplômes, à laquelle ont également assisté des membres des familles des diplômés, a donné lieu au dépôt d'une gerbe de fleurs et la récitation de la Fatiha du saint Coran en hommage aux martyrs, avant d'écouter l'hymne national, puis l'inspection de la promotion. D'autre part, les membres de la promotion ont prêté serment et cette dernière a été baptisée au nom de Ahmed Boucheikma.

Un bref historique sur la vie du défunt douanier a été présenté à l'assistance. La famille du défunt a été honorée et des certificats ont été remis aux premiers diplômés, de même que la remise des grades et la passation de l'emblème national.

Des parades militaires et professionnelles et celle du carré "Essaïq" (La foudre) ont été exécutées, ainsi que l'exhibition de l'équipe de motards, suivie du démontage et montage des armes et du tir avec des cartouches blanches (munitions).

Pour sa part, le directeur de l'Ecole supérieure des Douanes d'Oran, le contrôleur général Amani Abdelkader, a affirmé, dans son allocution, que l'Ecole accorde, depuis sa création, "une grande attention à la formation initiale des nouveaux stagiaires, à la formation continue et à l'amélioration du niveau des employés des douanes en termes d'innovation dans les programmes et les moyens éducatifs, en adéquation avec le rythme de développement dans un environnement mondial dans lequel le commerce international et la criminalité transfrontalière sont en constante évolution et mutations.

"La formation à l'école est en harmonie avec les axes de modernisation que connaissent nos départements, dont le plus marquant est l'adoption d'un nouveau système d'information des Douanes algériennes à des étapes importantes, dans le but de donner une efficacité et une administration douanière numérique qui allie technologie et amélioration du niveau de performance de manière à répondre aux aspirations des opérateurs économiques et des différents partenaires", a souligné M. Khaldi.

CERAWEEK 2023

Arkab s'entretient à Houston avec les responsables des grandes compagnies énergétiques américaines

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a rencontré à Houston (Etats-Unis), en marge de sa participation aux travaux de la 41e édition de la Conférence sur l'énergie "CERAWEEK 2023", des responsables de nombre de grandes compagnies énergétiques américaines, avec lesquels il a évoqué, essentiellement, les perspectives de partenariat et de coopération avec le Groupe Sonatrach, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

A ce titre, M. Arkab s'est entretenu avec le président de la compagnie américaine "Chevron" pour l'exploration et la production, Clay Neff, avec lequel il "a passé en revue les perspectives d'investissement et de partenariat entre Sonatrach et Chevron en matière de prospection, d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures, pour élargir les réserves du pays en hydrocarbures et répondre aux besoins nationaux à long terme, tout en sécurisant les approvisionnements énergétiques mondiaux, notamment vers l'Europe", précise le communiqué.

Les deux parties ont également examiné "les voies et moyens de renforcer la coopération en matière d'accompagnement technique et technologique en amont pétrolier et gazier et des services, et de réduction des émissions de carbone tout au long de la chaîne de valeur des hydrocarbures".

Par ailleurs, M. Arkab a effectué, avec la délégation qui l'accompagne,

une visite sur le terrain au Centre de contrôle à distance des puits relevant de la compagnie "Chevron", où il a suivi un exposé détaillé sur les données avancées de forage et les méthodes de travail et de contact direct avec les gisements, les puits et les zones d'opérations.

Le ministre s'est, en outre, entretenu avec la PDG de la compagnie "Occidental Petroleum Corporation", Vicki Hollub, avec laquelle il a évoqué les relations de coopération entre Sonatrach et cette firme américaine, ainsi que les voies de les renforcer et promouvoir, notamment dans les domaines de la prospection et de l'exploration des hydrocarbures, et du développement des gisements au titre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, selon le communiqué du ministère. Au niveau du ministère américain du Commerce, M. Arkab a rencontré le président directeur général (PDG) de PPG Energy, une entreprise américaine qui propose des services dans



le domaine de l'électricité et du pétrole, avec qui il a évoqué "les expertises et nouvelles technologies en matière d'approvisionnement en électricité et services pétroliers".

Dans le même cadre, les deux parties ont convenu de tenir des réunions, en visioconférence, avec les filiales du Groupe Sonatrach pour discuter des solutions techno-

logiques en termes de services pétroliers.

Le ministre s'est, par ailleurs, entretenu en marge de sa participation à cette Conférence avec le vice-président de la société d'ingénierie géophysique TGS Nopec, autour "des voies de renforcement de la coopération en matière d'études géologiques et géophysiques, mais

aussi des services relatifs aux hydrocarbures en vue de redoubler d'efforts dans les domaines d'exploration et de forage du pétrole et du gaz en Algérie, en exécutant une série de prospections géologiques et géophysiques avancées, en plus des nouvelles techniques des énergies solaire et éolienne". A ce propos, les deux parties ont convenu de mettre en place un plan d'action et de tenir des réunions, en visioconférence, avec l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO) relevant du Groupe Sonatrach, pour un accompagnement technologique en la matière, a précisé la même source. Il convient de noter que M. Arkab prend part à la 41e édition de la Conférence "CERAWEEK 2023", organisée du 6 au 10 mars à Houston (Etats-Unis), à la tête d'une délégation de haut niveau composée de cadres du ministère, de Sonatrach, de Sonelgaz et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT).

INVESTISSEMENT

Près de 900 projets d'investissement entrés en production en une année (ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, Brahim Merad, a révélé jeudi à Ouled Djellal que près de 900 projets d'investissement sont entrés en phase de production en une seule année à travers le pays.

Lors de l'inspection de l'activité d'un abattoir privé dans la commune de Doucen (20 km au Nord du chef-lieu de wilaya), le ministre a souligné que la politique du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au traitement de toutes les entraves bloquant des années durant les projets d'investissement dans les petites, moyennes et grandes entreprises, a "permis, dans un court délai, à ce nombre de projets d'entrer en activité et de générer plus de 250.000 emplois".

M. Merad a relevé qu'une des grandes lignes de cette nouvelle politique consiste en ce domaine à rassurer les investisseurs pour générer de la richesse et favoriser la dynamique économique. Répondant aux préoccupations d'un investisseur dans une unité de production de lait dans la même commune relatives à l'augmentation des capacités de production de ce produit, le ministre a rappelé que le gouvernement avait pris la décision d'augmenter l'approvisionnement en lait pour répondre à la demande nationale, précisant que cette unité qui est la seule laiterie de la wilaya, sera approvisionnée en poudre de lait.

Lors de l'inspection du projet de réalisation de 200 logements promotionnels aidés dans la zone d'expansion urbaine d'Ouled Djellal, le ministre a insisté sur l'impérative augmentation du rythme des travaux et des heures de travail pour parachever les projets programmés dans les délais fixés. M. Merad a inauguré une unité privée de plâtre au chef-lieu de wilaya qui produit 126.000 tonnes par an et emploie 32 travailleurs dans le cadre du respect des normes amies de l'environnement, selon les explications données sur place. Il devra présider la mise en service d'un château d'eau à la cité Chergui dans la commune de Sidi Khaled et y inspecter un projet d'ouvrage d'art avant de tenir une rencontre avec les représentants du mouvement associatif à l'institut national spécialisé de formation professionnelle d'Ouled Djellal.

INDUSTRIE

Le Gouvernement poursuit la relance de l'activité des entreprises défaillantes (Zeghdar)

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a affirmé, jeudi à Alger, que le Gouvernement continuait à relancer l'activité des entreprises défaillantes et à lever les obstacles afin de booster l'économie nationale. Le ministre s'exprimait lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le vice-président du Conseil, Abdennacer Hamoud, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar et de membres du gouvernement. Il a cité, dans ce cadre, le cas de la société africaine du verre (AFRICAVER), relevant du Holding Algeria Chemical Specialities (ACS) qui a bénéficié d'un plan d'urgence pour la relance de son activité eu égard à la demande croissante sur cette matière, notamment à la lumière de la dynamique dense que connaît le secteur industriel en Algérie. En réponse à une question du sé-

nateur Fouad Sebouta (du parti du FLN) quant à la possibilité de dépêcher une commission d'enquête pour s'enquérir de la situation de la société Africaver, le ministre a expliqué que la réhabilitation de cette entreprise "est plus qu'une nécessité à l'heure actuelle".

De surcroît, le four de production de verre imprimé et de silicate de sodium a été remis en marche afin d'atteindre une capacité de production d'environ 70 tonnes/jour (de verre imprimé) et 27 tonnes/jour (de silicate de sodium), a relevé le ministre, faisant savoir que l'opération de production du verre pour les véhicules et les appareils électroménagers était au stade "des essais de phase finale" avant l'entrée en exploitation prévue "à la fin du mois en cours".

M. Zeghdar a rappelé, par ailleurs, que l'Africaver avait bénéficié de plusieurs plans visant essentiellement à as-

sainir sa situation financière, soulignant l'engagement du gouvernement à relancer ce genre d'entreprises qui ont connu plusieurs difficultés, liées notamment à la hausse des coûts de production et aux échéances des crédits.

Répondant à la question du sénateur Abdelkader Ali (FLN) concernant les nouvelles mesures appliquées aux agriculteurs dans la nouvelle loi sur l'investissement, le ministre a affirmé que cette loi accordait de nombreuses facilitations et incitations visant à augmenter les taux de production dans plusieurs secteurs, notamment vitaux.

L'objectif recherché étant de "développer les activités à valeur ajoutée", ce qui est à même d'inciter les investisseurs à créer des entreprises, des sociétés et des postes d'emploi supplémentaires dans plusieurs secteurs, dont l'agriculture, a-t-il ajouté. La nouvelle loi sur l'investissement vise es-

sentiellement à "développer les secteurs prioritaires, dont les activités agricoles, en vue de soutenir et améliorer leur compétitivité et la structure de l'économie nationale", a affirmé M. Zeghdar. Le ministre a également répondu à la question du sénateur Abdelkader Djadi (FLN) au sujet des mesures devant être prises au profit des investisseurs dans la production du lait et les minoteries, en vue de leur permettre de bénéficier de la poudre de lait et du blé dur et tendre. Il a relevé, à ce sujet, que son département ministériel "n'accorde pas les autorisations d'approvisionnement des matières premières, comme la poudre de lait et le blé", lesquelles relèvent du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, soulignant "la nécessité d'investir dans le domaine agricole et d'accélérer la concrétisation de la sécurité alimentaire compte tenu des atouts du pays".

UNION NATIONALE DES ENTREPRENEURS PUBLICS

Charef Eddine Amara plébiscité pour un mandat de 4 ans

Les membres de l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) ont plébiscité, durant l'Assemblée générale (AG) tenue jeudi à Alger, le PDG du Holding Madar (Management et Développement des Actifs et des Ressources), Charaf Eddine Amara, à la tête du Conseil national de l'Union pour un mandat de 4 ans.

M. Charaf Eddine Amara a été plébiscité durant les travaux de l'AG de l'UNEP, en présence du Conseiller auprès du président de la République chargé des affaires économiques, M. Yacine Ould Moussa, du SG par intérim de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Hamou Touharia, et des directeurs de plusieurs entreprises

publiques. Plébiscité par la majorité des membres de l'Union, au nombre de 325, M. Amara était le seul candidat au poste de président du Conseil, occupé jusqu'à par intérim par Mme Widad Belhouchat, après la nomination de l'ancien président de l'Union, Lakhdar Bakhroukh, au poste de ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des Infrastructures de base.

Le nouveau président a décidé de maintenir les mêmes membres du bureau sortant, faisant état d'un projet de réforme de l'UNEP et de ses statuts, de manière à élargir le nombre des affiliés, en ce sens que la représentation doit inclure tous les secteurs.

Il a également rappelé la mission de

l'UNEP qui consiste à défendre les intérêts des entreprises publiques et à œuvrer au service l'économie nationale, qualifiant l'UNEP "d'outil efficace pour consacrer la politique sociale et économique de l'Etat". Par ailleurs, M. Bakhroukh a affirmé, dans un discours lu en son nom par M. Kamal Ait Dahmane, membre de l'Union, qu'"il y a encore beaucoup à faire, notamment pour améliorer le climat des entreprises publiques, renforcer la protection des directeurs dans l'exercice des missions qui leur sont confiées, et les accompagner efficacement dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement et la prise en charge des préoccupations des citoyens.

UNION EUROPÉENNE

Accord pour réduire la consommation d'énergie d'ici 2030

Les Etats membres de l'UE et eurodéputés ont trouvé un accord vendredi pour réduire la consommation d'énergie européenne d'ici 2030, via des rénovations de bâtiments, des industries moins gourmandes et des efforts du secteur public.

Ce texte sur l'efficacité énergétique avait été proposé par la Commission européenne en juillet 2021 dans le cadre du plan climat visant à réduire de 55% d'ici 2030, par rapport à 1990, les émissions de gaz à effet de serre de l'UE.

L'accord passé vendredi entre les négociateurs des Etats et du Parlement européen prévoit de réduire d'au moins 11,7% la consommation d'énergie finale de l'UE en 2030, par rapport au niveau que prévoyait pour la fin de la décennie un scénario de référence établi en 2020. Bruxelles ne fixe que des cibles "indicatives" pour chaque pays, mais "un mécanisme rigoureux de suivi et d'application sera établi pour s'assurer que les Etats membres respectent leurs contributions nationales à cet objectif européen contraignant", précise un communiqué du Parlement. L'exigence a été relevée par rapport à la proposition de la Commission (9%), mais reste très en deçà de la baisse de 14,5% réclamée par les eurodéputés. En moyenne,



entre 2024 et 2030, les Vingt-Sept seront tenus de réduire d'environ 1,5% par an leur consommation finale d'énergie par rapport à la trajectoire anticipée dans le scénario de 2020.

Leurs efforts devront progressivement s'accroître, pour atteindre des économies annuelles d'énergie de 1,9% fin 2030. Bâtiments, industrie, transports... les entreprises énergivores (consommant plus de 85 térajoules/an) devront s'équiper d'un "système de ges-

tion de l'énergie" ou accepter un audit régulier.

Les centres de données informatiques--très gourmands en électricité-- seront soumis à des critères de performance énergétique. Leur chaleur pourrait être utilisée pour chauffer d'autres bâtiments. Surtout, le secteur public devra montrer l'exemple: dans chaque pays, la consommation d'énergie de tous les organismes publics devra baisser de 1,9% chaque année --avec

une longue transition pour les plus petites collectivités.

Les Etats seront aussi tenus de rénover chaque année au moins 3% de la surface totale des bâtiments publics, au niveau national mais également régional et local, pour éliminer les déperditions d'énergie et émissions carbone.

Contrairement à ce que réclamaient les eurodéputés, les logements sociaux pourront être soustraits à cet objectif. Le texte prévoit aussi d'améliorer les systèmes de chauffage et refroidissement dans les villes de plus de 45.000 habitants. Il interdit après 2030 les subventions pour l'alimentation au gaz des nouvelles infrastructures ou rénovations majeures liées au chauffage urbain. L'accord est jugé "décevant" par la coordination d'ONG environnementales CAN, qui réclamait un objectif de réduction de 20% d'ici 2030, "nécessaire pour respecter les obligations de l'Accord de Paris sur le climat, et des cibles contraignantes assignées à chaque Etat.

ETATS UNIS

Les banques américaines ébranlées par les difficultés d'un établissement de la Silicon Valley

Les quatre plus grandes banques américaines ont perdu 52 milliards de dollars en Bourse jeudi, tout le secteur financier ayant été ébranlé par les difficultés de SVB Financial, un établissement proche des milieux de la tech.

Ce dernier a plongé de 60% à Wall Street tandis que JPMorgan Chase perdait 5,4%, Bank of America 6,20%, Citigroup 4,10% et Wells Fargo 6,18%. SVB a annoncé mercredi soir qu'il allait tenter de lever 2,25 milliards d'argent frais et avait vendu 21 milliards de dollars de titres financiers, perdant au passage 1,8 milliard de dollars. Pour Alexander Yukom, qui suit l'établissement pour le cabinet CFRA, le problème est que SVB fait principalement affaire avec les secteurs du capital-risque et de capital-investissement. Or ces derniers, avec la hausse des taux d'intérêt, "traversent une passe difficile" et ont besoin de retirer de l'argent. Pour faire face à ces retraits, SVB a besoin, rapidement, de liquidités.

L'agence de notation S&P Global Ratings a abaissé d'un cran la note qu'elle accorde à la dette de l'entreprise, estimant que SVB allait sans doute devoir faire face à encore plus de retraits. Pour Mike Mayo, spécialiste du secteur bancaire chez Wells Fargo, le problème de SVB est lié "au manque de diversification des financements" avec la plupart des dépôts venant du capital-risque. Sa situation "ne reflète pas celle du reste du secteur", estime-t-il. Mais elle "affecte l'état d'esprit" des investisseurs. C'est une coïncidence mais SVB a fait part de ses problèmes le soir où Silvergate Bank, un établissement réputé proche du milieu des cryptomonnaies, a annoncé sa liquidation au vu de récentes turbulences du secteur des devises numériques, remarque Alexander Yukom. "Du coup tout le monde se pose soudainement des questions sur la situation des autres banques et se demande à quoi ressemble leur portefeuille de titres financiers" car avec la hausse des taux d'intérêt, la valeur des obligations descend, explique-t-il. L'agence américaine chargée de garantir les dépôts bancaires (FDIC) a récemment estimé que si les banques régulées devaient vendre soudainement tous leurs portefeuilles de titres financiers, cela générerait 600 milliards de dollars de pertes. Les banques en général attendent simplement que les obligations arrivent à maturité, ne perdant pas d'argent au passage. Mais l'hypothèse que des banques soient soudainement obligées de vendre des titres pour se renflouer et d'encaisser des pertes importantes, "inquiète", avance Alexander Yukom. "Cela ne va probablement pas se passer", dit-il. Mais cela rappelle aussi aux investisseurs que certains clients des banques traditionnelles commencent à retirer l'argent disponible sur leur compte courant pour des produits financiers proposant, avec la hausse des taux, des rendements plus élevés, ajoute-t-il.

FRANCE

Le déficit commercial réduit à 13,6 milliards d'euros en janvier

Le déficit commercial sur les biens de la France a diminué de 0,5 milliard d'euros sur un mois en janvier pour s'établir à 13,6 milliards d'euros grâce à un allègement de la facture énergétique, a rapporté vendredi l'Institut national français de la statistique et des études économiques (Insee). Les importations ont été de 63,6 milliards et les exportations de 50 milliards d'euros, a précisé la même source, citant les chiffres des douanes. En cumulé sur 12 mois glissants, le déficit commercial de la France, qui avait atteint le record historique de 164 milliards d'euros en 2022, poursuit sa dégradation, à 169,2 milliards d'euros, a-t-on ajouté. Dans le détail, les approvisionnements en produits énergétiques ont baissé de 300 millions d'euros sur un mois et ceux en produits non énergétiques de 500 millions d'euros, tandis que les exportations ont elles aussi diminué, de 300 millions d'euros. Les prix de l'énergie, qui se sont envolés en 2022, ont reculé en janvier de 7,3%. Le déficit commercial observé pour les biens d'investissement s'est creusé à 3,5 milliards d'euros, atteignant un nouveau record historique après celui de novembre 2021 (-3,4 milliards d'euros), en raison d'une légère diminution des exportations. De son côté, la Banque de France a rapporté vendredi une réduction du déficit des transactions courantes à 3,6 milliards d'euros, contre 7,6 milliards en décembre. Cette amélioration résulte principalement de la "baisse du déficit en biens en raison de l'allègement de la facture énergétique" tandis que les services ont été excédentaires de 3,7 milliards d'euros en janvier, contre 2,7 milliards en décembre. En revanche, comme en décembre, le solde des biens de consommation a été légèrement positif avec un excédent de 0,1 milliard d'euros.

BOURSE

Craintes autour d'une banque américaine, les banques européennes souffrent

Les actions des groupes bancaires européens chutaient vendredi matin, plombées par les inquiétudes des investisseurs après les difficultés rencontrées par la banque américaine SVB Financial Group. En France, ce matin le titre de Société Générale perdait 5,14% à 25,35 euros, BNP Paribas 4,33% à 59,93 euros et Crédit Agricole 3,35% à 10,92 euros. La banque allemande Deut-

sche Bank perdait 6,95%, la britannique Barclays 5,04%, l'italienne Intesa Sanpaolo 3,24%, et la suisse UBS plus de 4%. Ce mouvement baissier a été initié par Wall Street jeudi, avec une chute de 6,20% pour Bank of America, de 6,18% pour Wells Fargo et de 4,10% pour Citigroup. Pour la grande majorité des analystes, il est lié aux annonces mercredi par la SVB Financial Group d'une augmenta-

tion de capital importante de 2,25 milliards de dollars. Partenaire privilégié du secteur technologique, SVB cherche ainsi à augmenter ses liquidités pour renforcer son bilan, fragilisé par des retraits de clients. Le groupe a également vendu dans la précipitation un portefeuille de 21 milliards de dollars de titres financiers, ce qui lui a valu une perte estimée à 1,8 milliard.

ROYAUME-UNI

La croissance britannique rebondit plus qu'attendu en janvier (0,3%)

La croissance au Royaume-Uni a rebondi à 0,3% en janvier, plus qu'attendu par les analystes, grâce notamment à la reprise de l'activité scolaire après les vacances de Noël et dans les services de santé, indique vendredi l'Office national des statistiques (ONS). La reprise du programme complet des clubs de football du championnat de Premier League a aussi été un facteur favorable à la croissance le mois dernier après la fin de la Coupe du monde, précise Darren Morgan, directeur des données économiques de l'ONS. En revanche l'activité dans le secteur de la construction a reculé nettement lors du premier mois de l'année. Sur les trois mois terminés en janvier, la croissance dans le pays a été nulle comparée aux trois mois précédents, et elle stagne aussi sur douze derniers mois, note l'ONS. Si l'économie britannique a évité la récession en 2022, la

plupart des économistes, dont ceux de la Banque d'Angleterre, estiment qu'elle s'y dirige pour cette année. En décembre, la croissance avait reculé de 0,5%, mois marqué par d'importants mouvements de grève dans de nombreux secteurs. "Face à de nombreux défis, l'économie britannique s'est montrée plus résiliente que beaucoup ne le pensaient, mais il reste beaucoup à faire", a commenté le ministre de l'Economie et des Finances Jeremy Hunt dans un communiqué. La semaine prochaine, il va dévoiler un nouveau budget qui doit notamment "poser les bases de notre plan de diviser par deux l'inflation, réduire la dette et faire croître l'économie, pour améliorer le niveau de vie pour chacun", a-t-il ajouté. L'inflation dépasse les 10% dans le pays depuis des mois et provoque une sévère crise du coût de la vie.

ALLEMAGNE

Inflation confirmée à 8,7% en février

L'inflation en Allemagne s'est bien stabilisée en février, à 8,7% sur un an, en raison des mesures prises par le gouvernement pour endiguer la hausse des prix de l'énergie, selon des chiffres officiels définitifs publiés mercredi.

L'indicateur est ainsi resté au même niveau qu'au mois de janvier, sous son pic de 10,4% atteint en octobre mais calculé selon une méthode révisée en janvier (recalculé à 8,8% selon la nouvelle méthode), a indiqué dans un communiqué l'institut Destatis. L'organisme confirme ainsi ses

premières estimations, publiées début mars. L'indice des prix harmonisé, qui sert de référence pour la Banque centrale européenne (BCE), a augmenté de 9,3% en février sur un an, soit 0,1 point de plus qu'en janvier. Sur un mois, les prix grimpent en Allemagne de 0,8%. L'inflation se stabilise à un haut niveau dans la première économie de la zone euro, après une année 2022 qui a vu l'explosion des prix à des niveaux jamais vus depuis les années 1950. Cela s'explique notamment par la baisse des ten-

sions sur les prix de l'énergie, grâce aux efforts de Berlin pour s'approvisionner en gaz naturel liquéfié, et à des plans d'aides massives. Berlin a notamment débloqué une enveloppe de 200 milliards d'euros pour cantonner les prix du gaz et de l'électricité jusqu'en 2024. Malgré ce vaste programme de subventions, les prix de l'énergie ont tout de même connu une hausse de 19,1% en février sur un an, après 23,1% en janvier.

L'inflation dans l'alimentation poursuit quant à elle son accé-

lération, à 21,8% sur un an, contre 20,2% en janvier. Les œufs et produits laitiers (+35,3%) ainsi que le pain et les produits céréaliers (+24,3%) ont connu une hausse particulièrement élevée. L'inflation reste encore bien au-dessus des objectifs de la BCE, qui vise 2% d'inflation sur le moyen terme. Pour lutter contre l'inflation, la BCE a de nouveau augmenté ses taux d'intérêt de 0,50 point lors de sa dernière réunion de politique monétaire début février, et assuré que ce processus n'était pas terminé.

ENVIRONNEMENT

Un travail en cours pour assurer l'encadrement du recyclage des déchets (ministre)

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables Samia Moualifi, a affirmé jeudi à Mila qu'un travail est en cours pour encadrer l'activité du recyclage des déchets exhortant à l'investissement dans ce domaine dans le cadre des lois en vigueur.

"Le domaine du recyclage est important et certains l'exercent en dehors du cadre légal.

Cette situation exige une intervention de régulation qui évitera les risques pour l'environnement et pour les personnes impliquées dans le recyclage de certains produits dangereux", a souligné la ministre au cours de l'inspection du Centre d'enfouissement technique (CET) d'Ouled Bouhelouf, dans la commune de Mila.

Mme Moualifi a préconisé, à ce propos, d'intensifier la sensibilisation avec l'association des acteurs de la société civile et les élus pour mettre en garde contre les risques du recyclage illégal de produits dangereux en milieu urbain, saluant les initiatives de sensibilisation menées par la Direction de l'environnement de Mila avec l'association de médecins, d'associations et d'élus.

Elle a également appelé à inciter les jeunes notamment à investir dans le domaine du recyclage des déchets dans un cadre légal, évoquant la possibilité de créer des zones d'activités devant accueillir les projets lancés dans ce domaine avec la priorité donnée aux personnes ayant déjà exercé cette activité et souhaitant régulariser leur situation.

A l'approche de l'expiration des délais fixés pour la régularisation des situations des entreprises classées mais confrontées à certains problèmes relatifs à l'environnement, la ministre a invité les chefs des entreprises concernées à saisir l'opportunité "avant la fin du mois d'avril prochain" et à se rapprocher des Directions de l'environnement et des services de son département ministériel pour régulariser leurs situations conformément aux nouveaux textes.

Après avoir inauguré, en compagnie du wali de Mila Mostefa Koreich, une station de traitement des lixiviats circulant entre les déchets du CET d'Ouled Bouhelouf, la ministre a salué cet acquis et insisté sur sa préservation et l'exploitation des eaux traitées dans divers domaines "excepté l'irrigation des cultures agricoles", précisant qu'un travail est en cours pour définir les modes de ré-exploitation des eaux usées conformément aux engagements du président de la République.

Au siège de radio Mila, Mme Moualifi qui était accompagné du Directeur général de la radio algérienne, Mohamed Baghali, a présidé la mise en service de l'énergie alternative dans cette radio, relevant à l'occasion l'importance de l'implication de tous dans la démarche de rationalisation de la consommation énergétique et d'utilisation des énergies renouvelables dans les administrations publiques.

Elle a souligné que l'orientation actuelle de son secteur est d'aller vers la fabrication de batteries de stockage algérienne à cent pour cent.

La ministre a suivi un exposé sur l'utilisation par radio Mila de tablettes numériques devenant "à compter d'aujourd'hui jeudi une radio numérique fonctionnant à l'énergie renouvelable", a indiqué le Directeur général de la radio algérienne Mohamed Beghali, avant de souligner que "50 % des radios nationales n'utilisent plus de papier après leur numérisation".

La ministre poursuivra sa visite dans cette wilaya par l'inspection de plusieurs projets dans les communes d'Ain Tine, Mechira et Chelghoum Laïd.

MILIEU CARCÉRAL

Les femmes détenues en Algérie bénéficient de différents programmes éducatifs et de formation (ministère de la justice)

Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Essaïd Zreb, a affirmé, jeudi à Koléa (Tipasa), que les femmes en détention en Algérie, au même titre que tous les autres détenus, bénéficient de différents programmes éducatifs et de formation.

Dans une déclaration à la presse, à l'issue d'une cérémonie organisée, en coordination avec le Croissant rouge algérien (CRA), à l'occasion de la Journée internationale des femmes, à l'établissement pénitentiaire de Koléa, M.

Zreb a fait cas de 714 femmes détenues inscrites dans l'enseignement général durant l'année scolaire 2022/2023, au moment où 898 détenues sont en formation dans 24 spécialités professionnelles.

"Un défi que le secteur de la Justice s'emploie à relever, pour consacrer la politique d'intégration sociale et de réinsertion après l'expiration de la peine privative de liberté", a-t-il souligné.

Il a, également, signalé 189 femmes libérées, après avoir purgé leurs peines, bénéficiaires des dispositifs de création de micro-entreprises et de différents programmes d'aide à l'emploi, en coordination avec les organismes publics concernés.

M.Zreb a estimé, en outre, que "la législation organisant les établissements pénitentiaires place l'Algérie dans le peloton de tête des pays accor-



dant une attention particulière aux femmes détenues, en tant que groupe social requérant un traitement spécial".

Il a cité, à titre indicatif, la loi portant organisation pénitentiaire, ayant donné lieu à la création récemment à Saïda, d'un centre spécial pour femmes, dont la direction est assurée par un staff féminin dirigé par une femme, en plus de la disponibilité de pavillons pour femmes dans tous les établissements pénitentiaires du pays. "Cette loi assure, également, aux femmes détenues de bénéficier de visites familiales sans l'usage d'une bar-

rière ou d'une séparation, tout en permettant aux détenues-mères de garder leurs bébés, parallèlement à une totale prise en charge médicale", a-t-il ajouté.

La Direction générale de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion compte plus de 1,583 employés, selon le même responsable, qui a, également, fait cas de 790 employées femmes dans le corps médical et paramédical des prisons, et de 436 femmes dans celui de l'éducation, la formation et de l'orientation religieuse. A son tour, la présidente du CRA, Ibtissam

Hamlouli a estimé que l'initiative d'aujourd'hui est le reflet du soutien et de l'accompagnement des femmes détenues, dans ce type d'occasions constituant une opportunité pour renforcer leur confiance en leurs capacités à réussir leur réinsertion sociale.

"Nous œuvrons, de concert avec la Direction générale de l'administration pénitentiaire pour renforcer cette coopération, à travers la réactualisation d'un accord-cadre et son activation, dans l'attente de sa signature prochaine de manière à permettre la concrétisation d'initiatives et de projets communs, à l'avenir", a ajouté Mme Hamlouli.

Cette cérémonie, à laquelle a, également, pris part la déléguée nationale pour la protection et la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, a été marquée par l'animation de nombreuses activités, avant d'honorer des femmes détenues qui se sont distinguées notamment en poésie, théâtre, récitation du Coran, couture, broderie et confection de gâteaux, en plus de détenues-mères purgeant leur peine avec leurs bébés.

SÉTIF

Rôle citoyen de la femme algérienne dans le développement économique du pays (conférence)

La femme algérienne s'est imposée en tant que partenaire du développement mais aussi comme actrice dans le projet de développement durable à l'horizon 2030, ont affirmé les participants à une conférence nationale intitulée "Autonomisation de la femme algérienne entre approche théorique et obstacles du terrain" organisée jeudi à l'université Sétif-2.

Ahlam Abed, maître de conférence à la faculté de Droit et des Sciences humaines de l'université de Sétif-2, a affirmé que "l'Etat s'est engagé pour qu'il y ait justice sociale et égalité entre les citoyens.

Il œuvre selon ses nouvelles orientations à donner aux femmes la chance de se réaliser dans les domaines politique, économique et social dans un cadre constitutionnel et par les moyens de diverses stratégies nationales". L'intervenante au cours de la confé-

rence a estimé que l'autonomisation de la femme "constitue l'un des leviers de l'effort national de développement, compte tenu du potentiel qu'elle recèle et des moyens de contribution dans la construction, ainsi que dans la prise des initiatives, en particulier dans le contexte actuel de transformation et d'évolution dans les différents secteurs d'activités".

Pour sa part, Fayza Benhamza, de la faculté des Sciences politiques de l'université Salah Bounbidjer Constantine-3, a rappelé que les conventions internationales apportent des garanties qui se révèlent être des mécanismes de consécration de la protection des droits de l'Homme, de façon générale, et des droits de la femme en particulier.

Elle a également rappelé que la législation algérienne consacre les droits de l'Homme. "Depuis la Constitution de 1963, la femme jouit du droit de vote, du

droit à l'éducation, du droit à la protection sanitaire, du droit à la participation à la vie sociale et économique".

Mme Benhamza a souligné que "toutes lois, code civil, code de la famille, code du travail, droit à la retraite, code pénal, entre autres, reconnaissent à la femme son droit et lui donne la qualité juridique pour intervenir dans le cadre de la loi".

Mohamed Roua de la faculté de Droit et des Sciences politiques de l'université Sétif-2, a abordé la question de l'environnement qui permet à la femme de jouer un rôle citoyen dans le domaine économique, signalant notamment le rôle de la société civile pour "faciliter l'accès des femmes au monde du travail et à l'initiative économique, en portant à sa connaissance les mécanismes et les facilités accordés par l'Etat, en particulier dans les régions intérieures où la femme doit intervenir dans l'économie de façon plus prononcée, que ce soit à l'échelle locale ou nationale".

Cette rencontre, initiée par la faculté de Droit et des Sciences politiques de l'université Sétif-2 vise à mettre en valeur le rôle pionnier de la femme algérienne dans divers domaines, en mettant l'accent sur les mécanismes mis en place pour lui permettre d'aller de l'avant, sur les stratégies de promotion culturelle et économique de la femme en examinant les obstacles qui pèsent encore sur sa pleine et entière émancipation.

La conférence a donné lieu à des interventions définies par plusieurs axes, dont "le cadre théorique de l'autonomisation de la femme", "le cadre législatif de l'autonomisation de la femme aux plans économique, culturel et social", "les obstacles et les défis" et "les perspectives d'avenir".

BLIDA

Lancement d'une caravane de solidarité au profit de six wilayas du Sud du pays

Le coup d'envoi d'une caravane de solidarité chargée de denrées alimentaires et fournitures diverses a été donné, jeudi, à partir de la ville de Boufarik (Blida), au profit des veuves et orphelins de six (6) wilayas du Sud du pays.

Initiée par l'Organisation Salima-Souakri pour l'action caritative et humanitaire, en coordination avec l'association "Kaouafil El Kheir" de Blida, cette caravane comprend des aides au profit de plus de 500 familles nécessiteuses, dont des veuves et des orphelins résidents dans des régions isolées du Sud du pays.

Organisée sous le signe "Caravane du désert: Algérie, unité et solidarité" la caravane

profitera aux wilayas de Laghouat, Djelfa, Ghardaïa, El-Méniaa, Timimoun et Adrar, a indiqué la présidente de l'Organisation, la championne de judo et animatrice de télévision, Salima Souakri.

"Elle englobe des aides, représentées notamment par des denrées alimentaires de base, des vêtements, des couvertures, des jouets, des fournitures scolaires, des médicaments et des couches bébés", a-t-elle ajouté.

Mme Souakri n'a toutefois pas manqué d'exprimer son souhait de voir cette "première caravane humanitaire comme prélude pour une série d'initiatives humanitaires visant à porter aide aux catégories nécessi-

teuses parmi les populations des régions du Sud". Le vice-président de l'association "Kaouafil El Kheir", Mounir Latreche a, pour sa part, signalé l'inscription de cette opération dans le cadre des activités annuelles de l'association. Sa coïncidence avec le mois sacré du Ramadhan "vise le soutien des familles nécessiteuses, en les aidant à surmonter les difficultés quotidiennes auxquelles elles font face", a-t-il souligné.

Il a également fait cas de préparatifs, dans le cadre des activités conjointes entre les deux parties, en vue de lancer une caravane médicale au profit des habitants des régions du Sud, après le mois de Ramadhan.

ALLEMAGNE

8 morts dans la fusillade survenue dans une église à Hambourg (bilan provisoire)

La fusillade survenue, jeudi soir, dans une église des Témoins de Jéhovah à Hambourg, au nord de l'Allemagne a fait huit morts, dont "manifestement" le probable auteur des coups de feu, a indiqué, vendredi, la police dans un premier bilan officiel chiffré.

Ce dernier a "tiré sur les participants à une manifestation" organisée par la communauté, a précisé la police, en ajoutant que d'autres personnes avaient été blessées, "pour certaines d'entre-elles grièvement". Selon le magazine Der Spiegel, l'auteur présumé des coups de feu est un ancien membre des Témoins de Jéhovah, âgé d'une trentaine d'années, et il était



armé d'un pistolet. Les faits se sont déroulés pendant un service de prières organisé par la communauté dans son centre de Hambourg.

ENVIRONNEMENT

La pollution plastique des océans atteint des "niveaux sans précédent" (étude)

La pollution plastique des océans du globe a atteint des "niveaux sans précédent" depuis 15 ans, alerte une étude, qui presse le monde de conclure le traité international, attendu d'ici 2024, censé sauver la planète de ces déchets.

L'étude, publiée mercredi dans la revue américaine PLOS One, estime à 170.000 milliards le nombre de morceaux de plastique à la surface des océans, principalement des microplastiques, en grande partie rejetés en mer depuis 2005.

Le poids total de cette pollution représente 2,3 millions de tonnes, estime l'étude, soulignant que cette pollution "a atteint des niveaux sans précé-

dent au cours des 15 dernières années". Estimant que les précédentes étaient sous-évaluées, cette étude prévoit même une "accélération du phénomène si rien n'est fait pour y remédier".

Les résultats reposent sur des prélèvements de plastique dans plus de 11.000 stations du monde, sur 40 années, de 1979 à 2019. Ils n'ont constaté aucune tendance nette jusqu'en 1990, puis des fluctuations entre 1990 et 2005.

Mais au-delà de cette date, "nous constatons une augmentation très rapide, en raison d'une croissance rapide de la production et d'un nombre limité de politiques de contrôle des rejets", a déclaré Lisa Erdle,

une des auteurs. Au milieu de l'océan, cette pollution provient surtout d'engins de pêche et de bouées, tandis que les vêtements, les pneus de voiture et les plastiques à usage unique polluent souvent plus près des côtes.

Leur présence menace les animaux, qui s'empêtrent dans les morceaux les plus gros et ingèrent des microplastiques qui se propagent ensuite le long de la chaîne alimentaire, jusqu'à l'homme.

Si la tendance se poursuit, l'utilisation du plastique devrait presque doubler par rapport à 2019 dans les pays du G20 d'ici à 2050, pour atteindre 451 millions de tonnes par an, selon un

récent rapport international.

Depuis un an, 175 pays ont convenu de mettre fin à cette pollution en élaborant d'ici fin 2024 un traité contraignant sous l'égide des Nations unies.

La prochaine session de négociations est prévue en mai à Paris.

Pour les auteurs, ce traité doit être assez ambitieux pour réduire la production et l'utilisation du plastique, mais aussi mieux gérer son élimination.

"La récupération du plastique dans l'environnement n'a qu'un effet limité, et les solutions doivent donc porter en priorité sur la limitation des rejets plastiques", indique encore l'étude.

ETATS UNIS

La Californie se prépare pour une nouvelle tempête

Une nouvelle tempête majeure se dirigeait vers la Californie jeudi, déjà frappée cet hiver par une série de déluges qui ont engendré des chutes de neige record et des pluies diluviennes au cours des trois derniers mois. Deux "rivières atmosphériques", énormes couloirs de pluie qui transportent la vapeur d'eau emmagasinée dans les tropiques pour déverser des trombes d'eau sur la côte ouest des Etats-Unis, sont attendues lors des prochains jours.

De quoi générer d'importantes chutes de neige sur les montagnes de l'Etat, déjà exceptionnellement recouvertes, et des pluies torrentielles à basse altitude.

Certaines régions pourraient recevoir jusqu'à 18 centimètres de pluie, selon les météorologues, qui mettent en garde contre le risque d'inondations et de coulées de boue dans le centre et le nord de l'Etat.

La pluie pourrait notamment tomber dans des régions actuellement recouvertes de neige.

Cela risque de provoquer une fonte et un ruissellement massif, que les rivières californiennes pourraient avoir du mal à contenir. Une dépression "beaucoup plus humide

et chaude est attendue, en particulier de jeudi soir à samedi, où de fortes pluies sont attendues", a résumé la météorologue Bianca Feldkircher sur Twitter.

"En plus de la fonte des neiges, cela entraînera des inondations, particulièrement sous les 1.500 mètres".

Le sud de la Californie n'échappera pas aux intempéries, même si Los Angeles et ses environs sont moins susceptibles d'être inondés. L'agence des services météorologiques (NWS) de San Diego alerte toutefois sur un épisode pluvieux attendu vendredi sur les montagnes déjà bien enneigées de la région.

"L'épaisse couche de neige pourra absorber la pluie, mais les routes déneigées et les allées pourraient être recouvertes d'eau", a prévenu l'agence sur Twitter, qui recommande de déneiger les toits pour éviter une accumulation capable de causer des dégâts.

A l'est de Los Angeles, la région montagneuse de San Bernardino ressent encore l'impact des tempêtes les plus récentes.

Certains villages isolés ont été coupés du monde et la circulation a été établie depuis peu. Au moins trois personnes ont été

retrouvées mortes dans leurs maisons par les agents du shérif du comté, a expliqué une porte-parole au Los Angeles Times.

A San Bernardino même, certains habitants se sont parfois retrouvés incapables d'aller s'approvisionner en médicaments ou nourriture, à cause des routes bloquées par la neige. Il est tombé jusqu'à 2,5 mètres par endroits. Dans l'Oregon, où de nombreuses routes ont également été coupées par la neige, un automobiliste a dû faire preuve d'ingéniosité pour être secouru dans le comté de Lane. "Son véhicule s'est enlisé dans la neige et il n'avait pas de réseau téléphonique pour appeler à l'aide" dans cette région isolée, a expliqué le shérif local sur Facebook. Pour s'en sortir, l'homme "a attaché son téléphone portable au drone" qu'il avait avec lui. "Il a ensuite envoyé un texto à une personne de confiance, décrivant sa situation et sa position exacte, a appuyé sur "envoyer" et a lancé le drone à plusieurs centaines de mètres dans les airs", selon les agents du shérif.

Une fois dans les airs, le portable a réussi à capter le signal d'une tour relais, ce qui a permis de déclencher les secours.

ARGENTINE

Buenos Aires étouffée sous un interminable été caniculaire

Des classes qui ferment ou se claissent, des enfants mis à l'abri, des coupures de courant par quartiers, des records de température tombant l'un après l'autre: l'Argentine, et sa capitale en particulier, suffoquent dans un été interminable, le plus chaud de son histoire.

Alerte rouge des autorités sanitaires sur un tiers du pays le week-end dernier, et non-stop depuis une semaine sur l'agglomération de Buenos Aires où le thermomètre affichait jeudi 34 degrés: l'Argentine vit sa neuvième vague de chaleur de ce printemps-été austral depuis début novembre.

La précédente vague, en février, avait vu tomber des records, scellant l'été le plus chaud pour Buenos Aires depuis le début des registres (1906), avec 25,6 degrés de moyenne quotidienne (nuit comprise). A l'échelle du pays, c'est l'été le plus chaud depuis 1961, et les statistiques continuent de se réécrire pour un mois de mars: 38 degrés le 3 mars, selon le Service de météorologie national (SMN). Dans la capitale, très végétale notamment depuis les grands travaux paysagistes du début du 20e siècle, mars est généralement un mois agréable, celui d'une chaleur clémente, de soirées adoucies.

Mais cette année, les minimales ne baissent pas, et les anciens se creusent la mémoire.

De nombreuses classes ont été suspendues dans la province de Buenos Aires, faute d'équipement de climatisation. Et dans de nombreux quartiers de l'agglomération les coupures d'électricité, pas inhabituelles l'été, se succèdent sous la forte demande sur le réseau, à l'image des 200.000 foyers sans électricité le 10 février, une journée particulièrement chaude. "Une vague de chaleur, ça entre dans la variabilité climatique normale.

Mais avec le changement climatique, des vagues plus persistantes et plus intenses sont observées partout.

Et en Argentine, elles se produisent aussi en Patagonie", explique Enzo Campetella, un expert météorologue indépendant.

Le 9 février le mercure avait atteint 42 degrés en Patagonie. De fait, la vague de chaleur est non seulement anormale pour un mois de mars, mais aussi du fait de "sa durée, sept jours à Buenos Aires" au lieu de trois en moyenne, souligne Cindy Fernandez, météorologue du SMN. Difficile pour autant d'attribuer tout au changement climatique, relève-t-elle. Le scénario climatique actuel du pays doit aussi au phénomène La Nina, qui inflige depuis trois ans une sécheresse sévère, avec de lourdes pertes prédites au triptyque soja-blé-mais, dont l'Argentine agro-exportatrice dépend tellement.

La Nina touche à sa fin, et "devrait faiblir puis disparaître avec l'automne austral, pourtant l'atmosphère tarde à réagir", souligne Cindy Fernandez. Selon le SMN, les températures automnales pourraient continuer à surpasser les moyennes, de 40% à 55%. De fait, la semaine prochaine devrait voir une nouvelle vague, prévient la météorologue.

Un train de marchandises de Norfolk Southern déraile en Alabama

Un train de marchandises exploité par la compagnie ferroviaire américaine Norfolk Southern a déraillé jeudi près de Piedmont dans l'Etat d'Alabama, dans le sud-est des Etats-Unis. Le National Transportation Security Board (NTSB) a tweeté jeudi après-midi que les enquêteurs du NTSB se rendaient sur les lieux. Norfolk Southern a indiqué dans un communiqué qu'environ 30 wagons vides avaient déraillé alors que le

train se rendait d'Atlanta, en Géorgie, à Meridian, dans le Mississippi. "Aucun blessé n'est à déplorer et aucun déversement de produits toxiques n'est à signaler", précise le communiqué. "Nous travaillons en étroite coordination avec les autorités locales." L'agence de gestion des urgences du comté de Calhoun, en Alabama, a écrit sur Facebook que l'incident s'était produit dans la région de White Plains jeudi matin. "Il n'y a pas de bles-

sés et aucune fuite de produits toxiques n'a été signalée", a indiqué l'agence. "Il n'y a AUCUN danger pour le public." Le déraillement du train s'est produit quelques heures seulement avant que le PDG de Norfolk Southern, Alan Shaw, ne témoigne devant un groupe de législateurs américains au sujet d'une série d'incidents impliquant la société de transport. Le NTSB a annoncé en début de semaine une "enquête spéciale" sur la culture de sécu-

rité de Norfolk Southern. Le mois dernier, un train de marchandises de Norfolk Southern transportant des produits dangereux a déraillé à East Palestine, dans l'Ohio.

Le déraillement, qui s'est produit le 3 février, a provoqué un incendie important et une fuite de produits toxiques dans la région d'East Palestine, un village situé à la frontière entre l'Ohio et la Pennsylvanie.

TIARET

Renforcement du service de Gynécologie-obstétrique de l'Hôpital de Frenda



Le service de Gynécologie-obstétrique de l'Établissement hospitalier public de Frenda (Tiaret) s'est renforcé de 35 nouveaux lits dans le cadre de son extension et de sa réhabilitation, a-t-on appris jeudi de son chef, Yacine Benrabah.

M. Benrabah a indiqué que la capacité du service de Gynécologie-obstétrique de l'Établissement hospitalier public de Frenda (Tiaret), mis en exploitation hier, mercredi passe ainsi de 20 à 55 lits.

En outre, M. Benrabah a fait part de la construction d'un étage supérieur, d'une deuxième salle d'accouchement, deux salles de chirurgie propres à ce service, ainsi que l'extension d'une nouvelle salle néo-natale portant à 222 le nombre total de lits.

Cette opération devra améliorer la prise en charge des femmes enceintes ainsi que les conditions de travail du personnel médical.

Le service enregistre en moyenne 270 accouchements par mois dont 50 par césarienne.

Selon la même source, ce projet a également permis la réalisation d'une salle pour installer un scanner, outre la rénovation des services de blanchisserie et de la morgue où il a été proposé de nommer un médecin légiste pour l'ouverture du service de Médecine légale, pour la première fois au niveau de l'hôpital.

La réalisation de ces travaux a nécessité une enveloppe financière de 64 millions DA sachant que la Direction de la Santé et de la population a financé les travaux de réhabilitation, et ce, dans le cadre de son programme sectoriel, au titre de l'exercice 2022, tandis que l'EHP de Franda a pris en charge l'opération d'équipement sur son budget de l'exercice 2023.

Il est attendu une baisse de la pression sur cet établissement après la réalisation d'un hôpital de 60 lits dans la commune voisine de Takhmert qui dénombre une population d'environ 47.000 habitants, dont le coup d'envoi des travaux a été donné récemment par le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a-t-on souligné de même source.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

4 nouveaux cas et aucun décès

Quatre (04) nouveaux cas de Coronavirus (Covid-19) ont été enregistrés et aucun décès n'a été déploré, alors qu'une guérison à été recensée ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés passe ainsi à 271.503 cas, celui des décès demeure inchangé (6.881), tandis que celui des patients guéris passe à 182.820 cas.

En outre, un seul patient est actuellement en soins intensifs, souligne la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, cependant, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène et la distanciation physique.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Lancement de la production d'insuline en flacons à Constantine à compter du 19 mars (ministre)

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé, jeudi à Cherrhell (Tïpasa) le lancement de l'opération de production d'insuline en flacons par l'unité de Saïdal à Constantine à compter du 19 mars courant, indique un communiqué du ministère.

Selon le communiqué, l'annonce du lancement prochain de la production d'insuline en flacons par l'unité de production de Constantine a été faite lors d'une conférence de presse animée par M.

Aoun à l'issue de sa visite de terrain à l'unité de production du groupe Saïdal à Cherrhell dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection effectuée dans certaines entreprises pharmaceutiques de production de médicaments et de matériels médicaux à Tipasa, en compagnie du wali de la ville Aboubakr Bousseta et de la délégation l'accompagnant.

Lors de l'inspection de cette unité, troisième et dernière étape de la visite, le ministre a exprimé sa "déception face à ce qu'il a découvert à l'unité de Saïdal à Cherrhell", dénonçant "la mauvaise gestion et le manque d'exploitation des équipements de production en fabricant seulement deux catégories thérapeutiques", ajoutée



le document. M. Aoun a exprimé également ses regrets "quant à la dépendance financière de cette unité au groupe à travers l'absence de bénéfices", dénonçant à nouveau "la mauvaise gestion de l'administration à haut niveau".

Il a affirmé qu'il "prendra ses responsabilités en sa qualité de premier responsable du secteur".

Le ministre a également critiqué "le non respect par Saïdal des instructions du ministère qui somment tous les opérateurs à présenter un rapport hebdomadaire sur l'état de leurs stocks et le seuil de production sur la plateforme numérique dédiée à cet

effet en vue de garantir la traçabilité et une meilleure maîtrise de la disponibilité des médicaments".

M. Aoun a affirmé que Saïdal ne bénéficiera plus de traitement privilégié ni particulier, soulignant que les mesures seront appliquées avec fermeté étant donné que le groupe bénéficie de fonds publics.

En vue d'améliorer la performance et la gestion du groupe, il a instruit la présidente directrice générale de Saïdal, Fatoum Akacem, d'"appliquer les contrats d'efficacité et de se passer des mauvais directeurs".

La première étape de la

visite du ministre était l'entreprise Novapharm spécialisée dans l'importation, la production et la distribution des médicaments, où il a donné des instructions pour une meilleure exploitation des équipements de production et l'augmentation des capacités de production ainsi que le nombre de classes produites, appelant à "se lancer dans la production des bandelettes d'auto-surveillance glycémique, avant la fin juin compte tenu des besoins du marché en ces fournitures médicales".

Il a également appelé les responsables du laboratoire Marc à investir en Algérie à travers la construction de sa propre unité, soulignant que "l'Algérie est un partenaire et non pas seulement un marché".

La deuxième étape de sa visite était à l'unité de production "King Diagnostics" spécialisée dans la fabrication et le montage local des tests d'auto-diagnostic rapide.

M. Aoun a appelé les responsables de cette unité à accélérer la production des appareils de dépistage de drogues et d'alcool qui peuvent être utilisés dans les services des urgences à l'hôpital, mais aussi au niveau des points de contrôle des corps de sécurité.

SYSTÈME DE SANTÉ

Saihi insiste sur la formation continue et la numérisation

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a insisté, jeudi à Alger, sur l'importance de la formation continue des professionnels du secteur et la numérisation du système pour améliorer le service.

Présidant le lancement de la 3e session sur l'hygiène hospitalière et la gestion des soins dans les services des urgences à l'École nationale du management et de l'administration de la santé (ENMAS) à El Marsa, le ministre a évoqué la formation continue des personnels, relevant que "si la formation de base garantit l'acquisition de connaissances, la pratique exige leur actualisation par la formation continue en vue de développer les programmes, d'améliorer les services prodigués aux citoyens et d'être au diapason des évolutions". Le deuxième point évoqué par le ministre

porte sur l'hygiène hospitalière et les urgences où il a indiqué que les établissements hospitaliers ne peuvent pas produire des services au citoyen sans hygiène et ce pour éliminer la propagation des maladies en milieu hospitalier et d'autres transmises par les visiteurs et les professionnels de la santé.

Le ministre a dévoilé à ce propos le lancement d'une plateforme numérique propre au ministère à même d'assurer la poursuite de la formation et la sensibilisation à ce sujet pendant une année par visioconférence. Quant au troisième point, il s'agit de "l'humanisation des soins et de la solidarité avec les malades en tant que services entrant dans le cadre de l'amélioration du service public". Le ministre est revenu sur la semaine nationale de la pré-

vention organisée par le ministère à travers les 58 wilayas du pays du 5 au 11 mars en cours, appelant à œuvrer pour que cet événement donne ses fruits notamment en matière de soins. S'agissant de la numérisation, le ministre a indiqué qu'elle jouit "d'une place importante dans le secteur", car l'utilisation de cette technologie moderne donnera lieu à de meilleurs résultats.

Le ministère de la Santé a organisé quatre sessions sur "l'hygiène hospitalière et la gestion des soins dans les services d'urgences". La première à Sétif, la deuxième à Oran au cours du mois de février dernier, la troisième à Alger et la quatrième aura lieu prochainement à Ouargla avant de généraliser cette formation au niveau de toutes les wilayas du pays.

CAC DE DRAA BEN KHEDDA (TIZI-OUZOU)

Ouverture prochaine de 2 nouveaux services médicaux

Deux (2) nouveaux services médicaux, en l'occurrence oncologie pédiatrique et hématologie, seront ouverts prochainement au Centre anti-cancer (CAC) de Draa Ben Khedda, à l'Ouest de Tizi-Ouzou, a indiqué jeudi le directeur de la santé par intérim, Farid Salemi.

Ces deux nouveaux services composés de 4 nouveaux blocs opératoires permettront, a-t-il souligné, d'améliorer la prise en charge, la qualité et la quantité des soins offerts aux patients qui, parfois, sont obligés d'aller dans d'autres établissements pour la poursuite de leurs soins.

M. Salemi qui s'exprimait lors d'une visite sur le terrain du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a, également, soulevé des contraintes rencontrées pour la

mise en service de l'unité de médecine nucléaire au niveau de l'Établissement Hospitalier spécialisé (EHS) et qui consiste, principalement, en l'absence d'un personnel spécialisé. Pour atteindre les objectifs assignés à cet établissement, il a fait savoir que la DSP est à la recherche d'une "collaboration étroite" avec l'Université Mouloud Mammeri (UMMTO) pour renforcer l'établissement en personnel soignant spécialisé.

"Nous sommes en pourparlers avec l'université en vue d'une collaboration pour atteindre les objectifs assignés à cet établissement et en faire un terrain de stage privilégié pour les résidents en cardiologie et en réanimation médicale pour suppléer le déficit constaté en matière de person-

nel soignant", a-t-il dit, signalant que cette collaboration avec la faculté de médecine concernera, également, l'EHS de cardiologie. Le président de l'APW, Mohamed Klalèche, a, pour sa part, insisté sur la priorité de doter les urgences de l'EHS de cardiologie en moyens matériel et humain, nécessaires pour "assurer une prise en charge des urgences quotidiennes".

Il a, en outre, appelé à la tenue, la semaine prochaine au siège de l'APW, d'une réunion entre les responsables de la DSP, ceux de la faculté de médecine de l'UMMTO ainsi que les chefs de services des établissements pour faire avancer ce projet de collaboration.

OMS

Accusé de racisme, le directeur régional Takeshi Kasai débarqué

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a "mis fin au contrat" du directeur régional pour le Pacifique occidental, le Japonais Takeshi Kasai, qui a été accusé de racisme et de mauvaises pratiques, a-t-on indiqué auprès d'une source diplomatique à Genève.

La décision de se séparer du Dr Kasai vient après une réunion de deux jours du Comité exécutif de l'organisation à Genève et fait suite à la recommandation de renvoi émise la semaine dernière par le comité régional pour le Pacifique occidental.

La décision a été prise "après un examen minutieux", précise dans son courrier l'OMS, selon la même source.

En octobre 2021, des dizaines de collaborateurs de l'OMS avaient émis une plainte interne contre le Dr Kasai, qui avait pris en 2019 la tête de la direction régionale du Pacifique occidental - qui couvre 1,9 milliard de personnes dans 37 pays -, avant d'envoyer un courriel à la mi-



janvier 2022 aux pays membres du Conseil exécutif de l'agence onusienne pour les alerter. Ils y accusaient le Dr Kasai d'avoir un "leadership autoritaire et raciste" mais

aussi d'avoir partagé régulièrement des informations privilégiées avec le ministère japonais des Affaires étrangères, ou encore d'avoir "gaspillé" l'argent des donateurs.

Ces graves accusations avaient été révélées fin janvier 2022 par l'Agence de presse Associated Press.

C'est la première fois qu'une telle situation se produit à l'OMS, qui a fait temporairement remplacer le Dr Kasai par la directrice générale adjointe de l'OMS, Zsuzsanna Jakab.

Selon la source diplomatique à Genève, celle-ci gardera ces fonctions jusqu'à ce qu'un ou une remplaçante soit élue par le comité régional. L'élection doit se tenir en octobre 2023. Elus par les Etats membres de la région qu'ils dirigent, puis par les Etats membres du Conseil exécutif de l'OMS, les directeurs régionaux de l'OMS ont des pouvoirs importants.

ETATS UNIS

Des habitants de l'Ohio présentent différents symptômes après le déraillement d'un train toxique (médias)

Les enquêtes d'évaluation sanitaire menées à East Palestine, dans l'Ohio, montrent que les symptômes les plus courants ressentis par les habitants depuis le déraillement d'un train toxique le mois dernier comprennent des maux de tête, de la toux et de l'anxiété, a rapporté USA Today. D'autres symptômes courants signalés par les habitants sont la fatigue ainsi que des irritations, des douleurs ou des brûlures au niveau de l'épiderme, selon un communiqué du Bureau du gouverneur de l'Ohio, Mike DeWine.

Les résultats de l'enquête, menée par les autorités sanitaires de l'Ohio et le département américain de la Santé et des Services sociaux, ont été publiés la semaine dernière.

L'enquête, après exposition à des produits chimiques, a été effectuée auprès de 168 personnes qui, au cours des deux dernières semaines, se sont rendues à la clinique d'évaluation sanitaire de l'Ohio ou ont reçu la visite de fonctionnaires fédéraux à leur domicile.

L'âge médian des personnes interrogées, dont l'écrasante majorité a plus de 18 ans, est de 57 ans.

Près des trois quarts des personnes interrogées, soit 74 %, ont affirmé avoir souffert de maux de tête depuis le déraillement.

Six sur 10 ont dit avoir toussé et un peu plus de la moitié ont dit avoir ressenti une irritation, une douleur ou une brûlure au niveau de la peau.

En outre, sur les 168 personnes interrogées, 64 % ont dit avoir ressenti de l'anxiété et 58 % de la fatigue. Le bureau de M. DeWine a indiqué que les autorités utiliseraient ces informations pour "mieux comprendre l'impact du déraillement sur les habitants et déterminer la réponse appropriée à apporter en matière de santé publique".

Selon le bureau de M. DeWine, les résultats des échantillons d'eau prélevés dans les systèmes d'eau privés des habitations de East Palestine "continuent de ne pas montrer de niveaux nocifs de contaminants", et l'enlèvement des déchets dangereux provenant du déraillement est en cours.

BURKINA FASO

MSF reprend ses activités un mois après la mort de deux de ses employés

L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a annoncé mercredi la reprise de ses activités au Burkina Faso, suspendues il y a un mois après la mort de deux employés lors d'une attaque de terroristes dans le nord-ouest du pays.

"Après les avoir suspendues à la suite de l'attaque qui a coûté la vie à deux employés, nos équipes reprennent les activités dans le pays - à l'exception de celles dans la Boucle du Mouhoun, la région où l'attaque a eu lieu", a indiqué l'ONG sur Twitter.

"Cette mesure de suspension était nécessaire en solidarité avec nos équipes endeuillées et pour analyser les risques auxquels nous sommes exposés", a ajouté MSF, dont l'attention est désormais portée "sur la région du Centre-Nord, qui fait face à une crise sécuritaire avec des déplacements massifs des populations".

Le 8 février, MSF avait annoncé la mort de deux de ses employés burkinabè tués le jour même sur la route entre Déougou et Tougan, dans le nord-ouest du pays.

Selon l'ONG, des "hommes armés" avaient "pris pour cible" un "véhicule de Médecins sans frontières, clairement identifié" et transportant une équipe médicale de quatre personnes.

Le Burkina Faso connaît une intensification des violences terroristes depuis le début de l'année, faisant des dizaines de morts quasiment chaque semaine.

APS

MAURITANIE

Des cas de rougeole à Nouakchott

Le ministère mauritanien de la Santé a annoncé, jeudi, avoir détecté des cas de rougeole dans la capitale Nouakchott.

Le directeur général de la santé publique au ministère de la Santé, Mohamed Mahmoud Ould Eal Mahmoud, a indiqué dans un communiqué publié par le ministère que les cas enregistrés concernaient un certain nombre d'enfants qui n'avaient pas reçu la totalité des vaccins.

L'enregistrement de trois cas de cette

maladie est considéré comme une épidémie, et fait l'objet d'une prise en charge rapide et appropriée, a souligné Ould Eal Mahmoud. Et d'ajouter : "L'état d'alerte a été lancé, les équipes de santé se sont réunies dans les secteurs concernés, de même qu'ont été identifiées les zones qui feront l'objet de l'intervention." Le responsable mauritanien a insisté sur "l'importance de la contribution de tous aux efforts de prévention nécessaires, afin d'empêcher la

propagation de cette maladie dans le pays".

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la rougeole reste l'une des principales causes de mortalité infantile dans le monde, malgré l'existence d'un vaccin fiable et efficace contre cette maladie. Ses symptômes se manifestent par une forte fièvre, des quintes de toux, un rhume, une irritation et un rougeur des yeux, des maux de gorge et des éruptions cutanées sur l'ensemble du corps.

CHOLÉRA

Le Malawi face à l'épidémie de choléra la plus meurtrière en 20 ans (ONU)

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a annoncé que le Malawi est confronté à l'épidémie de choléra la plus meurtrière des 20 dernières années et le passage du cyclone Freddy pourrait aggraver la situation.

Selon un communiqué de l'ONU publié jeudi, le cyclone Freddy pourrait déclencher une épidémie mortelle de choléra s'il provoque de fortes pluies dans la partie sud du Malawi.

Le représentant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Malawi, Rudolf Schwenk, a déclaré que "le Malawi faisait face à la plus grande épidémie mortelle de choléra de son histoire". Schwenk a déclaré : "Selon les données, l'augmentation

mondiale des cas de choléra pourrait mettre un milliard de personnes en danger dans 43 pays".

L'Organisation mondiale de la santé prévient que l'épidémie de choléra va augmenter.

Selon les données de l'OMS, 1616 décès et 51 835 cas de choléra ont été enregistrés au Malawi depuis mars 2022.

Notant que les cas de choléra ont augmenté dans des pays comme le Burundi, le Cameroun, la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Mozambique, le Nigéria, le Kenya et la Somalie, l'organisation averti que le Malawi est confronté à l'épidémie de choléra la plus meurtrière de ces 20 dernières années.

179 cas de choléra détectés au Soudan du Sud (autorités)

Au total, 179 cas de choléra ont été recensés au Soudan du Sud, dont un décès, depuis le 22 février 2023, indiquent jeudi les autorités du pays.

Dans un communiqué, la ministre sud-soudanaise de la santé, Yolanda Awel Deng Juach, a annoncé la découverte de 179 cas de choléra dans la région

de Malakal, dans l'état du Haut-Nil, depuis le 22 février dernier. Selon Yolanda Juach, les enfants sont les plus touchés par l'épidémie.

Environ 170 des cas enregistrés sont des enfants, précise la communiquée.

Le Gouvernement du Soudan du Sud a déclaré une "épidémie de choléra" dans

le pays. L'Afrique du Sud, la Tanzanie, le Zimbabwe et le Mozambique figurent parmi les pays les plus touchés par l'épidémie de choléra détectée dans 12 des 54 pays africains.

L'OMS a lancé un appel à l'aide pour lutter contre l'épidémie de choléra en Afrique.

POLLUTION EN THAÏLANDE

200.000 personnes admises à l'hôpital

Quelque 200.000 personnes en Thaïlande ont été admises à l'hôpital cette semaine pour des problèmes de santé liés à la pollution de l'air, ont indiqué les autorités sanitaires.

Plus de 1,3 million de personnes sont tombées malades dans le royaume depuis le début de l'année en raison de l'air pollué, a précisé mercredi le ministère de la Santé publique, cité par des médias.

La capitale Bangkok, mégapole d'environ 11 millions d'habitants, vit depuis

le début de la semaine dans un brouillard opaque qui incite la population à porter le masque dehors.

Le "smog" toxique qui recouvre l'horizon, est lié aux émissions des véhicules et des industries, ainsi qu'aux fumées provenant du brûlage des cultures saisonnières, récurrent à cette période de l'année.

Un médecin du ministère de la Santé publique, Kriangkrai Namthaisong, cité par les médias, a demandé aux Bangkokois de porter un masque N95 (équivalent d'un FFP2) lorsqu'ils sortent. Les enfants, les femmes enceintes et les personnes avec des problèmes respiratoires ou cardiaques doivent aussi rester à l'intérieur, a-t-il ajouté. Les 50 arrondissements de Bangkok ont tous présenté mercredi des taux de particules fines (PM 2,5) -- particulièrement dangereuses car elles pénètrent profondément dans les poumons -- bien supérieurs aux seuils de prévention. Jeudi à midi, dans le district central de Pathumwan, le taux de 70

microgrammes par mètres cube sur les 24 dernières heures a été constaté par une agence locale de veille de pollution atmosphérique.

Il dépasse largement la recommandation de l'Organisation mondiale de la santé (15).

Les autorités de la métropole (Bangkok Metropole Administration, BMA) ont mis en place des points de contrôle pour vérifier les pots d'échappement des voitures, a indiqué un porte-parole de la BMA, Aekvarunyo Amrapala.

ANÉVRISME DE L'AORTE ABDOMINALE PEUT-ON LE DÉPISTER ?

Les anévrismes de l'aorte abdominale sont la 3^e cause de décès cardiovasculaire. En France, 6 000 personnes en meurent chaque année : un chiffre qui pourrait être divisé par deux si la maladie était dépistée à temps.

La plupart des artères peuvent être le siège d'un anévrisme (une dilatation de la paroi). Lorsque cette dilatation touche l'aorte abdominale (le plus souvent, entre les artères rénales et la bifurcation aortique, au niveau de l'abdomen) cela entraîne une augmentation de la fragilité de la paroi aortique au point de pouvoir se rompre et entraîner la mort.

PRINCIPAL FACTEUR DE RISQUE : LE TABAC

En France, on estime que 6 000 personnes en décèdent chaque année. Les facteurs de risque sont multiples : avoir des antécédents familiaux d'anévrisme de l'aorte abdominale (AAA), avoir des troubles cardiovasculaires et notamment de l'athérosclérose ou de l'hypertension. Mais le principal facteur de risque est le tabagisme.

"La corrélation entre le tabagisme (actuel ou ancien) et la découverte d'un AAA est d'autant plus élevée que la durée du tabagisme ou la consommation (en nombre de cigarettes/jour) sont élevées", souligne la Haute autorité de santé (HAS). Cette dernière préconise donc aux médecins de proposer un dépistage aux hommes entre 65 et 75 ans fumeurs ou ayant été fumeurs ainsi qu'aux hommes entre 50 et 75 ans présentant des antécédents familiaux. Car en cas de rupture de l'aorte, le risque de décès est de 80%.

PEU DE SYMPTÔMES AVANT-COUREURS

Ce dépistage est d'autant plus important que l'anévrisme de l'aorte abdominale évolue silencieusement d'où le surnom que lui ont donné les Américains de "silent and instant killer". Il vise à détecter l'AAA, dans la



population à risque, avant la rupture. Des études ont en effet montré que cela diminuait la mortalité d'origine aortique de 45%.

L'examen de dépistage et de confirmation diagnostique est l'échographie-doppler. Il s'agit d'un examen rapide, non invasif (donc bien toléré) et particulièrement performant. Il permet de mesurer le diamètre maximal de l'aorte, mais également de rechercher d'autres anévrismes pouvant être associés à l'anévrisme de l'aorte abdominale (AAA).

ET EN CAS DE DÉPISTAGE POSITIF ?

Si le dépistage montre une dilatation de l'artère aortique entre 30 et 50 mm, le médecin va proposer un suivi régulier afin de surveiller son évolution et son éventuelle croissance. Dans le même temps il va diminuer le risque en :
- proposant une aide au sevrage tabagique
- normalisant la tension artérielle
- contrôlant le diabète et/ou le cholestérol
- stabilisant une éventuelle broncho-

pneumopathie chronique obstructive (BPCO)
- réduisant le surpoids.

En revanche, si le diamètre de l'artère dépasse les 50 mm, ou si sa croissance est supérieure à 10 mm par an, le médecin propose une prise en charge chirurgicale. Le choix du traitement (chirurgie ouverte ou endovasculaire) se fait alors en fonction de la taille et la morphologie de l'anévrisme et des facteurs de risque du patient.

LES FUMEURS PLUS À RISQUE

Responsable d'environ 6 000 décès par an en France l'anévrisme de l'aorte abdominale justifie, selon la Haute autorité de santé, un dépistage ciblé. Mais qui est concerné et comment se passe ce fameux dépistage ? L'aorte abdominale est la plus grosse artère du corps.

Elle part du cœur et descend le long du thorax pour transporter le sang jusqu'aux autres organes puis elle se divise en deux pour irriguer les jambes.

L'anévrisme de l'aorte abdominale est une dilatation de l'aorte permanente et généralisée sans symptôme visible. En cas de rupture, il y a hémorragie interne et dans 80 % des cas, sans prise en charge médicale rapide, elle peut être fatale. Le dépistage permet de faire passer ce risque de mortalité à seulement 5 % en cas de chirurgie programmée.

En 2009-2010, 34 % des patients opérés en France d'un AAA (anévrisme de l'aorte abdominale sous-rénale) rompu sont dé-



dés alors qu'ils ne sont que 3% des patients opérés en cas d'AAA non rompu. Sur cette même période, l'incidence des anévrismes diagnostiqués et opérés était comprise entre 6 000 et 7 000 AAA par an, avec une augmentation de 29 % du nombre d'opérations d'anévrisme de l'aorte abdominale entre

2006 et 2010", rapporte la Haute autorité de santé. Les facteurs de risque sont multiples : être fumeur ou ancien fumeur, avoir des antécédents familiaux d'anévrisme de l'aorte abdominale, avoir des troubles cardiovasculaires (hypertension, athérosclérose...) ou du cholestérol. Les hommes sont

13 fois plus touchés que les femmes. Cette pathologie survient surtout après 65 ans.

UNE ÉCHOGRAPHIE SUFFIT

C'est pourquoi la Haute autorité de santé préconise que les médecins proposent lors d'un rendez-vous un dépistage aux hommes entre 65 et 75 ans fumeurs ou ayant été fumeurs ainsi qu'aux hommes entre 50 et 75 ans présentant des antécédents familiaux. L'examen ne se fait qu'une seule fois et consiste en un écho-doppler. Si nécessaire, des examens diagnostiques complémentaires (scanner et IRM) permettent de préciser les caractéristiques de l'AAA. Si le diamètre de l'anévrisme est supérieure à 10 mm/an ou sa vitesse de croissance supérieure à 10 mm/an, une opération chirurgicale est préconisée. Dans les autres cas, une surveillance et un changement dans les modes de vie (arrêt du tabac, reprise d'une activité physique, diminution du surpoids...) sont conseillés.

Des chercheurs découvrent le gène de l'anévrisme



Des chercheurs de l'Institut du Thorax, à Nantes, ont découvert un gène qui serait impliqué dans l'anévrisme intracrânien. L'anévrisme intracrânien est une déformation de la membrane des artères du cerveau qui touche 3 % de la population française et cause plus de 100 000 décès par an, faute de pouvoir être détecté. Mais la voie vers un test de détection précise pourrait bien avoir été ouverte par les chercheurs de l'Institut du Thorax de Nantes. Ceux-ci viennent en effet de découvrir un nouveau gène qui serait impliqué dans l'anévrisme intracrânien.

L'HYPERTENSION ARTÉRIELLE AUGMENTE LE RISQUE D'ANÉVRISME

En décryptant l'ADN de plusieurs membres d'une même famille présentant un anévrisme, les chercheurs ont découvert la mutation d'un gène chez toutes ces personnes. Puis ils ont découvert la même anomalie génétique chez les membres de 5 autres familles présentant un anévrisme. "Aujourd'hui, aucun test sanguin ne permet d'établir un diagnostic simple des anévrismes intracrâniens", précisent les chercheurs. La mesure de l'activité de ce gène pourrait donc offrir la possibilité d'une détection simple et précoce des anévrismes intracrâniens. Outre cette anomalie génétique, les chercheurs n'ont pas également démontré que l'hypertension présentait un facteur de risque supplémentaire dans le développement de l'anévrisme.

By Hypocrite.fr

RUPTURE D'ANÉVRISME MANGER DES FRUITS DIMINUE LE RISQUE

Les gros mangeurs de fruits seraient plus protégés que les autres contre le risque de rupture de l'aorte abdominale selon une nouvelle étude suédoise.

Manger des fruits chaque jour serait bénéfique pour la santé, on nous le dit assez. Mais on se doute moins qu'ils ont une incidence sur le risque de rupture d'anévrisme. L'anévrisme de l'aorte abdominale est une dilatation anormale de l'aorte qui augmente son risque de rupture. Dans 80 % des cas cette rupture est fatale.

Les chercheurs de l'Institut Karolinska de Stockholm et de l'université d'Uppsala ont testé les versus des fruits sur plus de 80 000 adultes âgés de 40 à 84 ans. Cette étude de longue haleine parue dans la revue scientifique Circulation a duré treize ans. Pendant toutes ces années, les scientifiques ont scruté la loupe la consommation de fruits et de légumes des volontaires. Les résultats confirment que plus on mange de fruits, plus le risque de rupture d'anévrisme diminue. Trois fruits par jour ont fait baisser le risque de 44% chez ceux qui ont suivi ce régime comparé aux personnes qui n'ont pas mangé plus de 5 fruits par semaine. La consommation de deux fruits par jour a également eu un rôle positif en étant associé à une diminution du risque d'anévrisme de 25%.



Ce cercle vertueux s'est encore plus vérifié chez les hommes et, précisément, les hommes fumeurs, par ailleurs, une des catégories les plus exposées au risque de rupture d'anévrisme. Il n'empêche que "tout le monde devrait consommer quotidiennement la quantité de

fruits et légumes recommandée, pas seulement les fumeurs", précise le Dr Stackelberg, interrogé par Le Figaro. Les hommes sont 13 fois plus touchés que les femmes par cette pathologie qui survient généralement après 65 ans. Et le tabac fait partie des facteurs de

risque. Les chercheurs pensent que la consommation de fruits, sans recommander certains fruits en particulier, aurait un impact positif sur la pression artérielle. Mais on dispose de peu d'explications. Les fruits ont encore d'autres secrets à révéler.

QUELLE DIFFÉRENCE ENTRE AVC ET RUPTURE D'ANÉVRISME ?

Si l'on a globalement une idée de ce que signifient accident vasculaire cérébral (AVC) et rupture d'anévrisme, la différence entre les deux est plutôt floue. En vérité, la rupture d'anévrisme est un cas particulier d'AVC. On vous explique. On confond souvent rupture d'anévrisme cérébral et accident vasculaire cérébral, ou AVC. Si ces deux affections touchent la circulation sanguine du cerveau et constituent une urgence vitale, elles n'ont pas tout à fait la même définition.

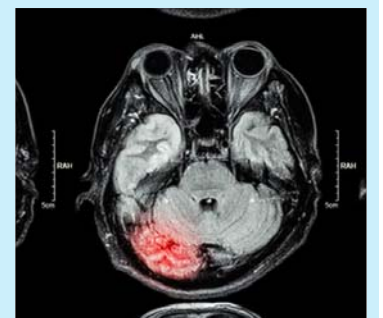
En réalité, l'accident vasculaire cérébral est une dénomination globale, qui inclut plusieurs affections dont la rupture d'anévrisme.

L'accident vasculaire cérébral est une défaillance de la circulation sanguine dans une région plus ou moins grande du cerveau. Dans la zone touchée, les cellules sont privées d'oxygène apporté par le sang, et risquent donc de mourir si ce manque dure trop longtemps. L'AVC regroupe plusieurs affections qui ont différentes origines. Dans un premier temps, deux grandes classes d'AVC se distinguent.

L'AVC peut être dû à un arrêt du flux sanguin, à cause d'un caillot par exemple. On parle alors d'AVC ischémique cérébral, aussi appelé infarctus cérébral. Ce type d'AVC concerne 80% des cas d'AVC. Le caillot qui bouche le vaisseau peut avoir été amené par la circulation sanguine (AVC embolique), ou s'être formé directement dans le cerveau (thrombose). Ce type d'AVC s'oppose à l'AVC hémorragique causé par la rupture d'un vaisseau sanguin à l'intérieur du cerveau, entraînant une hémorragie. Un hématome se forme, comprime la zone cérébrale atteinte et interromp la circulation sanguine. Ce scénario concerne 20% des AVC.

LE CAS PARTICULIER DE LA RUPTURE D'ANÉVRISME

Parmi les AVC hémorragiques, on distingue deux cas particuliers : la malformation des vaisseaux sanguins et la rupture d'anévrisme. La malformation des vaisseaux sanguins, présente généralement dès la naissance, augmente le risque d'AVC hémorragique. L'anévrisme cérébral est un point faible d'un vaisseau



sanguin, une dilatation anormale d'une artère qui irrigue le cerveau. Ce type d'anomalie est plus souvent présent chez les personnes souffrant d'hypertension, de cholestérol ou encore chez les fumeurs. Sous la pression artérielle, un ballon de sang se forme au niveau de l'anévrisme. La rupture de l'anévrisme entraîne alors une hémorragie

cérébrale qui peut être fatale. Ce cas particulier concerne 10% des AVC et est responsable de 50% des AVC mortels chez les personnes de moins de 45 ans. A noter qu'il existe des ruptures d'anévrisme non cérébrales, ayant lieu au niveau de l'aorte, la plus grosse artère de l'organisme, qui part du cœur pour alimenter les organes en oxygène.

TUNISIE

Dissolution des conseils municipaux

Le président tunisien Kais Saïed a annoncé la dissolution des conseils municipaux et la convocation du nouveau parlement à tenir sa première plénière.

Réuni mercredi soir, le conseil des ministres a examiné une série de décrets lois et projets de textes relatifs à la dissolution des conseils municipaux et leur remplacement par des délégations spéciales.

Ces textes concernent également la convocation du nouveau parlement à tenir sa première plénière, selon la présidence tunisienne.

Parmi ces textes, figurent, également, les décrets-lois amendant la loi électorale pour l'élection des membres des conseils municipaux et l'élection des membres de l'Assemblée nationale des régions et districts.

Dans son intervention devant le conseil des ministres,



le chef de l'Etat tunisien a tenu à rappeler que "tous les délais ont été respectés en ce qui concerne la mise en place

d'une nouvelle loi fondamentale, l'organisation du référendum et l'élection des membres du nouveau parlement".

"Les dates fixées pour les prochaines échéances le seront tout autant", a-t-il assuré.

BURKINA

11 soldats et 112 terroristes tués dans des opérations de l'armée

Onze soldats et 112 terroristes ont été tués ces derniers jours, lors de plusieurs opérations anti-terroristes au Burkina

Faso, a annoncé jeudi l'état-major des armées.

"Plusieurs opérations d'envergure ont

été lancées simultanément (...) dans le cadre de la reconquête du territoire national voulue par le président de la Transition", indique un communiqué de l'armée, sans préciser la date exacte de celles-ci.

"Au cours de la progression de nos unités, onze de nos combattants ont perdu la vie sur le champ d'honneur.

Quatre autres qui ont été blessés, ont été pris en charge par les structures de santé", poursuit l'état-major qui précise que les unités terrestres ont été appuyées par des forces aériennes.

L'armée indique également que 112 terroristes ont été "neutralisés" (tués, ndlr) et des armes, des véhicules, des engins explosifs "détruits ou récupérés".

Les opérations, menées "depuis plusieurs jours" se poursuivent dans le nord et l'est du pays, particulièrement touchés par les attaques terroristes.

Selon le communiqué, elles ont permis de reprendre "le contrôle de certaines zones", et en particulier la commune de Partiaga, dans l'est du pays, où plusieurs civils ont été tués début mars par les groupes armés terroristes.

"Les forces ont effectivement mis pied à Partiaga et ont effectué des opérations de ratissage afin (...) de permettre une inhumation digne des civils qui ont perdu la vie suite aux exactions causées par les terroristes", souligne l'état-major.

APS

GUINÉE-BISSAU

Une réunion des chefs d'opérations militaires de la CEDEAO à Bissau

Une réunion des chefs d'opérations militaires et des chefs des logistiques des armées des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est ouverte jeudi à Bissau, capitale bissau-guinéenne.

Cette rencontre se tient en prélude de celle des chefs des armées de l'organisation régionale prévue lundi prochain en vue de discuter des stratégies à mettre en place pour lutter efficacement contre le terrorisme.

En ouvrant les travaux, le chef des forces armées bissau-guinéennes, Biagué Na Ntan, a souligné la nécessité de mettre en place une force militaire capable de neutraliser les forces négatives, afin de protéger les populations et leurs biens, mais aussi de sécuriser les infrastructures souvent visées par des terroristes.

Vu que "le terrorisme est un sérieux problème, il est urgent de mettre en place rapidement la Force en attente de la CEDEAO (FAC) comme prévu lors des précédentes réunions", a-t-il souligné.

De son côté, Hamidou Boly, représentant de la CEDEAO en Guinée-Bissau, a exhorté "les chefs militaires à présenter rapidement des propositions concrètes pour les opérations sur le terrain et la logistique" afin que les autorités politiques puissent les adopter et les mettre en place pour protéger les populations contre les terroristes et les menaces sur l'ordre constitutionnel dans la région.

Le président bissau-guinéen, Umaro Sissoco Embaló, assure actuellement la présidence en exercice de la CEDEAO, qui compte 15 pays membres, à savoir le Bénin, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Guinée, le Ghana, le Liberia, la Sierra Leone, le Sénégal, le Nigeria, le Niger, le Burkina Faso, le Mali et le Togo.

NIGÉRIA

L'armée réussit à secourir une responsable locale enlevée par des hommes armés

Une responsable locale enlevée le mois dernier par des hommes armés inconnus dans l'Etat de Cross River, dans le sud du Nigeria, a été libérée à la suite d'une mission de sauvetage menée par les forces armées nationales, a annoncé jeudi l'armée nigérienne. Gertrude Njar, commissaire aux Affaires féminines à Cross River, était retenue en otage depuis le 1er février, lorsque des hommes armés l'ont enlevée dans la partie sud de Calabar, chef-lieu de l'Etat. Elle a été libérée mercredi par des troupes qui sont intervenues selon des renseignements sur sa localisation en tendant "une embuscade tacite aux ravisseurs", a expliqué dans un communiqué Dorcas Aluko, porte-parole de la 13e brigade de l'armée nigérienne à Cross River. Selon la porte-parole, les troupes ont tendu une embuscade de manière tactique pour prendre les ravisseurs par surprise lors de la recherche de la victime, contraignant ceux-ci à s'enfuir en abandonnant leur otage. La victime a été emmenée à l'hôpital pour y être soignée avant de retrouver sa famille, a-t-elle indiqué, ajoutant que les troupes avaient déjà intensifié les opérations de recherche des hommes armés en fuite.

CAMEROUN

La reprise économique est en cours (FMI)

La reprise économique du Cameroun est en cours, avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) réel projetée à 4,3 % en 2023, contre 3,4 % l'année dernière, selon le Fonds monétaire international (FMI). Dans un communiqué publié à l'issue de la session de son Conseil d'administration du 8 mars, le FMI a estimé que la croissance du PIB camerounais devrait atteindre en moyenne 4,5 % à moyen terme. L'économie locale s'est montrée résiliente face à la pandémie de la COVID-19, le Cameroun étant cependant désormais confronté à des défis accrus dans un environnement mondial incertain, ce qui souligne la nécessité d'une mise en œuvre résolue des réformes, indique le communiqué. "Les réformes structurelles doivent être accélérées pour renforcer la viabilité extérieure et budgétaire à moyen terme et amener le Cameroun vers une croissance inclusive et résiliente grâce à une économie diversifiée. Les perspectives à moyen terme du pays restent favorables", a noté le FMI. La performance du Cameroun, dans le cadre du programme triennal 2021-2024, étant jugée "mitigée", le FMI a appelé les autorités à prendre de nouvelles mesures visant à améliorer l'efficacité des investissements, à renforcer l'inclusion financière et à améliorer le climat des affaires. Cela devrait, selon l'organisation, s'accompagner d'un renforcement de la transparence, de la gouvernance et du cadre anti-corruption, ainsi que de la garantie de la stabilité du secteur financier.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Combats violents vendredi entre l'armée et la rébellion à l'Est du pays

Des combats font rage vendredi matin entre l'armée et les rebelles du M23 dans l'est de la République démocratique du Congo à moins de 30 km de la grande ville de Goma où un avion d'aide européenne d'urgence est attendu dans la journée, selon des sources locales, citées par des médias.

L'appareil est le premier affrété dans le cadre d'un pont aérien humanitaire civil annoncé samedi par l'Union européenne pour venir en aide aux populations affectées par les combats.

Goma est le chef-lieu du Nord-Kivu, province dans laquelle le M23 a conquis depuis l'année dernière de vastes pans de territoire.

La plupart des voies terrestres d'approvisionnement de la cité sont coupées et Goma se retrouve coincée entre le Rwanda à l'est, le lac Kivu au sud et les rebelles au nord et à l'ouest.

La ville compte plus d'un million d'habitants, auxquels se sont ajoutés des milliers de déplacés de guerre, chassés de leurs villages par les combats. L'avion d'aide transporte notamment des abris d'urgence, des kits d'hygiène et des médicaments.

Sur le terrain, après une journée d'accalmie jeudi, les affrontements ont repris tôt vendredi à l'ouest de Goma, au niveau du village de Murambi, à moins de 30 km de la ville.

Entre ce village et Goma se trouve la cité de Saké, considérée comme le dernier verrou sur la route vers la capitale provinciale.

"La population est de nouveau dans la psychose", a déclaré aux médias Léopold Busanga, président de la société civile de Saké. D'autres combats sont signalés plus au nord, à environ 70 km de Goma, selon un responsable local.

Après plusieurs annonces d'arrêt des hostilités restées sans effet ces derniers mois, un cessez-le-feu était censé entrer en vigueur mardi.

La veille, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, exhortait la rébellion à se conformer à cette trêve, tandis que samedi, le président français Emmanuel Macron, en visite à Kinshasa, menaçait de sanctions les parties au conflit qui ignoreraient cette nouvelle échéance.

Mais les armes ne se sont pas tuées et le M23 a continué à étendre son territoire. Une délégation du Conseil de sécurité de l'ONU est arrivée jeudi soir à Kinshasa pour une visite de trois jours en RDC. Elle doit séjourner samedi et dimanche à Goma.

L'ONU condamne les tueries de civils dans le nord-est du pays

La représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies en République démocratique du Congo (RDC), Bintou Keita, a condamné les récentes attaques contre les civils dans la province du Nord-Kivu (est).

Bintou Keita, a condamné "avec la plus grande fermeté les tueries ignobles", les récentes attaques contre les civils dans la province du Nord-Kivu (est), rapporte vendredi un communiqué de la Mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en RDC (MONUSCO).

Dans ce communiqué de presse, Bintou Keita, également cheffe de la MONUSCO, exhorte les autorités congolaises à "diligenter une enquête et à traduire en justice les auteurs de ces exécutions sommaires".

Mme Keita rappelle l'engagement de cette mission onusienne à "contribuer à ces efforts et réitérer son appel à une cessation immédiate des violences de tous les groupes armés contre les civils".

Plus de quarante personnes sont mortes dans la nuit de mercredi à jeudi dans une nouvelle attaque attribuée aux rebelles des Forces démocratiques alliées (ADF), affiliés au groupe terroriste auto-proclamé Etat islamique (EI/Daech), dans l'est de la République démocratique du Congo, selon les autorités locales.

PALESTINE

45 membres du Congrès américain appellent Biden à sauver la solution à deux Etats

Quarante-cinq (45) membres au Congrès américain ont appelé, le Président des Etats-Unis, Joe Biden, "à prendre toutes les mesures diplomatiques pour arrêter l'annexion de la Cisjordanie- occupée par l'entité sioniste et sauver la solution à deux Etats, conformément aux résolutions onusiennes et celles du Conseil de sécurité".

Dans une lettre envoyée à Biden, les membres "ont affirmé leur soutien à la solution à deux Etats et ont exprimé leur inquiétude concernant la situation de la sécurité en Cisjordanie-occupée et du danger de l'annexion".

Ils ont également exprimé "leur inquiétude de la poursuite de la violence des colons qui menace la vie des civils palestiniens." La lettre a salué, par ailleurs, "le rejet par l'administration de Biden des actes de violence et de l'expansion coloniale, y compris les nouveaux plans qui visent à construire des milliers d'unités coloniales".

Mercredi, le Coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Tor Wennesland, s'est dit "profondément troublé" par la poursuite des attaques des colons sionistes contre les Palestiniens.

Le coordonnateur de l'ONU s'est dit, mercredi dans une déclaration écrite, "profondément troublé par la poursuite de la violence et consterné par les attaques des colons contre les Palestiniens, notamment celle à Hawara, près de Naplouse".

Il a soutenu que l'entité sioniste, "en tant que puissance occupante, doit veiller à ce que la population civile soit protégée et à ce que les auteurs des attaques soient poursuivis en justice".

M. Wennesland s'est également "alarmé" suite à l'assaut sioniste de mardi à Jenine, qui a causé la mort de six Palestiniens.

"Nous sommes au milieu d'un cycle de violence qui doit cesser immédiatement", a-t-il martelé.



Reprise des relations diplomatiques entre l'Arabie saoudite et l'Iran L'ONU salue l'accord

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a salué, vendredi, l'accord entre l'Arabie saoudite et l'Iran portant la reprise de leurs relations diplomatiques.

Le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric, a exprimé "la gratitude du Secrétaire général à la Chine pour avoir accueilli les récents pourparlers et ses efforts pour promouvoir

le dialogue entre les deux pays".

Le Secrétaire général a également salué "les efforts d'autres pays à cet égard, notamment le Sultanat d'Oman et l'Irak".

Le porte-parole a déclaré que "les relations de bon voisinage entre l'Arabie saoudite et l'Iran sont essentielles pour la stabilité de la région du Golfe".

Le Secrétaire général, selon son porte-parole, a réaffirmé "sa disponibilité à user de ses bons offices pour promouvoir le dialogue régional et assurer la sécurité et la paix dans la région du Golfe".

Plus tôt vendredi, l'Arabie saoudite et l'Iran ont annoncé "la reprise des relations diplomatiques entre eux et la réouverture de leurs ambassades et représentations dans un délai maximum de deux mois".

Dans leur accord, les deux parties ont mis l'accent sur "le respect de la souveraineté des pays et la non-ingérence dans leurs affaires intérieures".

Il a été convenu également, que "les ministres des Affaires étrangères des deux pays tiendront une réunion pour mettre en œuvre cette décision et prendre les dispositions nécessaires pour l'échange des ambassadeurs".

TURQUIE

Les élections présidentielle et législatives auront lieu le 14 mai (Erdogan)

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a confirmé, vendredi, par décret la tenue des élections présidentielle et législatives en Turquie le 14 mai, lançant officiellement la campagne électorale.

"Le décret sera publié demain (samedi) au Journal officiel", a indiqué le chef de l'Etat, qui s'exprimait depuis le palais présidentiel à Ankara.

"Nous voulons faire du 14 mai une date qui effacera l'impact des destructions du 6 février", a fait valoir le chef de l'Etat, en lançant ce qui doit devenir le slogan de sa campagne: "Maintenant, pour la Turquie!" Candidat à sa succession, il affrontera cette fois un candidat désigné lundi par une plateforme des six principaux partis d'opposition, Kemal Kılıçdaroğlu, chef du parti social-démocrate CHP créé par le fondateur et premier président de la République turque, Mustafa Kemal Atatürk (1923-1938).

M. Erdogan a précisé qu'en raison des deuils qui affectent le pays, "ce sera une campagne électorale sans musique".

"L'ordre du jour de notre campagne sera centré sur l'essentiel sur les efforts (à conduire) pour panser les plaies et compenser le préjudice économique et social dus au tremblement de terre", a-t-il annoncé.

"La Turquie ne peut pas envisager son avenir avec confiance sans surmonter les destructions causées par le tremblement de terre du 6 février et compenser ses pertes économiques, sociales et psychologiques", a-t-il insisté.

PÉROU

La détention provisoire de l'ancien président Castillo portée à 36 mois

Un juge péruvien a prolongé jeudi la détention préventive de l'ancien président Pedro Castillo, accusé de corruption, de 18 à 36 mois, a annoncé la justice.

"La cour suprême d'enquête préparatoire impose 36 mois de détention préventive à Pedro Castillo", a déclaré la justice péruvienne sur Twitter, précisant que l'ancien chef d'Etat était notamment accusé d'être "le leader d'une organisation criminelle".

La décision a été annoncée par le juge Juan Carlos Checkley pendant une audience virtuelle.

"Nous allons faire ce que la loi me permet, nous ferons appel", a réagi M. Castillo,

qui y a assisté depuis sa prison. L'ancien président, âgé de 53 ans, avait été destitué et incarcéré en décembre, accusé d'avoir tenté un coup d'Etat en voulant dissoudre le Parlement qui s'appropriait à le chasser du pouvoir.

Sa chute et son remplacement par son ancienne vice-présidente Dina Boluarte ont provoqué une vague de manifestations à travers le pays, qui ont fait une cinquantaine de morts et environ 600 blessés.

Les partisans de M. Castillo exigent la démission de Mme Boluarte, la dissolution du Parlement et de nouvelles élections cette année.

CHINE

Xi Jinping réélu à l'unanimité prête serment d'allégeance à la Constitution

Xi Jinping, réélu président de la République populaire de Chine (RPC) et président de la Commission militaire centrale de la RPC, a prêté, vendredi, publiquement serment d'allégeance à la Constitution au Grand Palais du Peuple, à Pékin.

Xi Jinping a été réélu à l'unanimité président de la République populaire de Chine (RPC), soit avec 2.952 députés présents à la 14e session plénière annuelle de l'Assemblée populaire nationale (APN, organe législatif suprême du pays).

Le poste de vice-président est revenu à Han Zheng, qui occupait le poste de vice-Premier ministre depuis 2018. Ce dernier a lui aussi prêté serment d'allégeance à la Constitution a rapporté l'agence Chine-Nouvelles

MALAISIE L'ex-Premier ministre Muhyiddin inculpé de corruption

L'ex-Premier ministre malaisien Muhyiddin Yassin a été inculpé vendredi de corruption et blanchiment d'argent, dans une affaire de détournement présumé de fonds publics destinés à contrer la pandémie de Covid-19.

L'homme qui a dirigé le gouvernement malaisien pendant 17 mois en 2020 et 2021, au plus fort de la pandémie en Malaisie, est à présent à la tête d'une coalition de l'opposition au gouvernement du Premier ministre Anwar Ibrahim.

C'est le second Premier ministre malaisien à être inculpé pour corruption, après l'ex-dirigeant Najib Razak, qui purge une peine de 12 ans de prison pour son rôle dans une autre affaire, le vaste scandale de détournement de milliards de dollars du fonds souverain IMDB.

Muhyiddin Yassin s'est vu signifier quatre chefs d'accusation. Il est accusé d'avoir abusé de ses fonctions pour obtenir des pots-de-vin d'un montant total de 232,5 millions de ringgits (51,4 millions USD) pour le parti politique qu'il dirige actuellement, Bersatu.

Les pots-de-vin ont été payés par des compagnies qui ont reçu un traitement préférentiel pour des projets financés par les fonds pour le Covid-19, selon les enquêtes.

Il est aussi visé par deux chefs d'accusation de blanchiment d'argent pour une somme de 195 millions de ringgits versée sur les comptes de Bersatu.

Un troisième chef d'accusation de blanchiment devrait être encore prononcé à son encontre lundi. Il risque au total plusieurs dizaines d'années de prison.

L'ex-Premier ministre a souligné que "pas un seul centime d'argent public n'est allé dans sa poche pendant son mandat de Premier ministre", dans un communiqué.

Sa mise en examen intervient au lendemain de son interrogatoire par l'agence anti-corruption de Malaisie (Malaysian Anti-Corruption Commission, MACC) dans le cadre d'une enquête sur son parti, à l'issue duquel le responsable a été arrêté.

La MACC a gelé les comptes bancaires du Bersatu le mois dernier et deux responsables du parti ont été mis en examen pour corruption en lien avec le programme de relance économique lancé par le gouvernement de M. Muhyiddin.

Muhyiddin Yassin a plaidé non coupable pour l'ensemble des accusations et a été remis en liberté sous caution.

APS

APS

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE Petr Pavel nouveau président

L'ancien général de l'Otan Petr Pavel a prêté serment jeudi et est devenu ainsi formellement président de la République tchèque.

Lors de la cérémonie qui a eu lieu au Château de Prague, Petr Pavel s'est engagé à porter la réputation de son pays à l'étranger "à un nouveau niveau".

Petr Pavel, 61 ans, a été élu en janvier, après avoir battu au second tour de l'élection l'ex-Premier ministre Andrej Babis, un populiste milliardaire.

Il remplacera Milos Zeman, dont le second et dernier mandat de cinq ans expirait mercredi.

Bien que son rôle soit essentiellement honorifique en République tchèque, le chef de l'Etat nomme le gouvernement, choisit le gouverneur de la banque centrale et les juges constitutionnels, et assure le commandement suprême des forces armées.

M. Pavel s'est également engagé à renforcer les liens étroits avec l'Union européenne et l'Otan et à intensifier les relations avec les Etats-Unis.

Pour sa première visite officielle à l'étranger en tant que président, il prévoit de se rendre deux jours en Slovaquie, le 13 mars. La présidente slovaque Zuzana Caputova s'était rendue à Prague pour le féliciter de sa victoire électorale, le jour du vote. Les deux pays avaient formé la Tchécoslovaquie jusqu'à leur séparation pacifique en 1993.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE La 11^{ème} édition s'ouvre à Alger

Le 11^e Festival culturel international de danse contemporaine s'est ouvert jeudi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, par des prestations chorégraphiques présentées par des troupes d'Algérie et du Mali, invité d'honneur de cette édition.

En présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, cet événement artistique, accueille jusqu'au 13 mars, en plus des troupes algériennes, des compagnies de danse contemporaine en provenance de plusieurs pays comme l'Italie, le Royaume-Uni, la Russie et la France.

Dans son allocution d'ouverture, la ministre de la Culture et des Arts a souligné que ce festival est un rendez-vous artistique qui s'ouvre sur des "perspectives de haut niveau" contribuant à "approfondir le dialogue culturel entre les peuples".

Le festival, a-t-elle relevé, est devenu une "fenêtre esthétique" sur les expériences artistiques du monde entier dans différents domaines de création.

Pour la ministre la participation du Mali, "pays ami", accueilli en invité d'honneur de cette édition, devra permettre de "renforcer les liens d'amitié entre les peuples algérien et malien".



La première prestation de cette soirée d'ouverture a été animée par des danseurs de la troupe "Arabesque" du Ballet de l'Opéra d'Alger.

Sous la direction artistique de Fatma Zohra Namous Senouci, le spectacle intitulé "Confiance" s'articule autour de l'idée d'une société qui a perdu confiance en son environnement, sans se soucier

de l'ampleur des difficultés et des pressions auxquelles est exposée.

Le Ballet de l'Opéra d'Alger avec deux autres prestations animées par des danseurs professionnels, mettant en scène l'égoïsme, l'amour et le courage à travers des mouvements d'une haute qualité technique et une musique universelle.

Le Ballet national malien a pour, sa part, présenté "Les échos des tambours", un spectacle de danse traditionnelle mettant en scène les performances de huit danseurs avec des tambours.

Sous la direction du chorégraphe Dramane Sidibé, également directeur du Ballet, les danseurs dansent et jouent aux tambours, comme symbole de cohésion, de communication et de paix.

Parallèlement aux spectacles, le 11^e Festival international de danse contemporaine a programmé également des conférences et des masters class mettant l'accent sur la formation.

MUSIQUE

Hommage appuyé à Alger, au "ténor de la douceur", Noureddine Saoudi

Un hommage appuyé à été rendu, jeudi soir à Alger, au ténor de la musique andalouse de l'école San'aa le professeur et chanteur, Noureddine Saoudi, devant un public nombreux.

Organisé par l'association culturelle de musique andalouse, "Es Soundoussia", qui célèbre également cette année son 36^e anniversaire, le récital a été accueilli à l'Auditorium du palais de la Culture Moufidi-Zakaria sous le slogan "lahbab àamrou louila".

Composé d'une vingtaine d'instrumentistes issus de différentes associations, dont "Es Soundoussia", "Kortoba", "Nasim Essabah" et "Dar El Gheratia", l'Orchestre sous la direction de Moussa Haroun, a embarqué l'assistance, près de deux heures durant, dans un voyage initiatique à plusieurs stations.

Trois programmes réunissant une vingtaine de pièces, ont orné le silence de la salle avec de belles variations modales et rythmiques allant du mode Zidène, au Ghrîb, pas-

sant par Raml El Maya, au plaisir d'un public conquis, venu faire part de sa reconnaissance au "ténor de la douceur", Noureddine Saoudi.

Parmi les pièces entonnées, "Ahabbou qalbi" (inqileb) suivi de la Noubâ zidène avec ses déclinaisons rythmique et mélodiques, "Mir el Gharam s'ken m'hadji", "âdrouni yah' l' el h'wa", "T'wahach't b'ghit en'zour", "Amt'lek't wes'daft gh'ram" et "Had el gharam el-ladhi karemtou".

Avec une voix présente à la tessiture large et un vibrato qui y coule sans efforts, Noureddine Saoudi, œuvrant à la préservation et à la socialisation de la mémoire culturelle et musicale andalouse, a brillamment interprété, "Djadaka el gheithou".

Le récital a également été embellé par les voix cristallines de Yanel Akkab, Radia Nouacer, Lisa Aissani, ainsi que celles étoffées de, Moussa Haroun, Karim Semmar et Abderrezak Guennif qui a interprété un programme chaâbi très applaudi par l'assistance.

Pour cette grande soirée, à la double circonstance, de grandes figures de cette musique savante se sont retrouvées, à l'instar du grand Mohamed Khaznadij, Abdelkader Chouad, H'cissen Sadi, Nacer Mokdad, Djamel Ghazi, Salah Fethi, Nacerredine Galiz, ou encore Farid Khodja.

Venus de l'univers de la musique classique universelle contribuer à ce bel hommage, Djamel Ghazi à la flûte traversière et Salah Fethi au violon ont présenté "Echo de la Noubâ Dziriya", une réécriture adaptée à la polyphonie, de "Noubâ Dziriya", une des compositions de Noureddine Saoudi, rendue dans une série d'extraits, tenant compte des déclinaisons rythmiques existant dans une Noubâ andalouse.

Une série de photographies commentées par l'artiste mis à l'honneur, retraçant sa vie depuis son enfance jusqu'à sa consécration, a été projetée en ouverture du concert, alors qu'auparavant, la soirée a débuté avec la troupe zorna "Tchougal", qui a donné le ton,

en rappelant la tradition ancestrale algéroise. La présidente de l'association Es'Soundoussia, Bahidja Triki, accompagnée du directeur des droits voisins à l'ONDA, Abdelhamid Cherdoud.

a remis la distinction honorifique et autres présents symboliques à Noureddine Saoudi, sous des youyoux nourris et des salves d'applaudissements.

A l'issue d'une prestation de haute facture, déroulée dans des atmosphères conviviales, le public, qui a savouré tous les moments de la soirée, a longtemps applaudi les artistes.

Élève des derniers grands maîtres de l'école algéroise, Noureddine Saoudi a obtenu en 1974, le 1^{er} prix au Conservatoire d'Alger où il fut nommé professeur quatre années plus tard. Membre fondateur de plusieurs associations de musique andalouse, à l'instar d'El Fakhardjia et Essendoussia, le ténor a enregistré plusieurs Noubâ, avant d'être nommé en 2016 à la direction de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih.

ORAN

Le théâtre régional revisite les œuvres de Alloula à l'occasion de l'anniversaire de sa mort

Le théâtre régional "Abdelkader Alloula" (TRO) d'Oran a revisité, jeudi soir, les œuvres de l'écrivain dramaturge Abdelkader Alloula, lors d'une journée hommage au parcours de cet artiste génie, assasiné il y a 29 ans.

Cette rencontre, placée sous le slogan "Pour ne pas oublier", comporte une exposition mettant en exergue le parcours artistique du regretté de la scène algérienne et son expérience dans l'art d'El Halqa et dans la mise en scène théâtrale en général, à travers l'exposition de 15 photos et affiches de ses pièces, ses ouvrages, ses textes et des objets personnels de ce dramaturge qui a enrichi le 4^e art dans la comédie, écriture et mise en scène.

A travers deux écrans placés dans le hall du théâtre, les amateurs du quatrième art ou de la nouvelle génération qui s'emploient à retracer les traces de cet artiste, et qui n'ont pas eu la chance d'interagir avec le géant de la scène en Algérie, d'apprécier ses merveilleuses pièces théâtrales, ses rencontres, ses interviews et activités culturelles avec des coopératives et asso-

ciations intéressées par le théâtre. A l'occasion de cet hommage, auquel ont assisté Radja Alloula, veuve de l'artiste défunt, des intellectuels, des chercheurs et des étudiants, l'enseignant et chercheur universitaire Daoud Mohamed a présenté un ouvrage intitulé "L'activité théâtrale en Algérie (1945-1980)" édité par le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (CRASC).

Un mémoire de magister de feu Mohamed Djelid. L'ouvrage passe en revue un aspect de l'expérience théâtrale d'Abdelkader Alloula et les riches dialogues et discussions entre le regretté chercheur Djelid et l'artiste Alloula sur ses œuvres artistiques et ses contributions à l'enrichissement du mouvement théâtral ayant ouvert de larges horizons aux chercheurs, ainsi que ses actions vis-à-vis de coopératives et d'associations et sa vision du 4^e art en général.

Cette rencontre a donné lieu à une représentation artistique intitulée "Hommage à Alloula", qui est un montage théâtral de séquences des meilleures pièces

de Abdelkader Alloula ayant marqué de son empreinte le répertoire du théâtre algérien, à l'instar de "Litham", "Ladjouad", "Hammam Rabi", "Nessine wa Salatine", interprétés par 25 jeunes avec l'accompagnement du théâtre régional "Abdelkader Alloula". Né en 1939 à Ghazaouet (Tlemcen) et mort assassiné dans un attentat terroriste le 10 mars 1994, Abdelkader Alloula est un des piliers du théâtre algérien qui a contribué à enrichir la scène théâtrale. Il a étudié les arts dramatique et de spectacle à Paris (France) avant de se lancer dans le théâtre dans les années cinquante du siècle dernier et son étoile a brillé surtout au lendemain de l'indépendance.

Le regretté artiste a assumé le poste de directeur du théâtre d'Oran et a entrepris en compagnie de feu Ould Abderrahmane Kaki l'emploi du patrimoine dans le théâtre, excellent dans l'art de la halqa, produisant des chefs-d'œuvre immortels qui ont eu un grand écho chez le public en accordant un attachement solide à ses intérêts.

FESTIVAL NATIONAL DE LA CHANSON "CHAÂBI" Une formation pour les jeunes interprètes

Le 12^e Festival national de la chanson "chaâbi" a lancé, jeudi à Alger, un programme de formation artistique et pédagogique à l'adresse de 18 jeunes interprètes sélectionnés par un jury, et qui prendront part au concours du festival.

Accueillie à la villa Dar Abdeltif, cette formation, dispensée par de grands noms de la musique chaâbi et des académiciens et spécialiste de la poésie "melhou", vise à inculquer aux jeunes candidats des notions de bases sur les textes et la poésie du "melhou" et sur le "chaâbi", en plus de les familiariser avec la scène et ses impératifs, et à l'interaction avec le public, explique Mohamed Belarbi.

Ce formateur, chargé du volet pédagogique du festival, assure que ce type de master class, dispensé lors de précédentes éditions du festival, a déjà porté ses fruits en donnant de dignes représentants de la relève de la chanson "chaâbi", qui ont assimilé l'histoire de ce genre et les secrets de ses textes en plus du rôle et de l'image du cheikh.

Lors de ces journées, les candidats retenus recevront des cours sur les différents genres musicaux algériens, la poésie du "melhou", l'histoire du "chaâbi", et des cours techniques animés par les chanteurs et musiciens Kamel Aziz et Sidali Dris.

Le comité d'organisation du Festival national de la chanson "chaâbi" a, par ailleurs, annoncé la tenue de cette 12^e édition du 6 au 9 avril prochain au palais de la culture Moufidi-Zakaria, une édition en hommage au regretté Azioz Rais, disparu en décembre 2022.

Le comité prévoit également la publication d'un "diwan" de poésie "melhou" qui compte les textes les plus répandus chez les interprètes du "chaâbi" et qui sera mis à disposition des artistes et du public.

SALON DE LA PHOTOGRAPHIE DE TEBESSA

Un cliché de Yacine Mehdi remporte le premier prix

Le photographe Yacine Mehdi Magoura de la wilaya d'Annaba, a remporté jeudi, le premier prix du 5^{ème} salon national de la photographie, organisé par la maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa.

Le lauréat a été honoré au cours de la cérémonie de clôture du salon national de la photographie, en présence du wali de Tébessa M. Said Khelil.

La deuxième place a été remportée par le photographe Zakaria Selmani de la wilaya de Tébessa, alors que la troisième place est revenue au photographe Madjid Antouri d'Annaba.

Les trois lauréats ont fait part à l'APS de leur satisfaction et de l'importance qu'ils accordent à ce salon, compte tenu de la thématique du 5^{ème} salon consacrée à la femme, et du nombre de concurrents, dans leur quasi-totalité des photographes talentueux ayant concouru avec de beaux clichés.

Pour sa part, un membre du jury, le photographe Sofiane Mostefou de la wilaya de Tébessa, a souligné que le choix a été difficile, il a fallu trancher sur des détails infimes pour départager les concurrents, l'éclairage, l'angle, le cadrage et la touche artistique du photographe.

Le wali de Tébessa a prononcé une allocution dans laquelle il a souligné que la photographie s'impose toujours comme un art à part entière.

De ce fait, elle intéresse de nombreux jeunes qui apportent leur contribution à l'enrichissement culturel. La maison de la culture Mohamed-Chebouki de Tébessa a abrité durant trois jours, le 5^{ème} salon national de la photographie qui a rassemblé des photographes représentant 15 wilayas.

INTERNET

Algérie Télécom atteint le record de 600.000 abonnés "FTTH"

Algérie Télécom (AT) a atteint, ce jeudi, le record de 600.000 abonnés FTTH (Fiber To The Home) et honoré, à cette occasion, son 600.000 ème client en lui offrant une année d'internet gratuite et illimitée à "Idoom Fibre", indique dans un communiqué l'entreprise.

Le 600.000ème client, qui a reçu la visite d'Algérie Télécom, réside dans la commune de Roknia, wilaya de Guelma et a été honoré, à titre symbolique, par un accès gratuit à l'offre "Idoom Fibre" d'un débit de 300 Méga.

Il est à noter que cette croissance est le résultat de notre engagement constant à offrir un service de qualité supérieure à nos clients en leur fournissant une connexion de très haut débit.

Nous avons investi dans des équipements de pointe pour améliorer la qualité de notre réseau et offrir une expérience utilisateur inégalée en matière de vitesse et de fiabilité", précise Algérie Télé-

com. Le "Idoom Fibre" est disponible dans un nombre croissant de quartiers dans l'ensemble du territoire national. Les équipes techniques de l'entreprise travaillent, sans relâche, afin de rendre ce service accessible à tous les citoyens algériens où qu'ils soient.

En outre, Algérie Télécom propose des tarifs imbattables, en plus d'offres promotionnelles pour permettre à toutes les bourses de bénéficier de la connectivité à très haut débit", est-il souligné.

La promotion "Idoom Fibre" a été lancée par Algérie Télécom, le 16 février dernier, afin de permettre aux nouveaux clients de souscrire aux débits 15 Méga, 20 Méga, 50

Méga, 100 Méga, 200 Méga et 300 Méga à 0 DA, tout en bénéficiant d'un Modem optique, de l'installation, ainsi que de 15 jours de connexion offerts. L'offre étant valable jusqu'au 17 mars 2023", rappelle-t-on. Tout en remerciant l'ensemble des abonnés pour la confiance accordée à Algérie Télécom, celle-ci souligne sa "détermination à poursuivre les efforts afin de fournir un service de qualité et répondre à tous les besoins en matière de connectivité".

Les clients désireux de s'informer sur les produits et services d'Algérie Télécom sont conviés à le faire via le site: www.algerietelecom.dz.



NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les Pays-Bas vont freiner l'exportation de technologies pour puces

Les Pays-Bas vont freiner l'exportation de technologies pour la fabrication de puces électroniques pour des raisons de "sécurité", a annoncé mercredi le gouvernement néerlandais. "Le gouvernement a abouti à la conclusion qu'il était nécessaire pour la sécurité internationale et nationale d'étendre le contrôle actuel des exportations de matériels pour la production de semi-conducteurs spécifiques", a affirmé la ministre néerlandaise des Affaires étrangères Liesje Schreinemacher dans une lettre au Parlement. Les Pays-Bas sont le leader européen des machines pour la fabrication de puces, ces composants électroniques indispensables

au fonctionnement des smartphones, des voitures connectées mais aussi d'équipements militaires.

Les Etats-Unis faisaient pression pour la mise en place de restrictions à l'exportation après avoir eux-mêmes l'an dernier pris une telle décision.

L'annonce du gouvernement néerlandais intervient moins de deux mois après la rencontre à Washington du Premier ministre Mark Rutte et du président Joe Biden durant laquelle la question avait été abordée.

Les limitations d'exportations devraient affecter le groupe néerlandais ASML, plus grand fabricant européen de machines qui

permettent de produire des semi-conducteurs. Le gouvernement néerlandais n'a pas mentionné directement l'entreprise mais indiqué que les mesures concerneraient des machines appelées DUV (Deep Ultraviolet), spécialités du groupe ASML.

Le but de l'extension de ces contrôles est de prévenir tout usage militaire et de protéger "la position unique et de leader" des Pays-Bas dans de telles technologies, selon le gouvernement.

ASML fabrique également les machines EUV (Extreme Ultraviolet) qui permettent de fabriquer des puces électroniques encore plus sophistiquées. Ces machines sont déjà

répertoriées dans un accord multilatéral signé par une quarantaine de pays, dont les Etats-Unis et les Pays-Bas, régissant le contrôle des exportations de technologies à double usage civilo-militaire. A l'occasion de la publication de ses résultats annuels en janvier, le groupe avait exhorté les gouvernements à être "prudents" dans la guerre des puces entre la Chine et les Etats-Unis. "Nous devons être prudents sur le fait que des mesures bien intentionnées ne provoquent pas de conséquences regrettables", avait déclaré le directeur général Peter Wennink.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MÉDEA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Avis D'un Concours National D'Architecture Restreint N° 02/2023 NIF 099826019002719

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 02 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et délégation du service public, la direction des équipements publics de la wilaya de Médéa, lance un avis d'un Concours National D'Architecture Restreint pour le :

Etude et suivi pour la réalisation d'une école primaire type D au niveau du site des 400+500 L.L.V, commune de Berrouaghia, wilaya de Médéa (Cité d'habitat Intégrée-programme 2022).

Les architectes et les bureaux d'études nationaux ou groupement de bureaux d'études, inscrite dans le tableau national de l'ordre des architectes intéressent par le présent avis et qui répond aux conditions d'éligibilités suivantes :

A. Capacités professionnelles :

Pour les candidats seuls :

- Un agrément en cours de validité pour les architectes agréés.
- Le statut pour les sociétés civiles professionnelles d'architectes agréés SCP
- Statut de l'entreprise publique économique (EPE) ou d'un décret de création d'un côté et l'extrait du registre de commerce portant le code architecture (607009)

Pour les candidats en groupements : "Un protocole d'accord, reliant les membres du groupement.

B. Capacités financières :

Pour les candidats seuls :

Avoir un moyen de chiffre d'affaire supérieur ou égale à 700.000,00 DA Justifier par les bilans des trois (03) meilleures années depuis l'année 2016 délivré par les services des impôts.

C. Capacités techniques :

Capacités professionnelles :

Avoir assuré la maîtrise d'œuvre étude et suivi, d'un projet de catégorie « B » ou plus ou deux projets de catégorie « A », et en adoptant, si nécessaires, les équivalences (projet de logement/projet d'équipement) tel que mentionné à l'article 13ci-dessous.

N.B : les références professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.

C2/ Moyens humains :

Dispositif d'un minimum de personnel nécessaire pour le bon fonctionnement du bureau soit :

- Un architecte ou ingénieur en génie civil justifiant au moins trois (03) ans d'expérience au minimum.
- Un technicien supérieur ou licencié dans les métiers du bâtiment justifiant deux (02) ans d'expérience au minimum.

Les Moyens humains doivent être justifiés soit par :

- Une attestation individuelle d'affiliation CNAS valide + diplôme + CV
- L'expérience est calculée sur la base des attestations ou certificat de travail justifiant les périodes de travail de chaque élément.
- L'architecte agréé ou le mandataire en cas de groupement ne peut pas faire partie de l'équipe permanente il sera sujet à notation lors de l'évaluation de l'offre technique
- Les autres membres du groupement et/ou les autres associés (en dehors du gérant) des sociétés civiles professionnelles d'architectes, peuvent être pris en considération sans ce critère
- NB : seul l'expérience supérieure à celle exigé dans le dossier de candidature sera prise en considération lors de l'évaluation des offres techniques

C3/ Moyens Matériels : Justifier l'adresse professionnelle du siège du bureau de l'architecte et/ou du candidat (acte de propriété, contrat de location, ou tout autre document réglementaire justifiant l'adresse professionnelle, les PV des huissiers de justice ne sont pas pris en considération).

Dans le cas d'un groupement il sera tenu compte du cumul des capacités techniques entre les membres du groupement

Le groupement dans son ensemble doit avoir un chiffre d'affaires moyen, calculé de la manière suivante : Chaque membre du groupement se verra calculer la moyenne de son chiffre d'affaires des trois (03) meilleures années depuis l'année 2016. Tous les résultats des membres du groupement seront additionnés et divisés par le nombre du membre pour obtenir le chiffre d'affaires du groupement.

Le groupement dans son ensemble doit justifier un chiffre d'affaires moyen égal ou supérieur à : (700.000,00 DA)

Le groupement doit être impérativement solidaire.

Nb : pour les deux cas : Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement.

Les moyens humains réservés à ce projet ne peut pas être pris en considération dans les autres projets s'il est retenu

Les bureaux d'études Peuvent retirer les cahiers des charges Au près de :

LA DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

DE LA WILAYA DE MÉDEA - CITE DU 24 FÉVRIER - MÉDEA

Les offres accompagnées des documents et en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

I- PHASE N°01

A. Le dossier de candidature, contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page 09).

le détail de préparation du dossier de candidature est fixé à dix (10) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel au concours.

II- PHASE N°02 :

B. L'offre technique : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page10)

C. L'offre de prestations : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page10 -11).

D. L'offre financière : contient les documents exigés dans le cahier des charges (article 12 page10)

le délai de préparation des offres techniques, des prestations et financières est fixé à Vingt cinq (25) jours, les candidats préférentiellement seront invités par courriers et par voie de presse, la date et l'heure limite de dépôt des offres (technique, de prestations et financière), sera comprise à partir de la date de la publication par voie de presse des candidatures préférentielles.

L'offre technique, l'offre de prestations et l'offre financière sont traitées dans des enveloppes séparées et cachetées.

N.B : Si ces jours coïncident avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dépôt des offres se fera le jour ouvrable suivant.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE TIPAZA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER HADJOUT

NIF : 099742124000523

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/2023

L'établissement Public Hospitalier de Hadjout, lance un Avis d'appel d'offres ouvert pour

Approvisionnement en produits d'alimentation Lotte dans les lots suivants :

Lot N° 01 : Alimentation générale et produits laitiers

Lot N° 02 : Légumes et Fruits

Lot N° 03 : Viande Rouge, Volailles et Œufs.

L'appel d'offres ouvert destiné aux soumissionnaires dont leur activité correspond à l'objet des lots, les quelles ils veulent présenter des offres, les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un lot ou plusieurs lots, - Les soumissionnaires intéressés par le présent appel d'offres ouvert peuvent retirer le cahier des charges à l'adresse suivante : Etablissement Public Hospitalier de Hadjout, Bureau des marchés publics, KOUBILI Mohamed Rebat dit moussa- Hadjout, contre paiement de la somme de 2.000.00 DA) Deux mille DA.)

1- Le Dossier de candidature :

01- La déclaration de candidature de chaque lot 02- La déclaration de prohibé 03-Registre commerce

04- Les documents fiscale et parafiscale (Copie de carte d'identification fiscale, Copie de Extrait de rôle, Copie de l'Attestation de mise à jour (CNAS-CASNOS) 05 - C 20. 06- NIS. 07- Les statuts pour les sociétés. 08 - Extrait de casier judiciaire .09 - Références bancaires (RIB). 10 -Le document relatif aux pouvoirs habitant les personnes à engager l'entreprise. 11- les documents justifiant des moyens matériels. 12 - Certificat des moyens humains. 13 - Références professionnelles (Certificats de bonne exécution) ;

2- L'Offre technique :

01- La déclaration à souscrire de chaque lot 02- Engagement pour le délai de livraison de commande pour

Chaque lot. 03- Un mémoire technique justificatif. 04- Le présent des cahiers de charges portant à la Dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », le cachet et la signature du soumissionnaire

3 - L'Offre financière.

01-La lettre de soumission de chaque lot 02- Le bordereau des prix unitaires. 03-Le détail quantitatif et estimatif.

Modalité de dépôt de l'offre

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ouvert ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas, ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

« A NOUVRIR QUÉ PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLUS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2023

Approvisionnement en produits d'alimentation

Lot N°...+ Désignation du Lot

La durée de la préparation des offres est fixée à Quinze jours (15) jours à compter de la première date de publication de l'avis d'appel d'offres ouvert dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les offres doivent être déposées auprès du bureau des marchés (EPH HADJOUT).

La date et l'heure limite de dépôt des offres et la date et l'heure d'ouverture des plis des dossiers candidatures des offres techniques et financières correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h :00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant, l'heure d'ouverture des plis est fixée à 12 H : 00 à L'EPH HADJOUT

- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture.

- Les soumissionnaires resteront liés par ces mêmes offres durant Quatre-vingt-dix jours (90 jours)+ Durée de la préparation des offres à partir de la date limite de la remise des plis.

COUPE D'ALGÉRIE DE BILLARD

Hichem Benaïssa (seniors) et Slim M'hamed (juniors) sacrés à Sidi Bel-Abbes

Les joueurs de billard Hichem Benaïssa du MSB Sidi Bel Abbes chez les seniors et Slim M'hamed de l'AS Kawkab Courbet d'Oran juniors, ont remporté le trophée de la 31e édition de Coupe d'Algérie de billard jeu à la neuf, clôturé samedi à salle spécialisée "Red pool" à Sidi Bel-Abbes.

Hichem Benaïssa s'est imposé en finale, devant Benguella Zohair sur le score de 11 à 8. La troisième place est revenue à Hellal Akram de l'ASH Mostaganem et Tellas Omar du club GS Sidi Bel Abbes. En juniors, le jeune billardiste Slim M'hamed de l'AS Kawkab Courbet d'Oran a battu en finale Souag Abdeslam du MSB Sidi Bel-Abbes sur le score de 9 à 4. Le directeur de la compétition, Affoun

Rachid, président de la commission nationale de billard s'est félicité du niveau d'organisation de cette compétition, marquée par le respect de toutes les normes internationales édictées par la Fédération internationale de billard et par un niveau technique "acceptable" dans l'ensemble. Cette manifestation sportive de trois jours, organisée par le club CSA MSBA de rafla et billard de Sidi

Bel-Abbes en collaboration avec la Fédération algérienne de rafla et de billard (FARB), a enregistré la participation de 64 billardistes seniors et 32 juniors représentant 17 wilayas du pays. La compétition a été clôturée par une cérémonie de remise de cadeaux aux vainqueurs, en présence de membres de la Fédération algérienne de rafla et de billard et de représentants de la DJS de Sidi Bel-Abbes.



TENNIS/TOURNOI ITF JUNIORS-ORAN

L'Algérienne Wissal Boudjemaoui s'incline en finale

L'Algérienne Wissal Boudjemaoui s'est inclinée devant la Slovaque, Lea Belanska en deux sets (7-5, 6-2), lors de la finale du 2e tournoi international de tennis ITF juniors, clôturé samedi au complexe de tennis "Habib Khelil" d'Oran. En simple garçons, c'est le Tunisien Anas Bennour qui s'est imposé en finale face au Portugais Guilherme Cruz par deux sets (6-1 et 6-3). Ce rendez-vous d'Oran de deux semaines a été une grande réussite sur le plan de l'organisation et a tenu ses promesses sur le plan technique avec une participation espagnole massive. Selon l'arbitre international, Abderrahmane Cherifa, "avec la présence de grandes nations du tennis, comme l'Espagne, spécialiste de la terre battue, le niveau du tournoi international fut relevé. C'est une bonne chose pour nos athlètes et pour la ville d'Oran en général qui attire chaque année de plus en plus de participants". Pour sa part, le directeur du tournoi, Azzedine Bouzidi a souligné que les circuits ITF juniors sont une étape très importante pour tous les joueurs. "C'est une phase cruciale pour leur appren-

tissage. C'est par ces circuits que transitent, en général, les champions de demain. Une belle opportunité pour les étoiles montantes du tennis des quatre coins de la planète pour améliorer leur classement mondial", a-t-il déclaré.

En marge de ce tournoi international, des sorties et des visites étaient prévues dans différents sites archéologiques et touristiques, situés au cœur de la ville d'El Bahia. Ce tournoi international ITF-juniors J30 à Oran placé sous l'autorité du juge arbitre algérien Abderrahmane Cherifa, a regroupé 90 athlètes filles et garçons, représentant 20 pays en plus du pays. Organisée par les de tennis de haï "Es-Salem" et club Noble de tennis d'Oran en collaboration avec la Fédération algérienne de tennis (FAT) dans le cadre du calendrier 2023 de la Fédération internationale de tennis (FIT), cette compétition s'est clôturée par une cérémonie de remise de trophées aux vainqueurs en simple et double, en présence des membres de la FAT et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran.

ATHLÉTISME - MEETING AC NORTH WEST TRACK AND FIELD

Nouveau record national du 600 mètres pour l'Algérien Sedjati

Le demi-fondiste algérien Djamel Sedjati a établi samedi en Afrique du Sud un nouveau record national du 600 mètres, en bouclant cette distance en 1:14,36". Le deuxième algérien engagé dans cette course, Mohamed Amine Drabeli a pris la troisième place, en 1:18,58", juste derrière le Bot-

wanais Masilo Boitumelo, entré en deuxième position, avec un chrono de 1:14,92". La compétition, disputée au McArthur Stadium de Potchefstroom, en Afrique du Sud, était ouverte aussi bien aux cadets, aux juniors qu'aux seniors (messieurs et dames). A l'instar de Sedjati, le jeune Mohamed

Amine Drabeli est dirigé par le coach Amar Bénida, qui en 2000 avait conduit l'ex-championne algérienne Nouria Bénida Merah à une médaille d'or olympique sur le 1500 mètres. Une autre bonne performance donc pour Sedjati, vice-champion du monde en titre du 800 mètres.

JUDO - COUPE D'AFRIQUE 2023 DES JUNIORS

Neuf médailles pour l'Algérie, dont une en or

La sélection algérienne (messieurs/dames) de judo a décroché neuf médailles (1 or, 2 argent et 6 bronze), en Coupe d'Afrique des juniors, disputée vendredi en Tunisie. La médaille d'or a été remportée par Hadi Yasmine dans la catégorie des moins de 48 kilos (dames), alors que les deux médailles en argent ont été glanées par Mohamed Meriem Lyna dans la catégorie des moins de 78 kilos (dames), et Abdallah Fala, chez les moins de 100 kilos (messieurs).

Enfin, les six breloques en bronze ont été l'œuvre de Melissa Kechout (-57 kg), Chaïma Keddour (-63 kg) et Benchalal Dyhia (-70 kg), chez les dames, ainsi qu'Abderrahim Lalioui (-60 kg), Benatia Rayane Zakaria (-90 kg) et Mohamed El Mehdi Massahel (+100 kg) chez les messieurs. Outre les neuf judokas suscités, l'Algérie a engagé 21 autres athlètes dans cette compétition, pour un total record de 30 représentants à Tunis. Sachant que même la Tunisie (Pays hôte) n'a engagé que 19 judokas. Il s'agit de Hani Farès (-60 kg), Mechta Ishak Abou Al Hassen (-66 kg), Bentaka Sofiane (-73 kg), Benyahia Abdallah (-73 kg), Bennadjem Mohamed Aymen (-73 kg), Meherhira Yakoub (-73 kg), Dif Mohamed Housssem (-81 kg), Djouadi Youcef (-81 kg), Matali Abdelmalek (-81 kg), Benmechta Ahmed (-81 kg), Benbrenis Housssem Abderrahim (-90 kg), Othmane Arbaoui (-100 kg), et Samir Moula (+100 kg) chez les messieurs. Pour ce qui est des dames, la Direction technique nationale a sélectionné Nedjai Loubna (-48 kg), Oubaïche Imène Sara (-48 kg), Khaldi Samia (-52 kg), Chelal Narimène (-63 kg), Bouaraba Maria (-70 kg), Hansal Sarah (-70 kg), Hammad Feriel (-78 kg) et Sadi Bouchera Belinda (-78 kg). Au total, 128 judoka (72 messieurs et 56 dames) ont participé cette compétition internationale, ayant drainé 24 pays, de quatre continents. Cette Coupe d'Afrique des juniors précède l'Open Africain de Tunis, prévu les 11-12 mars, également dans la capitale tunisienne. Une compétition destinée essentiellement aux seniors et dans laquelle l'Algérie enregistre également une participation record, avec pas moins de 39 judokas engagés.

TÉBESSA

Une dotation de 50 millions Da pour la réhabilitation de la piscine semi-olympique

Une dotation financière de 50 millions de dinars a été allouée, au titre de l'année 2023, pour la réhabilitation de la piscine semi-olympique du chef-lieu de wilaya de Tébessa, a indiqué samedi, le directeur de l'administration locale (DAL), M. Ahmed Yahiaoui a souligné que "les travaux de la réhabilitation

concernent le ravalement du bassin, la rénovation des conduites d'eau et du réseau assainissement, la réfection des vestiaires et des douches, ainsi que l'installation de dispositifs d'épuration de l'eau", soulignant que l'enveloppe financière de cette opération a été prise sur le budget de la wilaya. La réou-

verture de cette infrastructure permettra de relancer la compétition et la pratique de la natation et d'offrir un espace de loisirs durant la saison estivale, a ajouté le directeur de l'administration locale qui a précisé que 42 stades de proximité sont en cours de travaux de la pose du gazon artificiel, ces projets seront

réceptionnés au cours de cette année. Le wali de Tébessa Saïd Khelil a arrêté le 5 juillet prochain, comme date butoir pour la réception de la piscine semi-olympique, il a souligné que la wilaya s'attendait à bénéficier d'un budget pour entamer la réhabilitation d'autres piscines dans plusieurs communes de Tébessa.

VOILE/CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE KITE

SURF (1^{RE} ÉTAPE)**Boudjatit Ramzi sacré à Oran**

La première régata, entrant dans le cadre du championnat d'Algérie de Kite surf, saison 2023, tenue jeudi et vendredi au complexe des Andalouses d'Oran a vu la consécration de Boudjatit Ramzi du club Sahel Nautique d'El Biar dans les deux spécialités, Slalom et Freestyle. Concernant la première spécialité, Boudjatit Ramzi a devancé Haouchine Amine du CNM et Tadaoui Hamdane du WRINF, alors qu'en Freestyle, il a pris le meilleur sur Tadaoui Hamden ainsi que son coéquipier au Sahel Nautique d'El Biar Bouras Abderrahmane.

Au total, 43 athlètes appartenant à 10 clubs issus de 08 wilayas, ont pris part à cette première étape du Championnat d'Algérie, organisée par la Fédération algérienne de

voile (FAV) en collaboration avec le club oranais d'El Mellah. Deux autres étapes du championnat national sont également au programme de la FAV, en plus de l'épreuve de la Coupe d'Algérie.

Les athlètes de la sélection nationale ne quitteront pas Oran, puisqu'ils seront appelés à participer à un stage de préparation pour les prochaines échéances sur le même site des Andalouses à partir de dimanche jusqu'à la fin de la semaine.

Une autre compétition, cette fois-ci dans la Voile à planches, sera organisée, aux Andalouses toujours, le week-end prochain pour le compte de la première régata du championnat d'Algérie de cette discipline.

BASKET - CHAMPIONNAT

Le MCA forfait chez les messieurs et dames pour les matchs de vendredi

Les équipes du MC Alger de basket-ball (messieurs et dames), ont déclaré forfait pour les matchs de leur championnat respectif, prévus vendredi, a appris l'APS auprès de la direction de l'organisation sportive de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB). Chez les messieurs, le MCA devait affronter à domicile l'OMS Miliana, alors que les dames devaient accueillir le DNRB Staouéli. Selon la feuille de marque transmise

à l'APS, les organisateurs ont mentionné l'absence de la formation algéroise, et du coup la victoire sur tapis vert des équipes de Miliana et de Staouéli. Les deux formations du MCA ont refusé de jouer cette rencontre, en réaction au retard accusé dans le paiement de leurs salaires depuis le début de la saison. Le MCA occupe le poste de leader aussi bien chez les messieurs que chez les dames, avec 26 points chacun.

CYCLISME/TAC-2023

5^{ème} étape : victoire de Luuk Schuurmans, l'Algérien Cheblaoui deuxième

Le Néerlandais Luuk Schuurmans de la formation Unuverse Team s'est adjugé la cinquième étape du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2023) disputée samedi entre Batna et Sétif sur une distance de 143,9 km, alors que l'Algérien Oussama Cheblaoui prend la deuxième place. Luuk Schuurmans a franchi la ligne d'arrivée de l'étape entre la capitale des Aurès, Batna, et celle des Hauts-Plateaux, Sétif, en 3h46,33. La deuxième place de l'étape, marquée par une échappée d'un groupe de 15 coureurs, est revenue à l'Algérien Oussama Cheblaoui de l'équipe Majd Guerrara (même temps), suivi du Français Hennequin Paul (Nice Métropole) (même temps) qui s'empare pour l'occasion du maillot jaune de leader du tour.

FORUM DES ATHLÈTES AFRICAINS

Début à Alger des travaux en présence de 54 comités nationaux olympiques d'Afrique

Les travaux du Forum des athlètes africains, organisé par l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), ont débuté samedi à Alger, avec la participation des représentants des 54 comités nationaux olympiques d'Afrique (CNO).

Organisé en collaboration avec le Comité International Olympique (CIO), le Forum d'Alger sera l'occasion pour les représentants d'athlètes des 54 Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (CNO) de débattre des grandes questions qui concernent les athlètes du continent et d'élire à cette occasion leurs représentants dans la commission des athlètes de l'ACNOA.

Il devra également mettre en avant l'importance et le rôle des athlètes dans les institutions Olympiques, en leur donnant l'opportunité de créer un réseau de communication entre les commissions des athlètes des Comités nationaux olympiques (CNO), de l'ACNOA et du CIO.

Préside par l'Algérien Mustapha Berraf, président de l'ACNOA, la cérémonie d'ouverture

de cette importante rencontre continentale a été rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Sebtag, de la présidente de la Commission des Athlètes du CIO, Emma Terho, de Champions Mondiaux et Olympiques ainsi que de grandes personnalités sportives africaines.

Créée en 2013, la Commission des athlètes de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) s'active pour jouer pleinement son rôle dans la redynamisation du sport et de l'olympisme en Afrique. Les deux ex-champions d'Afrique, Abdelkader Chadi (boxe) et Amina Rouba (Aviron), représenteront l'Algérie aux élections de la Commission des athlètes de l'ACNOA.



"L'Algérie accompagne les athlètes dans leur préparation, et après la fin de leur carrière" (Sebtag)

Le ministre de la Jeunesse et des Sports Abderrazak Sebtag a affirmé samedi à Alger que l'Etat, à travers les différents textes de lois, offre tous les moyens aux athlètes algériens pour une meilleure préparation, ainsi qu'un statut une fois terminée leur carrière sportive.

"A travers les différents textes juridiques régissant le sport, les sportifs d'élite et de haut niveau Algériens sont très bien accompagnés pendant leur carrière, mais aussi une fois leur carrière sportive terminée", a déclaré Sebtag lors de son allocution à l'ouverture du Forum des athlètes africains, qui se tient samedi et dimanche à Alger. Organisé en collaboration avec le Comité International Olympique (CIO), le Forum d'Alger sera l'occasion pour les représentants d'athlètes des 54 Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (CNO) de débattre des grandes questions qui concernent les athlètes du continent et d'élire à cette occasion leurs représentants dans la commission des athlètes de l'ACNOA.



"Nous avons promulgué un arrêté interministériel qui fixe les conditions et modalités de promotion, d'intégration des sportifs d'élite et de haut niveau. Le soutien des athlètes se traduit également à travers les infrastructures sportives qui ont été réalisées par l'Etat algérien durant les dix dernières années", a dit Sebtag.

De son côté, le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Abderrahmane Hammad, a mis en exergue tous les efforts consentis par son instance afin d'accompagner les athlètes algériens qui préparent les différentes manifestations sportives, notamment les Jeux olympiques 2024 de Paris.

"En tant qu'ancien athlète de haut

niveau, je pense que les pouvoirs publics ont mis tous les moyens nécessaires pour permettre à nos athlètes d'avoir les meilleures conditions de préparation à travers les bourses olympiques octroyées à ceux qui préparent les JO-2024 de Paris", a souligné Hammad.

La cérémonie d'ouverture de cette importante rencontre continentale a été rehaussée par la présence du vice-président du CIO, l'Espagnol Juan Antonio Samaranch Jr, du président de l'ACNOA, l'Algérien Mustapha Berraf, de la présidente de la Commission des Athlètes du CIO, Emma Terho, de Champions Mondiaux et Olympiques ainsi que de grandes personnalités sportives africaines. Créée en 2013, la Commission des athlètes de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) s'active pour jouer pleinement son rôle dans la redynamisation du sport et de l'olympisme en Afrique. Les deux ex-champions d'Afrique, Abdelkader Chadi (boxe) et Amina Rouba (Aviron), représenteront l'Algérie aux élections de la Commission des athlètes de l'ACNOA.

"Il est temps d'accorder un statut spécial à l'athlète africain de haut niveau" (Berraf)

Le président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), l'Algérien Mustapha Berraf, a souligné samedi à Alger l'importance d'accorder "un statut spécial, officiel et institutionnel, à l'athlète africain en général et à l'athlète de haut niveau en particulier". "Les athlètes africains ont un potentiel naturel qui n'a besoin que d'une politique efficace d'encadrement et de prise en charge pour poursuivre et améliorer les performances majestueuses que notre continent a engrangé depuis de nombreuses années à travers de nombreuses compétitions continentales et internationales", a déclaré Berraf dans son allocution à l'ouverture du Forum des athlètes africains. Organisé en collaboration avec le Comité International Olympique



(CIO), le Forum d'Alger sera l'occasion pour les représentants d'athlètes des 54 Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (CNO) de débattre des grandes questions qui concernent les athlètes du continent

et d'élire à cette occasion leurs représentants dans la commission des athlètes de l'ACNOA. "L'objectif est de planifier une meilleure prise en charge des athlètes sur le continent à travers l'élaboration d'un cadre

approprié de suivi et mise en œuvre des dispositions d'accompagnement de l'athlète africain", a-t-il ajouté.

Le président de l'ACNOA a appelé à cette occasion les athlètes africains à "contribuer de manière significative à donner une image positive de l'Afrique et à imprimer un esprit de patriotisme à tous les jeunes du continent".

"Nous devons ensemble relever ce défi et nous projeter en toute solidarité pour offrir à la jeunesse sportive africaine l'espoir à travers les opportunités qu'offrent le sport et le statut d'athlète", a ajouté Berraf, qui s'est également engagé à mettre à la disposition des athlètes des bourses de l'ACNOA et des bourses de la solidarité olympique afin de leur offrir une préparation dans des conditions

optimales. La cérémonie d'ouverture de cette importante rencontre continentale a été rehaussée par la présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Sebtag, de la présidente de la Commission des Athlètes du CIO, Emma Terho, de Champions Mondiaux et Olympiques ainsi que d'éminentes personnalités sportives africaines. Créée en 2013, la Commission des athlètes de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA) s'active pour jouer pleinement son rôle dans la redynamisation du sport et de l'olympisme en Afrique.

Les deux ex-champions d'Afrique, Abdelkader Chadi (boxe) et Amina Rouba (Aviron), représenteront l'Algérie aux élections de la Commission des athlètes de l'ACNOA.

LIGUE 1 MOBILIS (19E JOURNÉE) L'ASO domine le MCO et se donne de l'air dans la course au maintien

L'ASO Chlef a réalisé une bonne opération dans la lutte au maintien en dominant son rival de toujours le MC Oran 2-1, samedi en match de la 19e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, entamée vendredi et qui se poursuivra lundi.



Les Chéliens qui ont retrouvé à cette occasion leur antre de Mohamed Boumezrag, fermé depuis plusieurs mois pour travaux de réhabilitation et la pose d'une nouvelle pelouse, n'ont pas raté cette opportunité pour engranger trois précieux points dans la course au maintien en Ligue 1. Les hommes de Abdelkader Amarani soutenus par un public nombreux ont fait la différence grâce à des réalisations de Souibaa (36' sp) et Fetouhi (47'). Le MCO a réduit le score par Naamani (67'). A la faveur de cette victoire, l'ASO Chlef rejoint son adversaire du jour à la 7e place avec 25 points et se donne ainsi de l'air avant d'aborder la suite du championnat qui s'annonce dur et difficile. Vendredi, la JS Saoura, battue en déplacement face au RC Arbaâ (2-0), a concédé un véritable coup d'arrêt, alors que l'US Biskra a dû attendre la fin du match en déplacement face au MCE El-Bayadh pour arracher le point du nul, en ouverture de la 19e journée devant se poursuivre lundi. Le RC Arbaâ, qui restait sur une défaite concédée en déplacement face au MC Alger (2-0), a bien réagi devant son public. L'attaquant Aboubakeur Kessili s'est distingué en signant un doublé (7e, 73e) qui permet à la formation de Larbaâ de faire une bonne opération, rejoignant le

MC Oran et l'ASO à la 7e place, avec 25 points chacun. Par contre, la JSS qui visait la victoire pour monter sur le podium, a vu sa série de sept matchs d'invincibilité, toutes compétitions confondues, prendre fin face à une équipe du RCA plus volontaire. Aux portes du sud, le MC El-Bayadh croyait tenir une précieuse victoire à domicile devant l'USB. Les locaux ont ouvert le score grâce à Merouane Benzid, peu avant la pause (45e+1), avant que les gars des "Zibans" ne reviennent de loin pour arracher l'égalisation en fin de match, sur un penalty transformé par Mohamed Amine Abid (89e).

Un match nul qui n'arrange pas les deux teams logés conjointement à la 9e place, en compagnie de l'USM Khenchela avec 24 pts chacun, et ne sont pas à l'abri d'un retour des mal-classés. Le dernier match programmé de cette journée opposera lundi l'USM Alger (6e, 26 pts) à la lanterne rouge le HB Chelghoum Laïd (16e, 2 pts). Quatre matchs sont reportés à une date ultérieure, il s'agit de CR Belouizdad - ES Sétif, NC Magra - MC Alger, CS Constantine - Paradou AC, et USM Khenchela - JS Kabylie, en raison du match que doit livrer la formation de la ville des "Genêts", samedi à domicile face aux Congolais de l'AS Vita Club (20h00), dans le cadre de la 4e

journée (Gr.A) de la Ligue des champions d'Afrique, mais également en raison du stage qu'effectue actuellement la sélection des U23 à Annaba.

Résultats partiels et classement

Vendredi, 10 mars :

RC Arbaâ - JS Saoura 2-0

MCE El-Bayadh - US Biskra 1-1

Samedi, 11 mars :

ASO Chlef - MC Oran 2-1

Lundi, 13 mars (15h00) :

USM Alger - HB Chelghoum Laïd

USM Alger - HB Chelghoum Laïd

Reportées :

CR Belouizdad - ES Sétif

NC Magra - MC Alger

CS Constantine - Paradou AC

USM Khenchela - JS Kabylie

Classement	Pts	J
1). CR Belouizdad	40	16
2). CS Constantine	32	18
3). MC Alger	30	18
4). ES Sétif	29	18
→). JS Saoura	29	19
6). USM Alger	26	16
7). MC Oran	25	18
→). ASO Chlef	25	19
→). RC Arbaâ	25	19
10). US Biskra	24	19
→). MC El-Bayadh	24	19
→). USM Khenchela	24	17
13). NC Magra	23	18
14). Paradou AC	17	17
15). JS Kabylie	14	17
16). HBC-Laïd	2	18

LIGUE 2 AMATEUR - GROUPE CENTRE-EST (21E JOURNÉE) L'AS Khroub s'empare seul du leadership

L'AS Khroub s'est emparé vendredi du leadership du Groupe Centre-Est de la Ligue 2 algérienne de football, après sa victoire contre l'USM Annaba (2-1), pour le compte de la 21e journée, ayant vu l'ex-co-leader, le NRB Telegma s'incliner (1-0) à Sour El Ghozlane, et régresser au troisième rang au profit de l'US Souf, nouveau dauphin après sa victoire à domicile contre la JS Bordj Ménaïel (2-0).

L'ASK et l'USS ont été les principaux bénéficiaires de cette 21e journée, marquée également par deux importantes victoires en déplacement, à savoir: celle du CA Batna chez l'AS Ain M'liha (1-0) et celle du MC El Eulma chez la JSM Skikda (3-0).

Des succès qui permettent au CAB et au MCEE de se hisser respectivement à la 7e et 8e places du classement général, alors que leurs adversaires du jour continuent de souffrir dans le bas du tableau, particulièrement la JSMS, avant-dernière avec seulement douze points au compteur.

L'ASAM se retrouve, par contre, à la 9e place, avec 25 points. Un classement qu'elle partage avec la JS Bordj Ménaïel, l'IRB Ouargla et l'IB Khemis El Khechena, qui est revenue à hauteur de son adversaire du jour, l'USM El Harrach, qu'elle a dominé (3-2) dans ce duel décisif dans la course au maintien. La surprise du jour est à mettre à l'actif de la lanterne-rouge, HAMRA Annaba, qui malgré l'importante crise qu'elle traverse actuellement, a réussi à imposer un nul vierge au MO Constantine (4e/35 pts).

Une déception pour ce dernier, car s'il avait réussi à l'emporter à Annaba, il aurait rejoint le NRB Telegma sur la troisième marche du podium, ex-aequo avec 37 points pour club. Idem pour l'US Chaouia, qui n'a pas su profiter de l'avantage du terrain, en recevant l'IRB Ouargla au stade Zerdani Hassouna d'Oum El Bouaghi, car il s'est contenté d'un nul vierge (0-0), alors qu'une victoire lui aurait été plus utile dans la course au maintien.

L'USC reste 14e, avec 24 points, alors que l'IRBO, qui a relativement bien négocié ce duel direct entre mal-classés, s'est maintenu devant son adversaire du jour, avec 25 unités. Les péripéties de cette 21e journée de Ligue 2 se poursuivront samedi, avec le déroulement des matchs du Groupe Centre-Ouest. Parmi les duels qui vaudront le détour, le choc JSM Tiaret - ES Mostaganem, entre le leader qui reçoit son poursuivant immédiat, ainsi que le derby des extrêmes, entre le RC Kouba (13e/18 pts) et l'ES Ben Aknoun (2e/43 pts).

LIGUE EUROPA CONFÉRENCE (1/8ES DE FINALE - ALLER) OGC NICE

Atal retrouve la compétition



Le défenseur international algérien de l'OGC Nice Youcef Atal, remis d'une blessure à l'ischio-jambier, a retrouvé la compétition jeudi soir, lors du match en déplacement face aux Moldaves de Sheriff Tiraspol (1-0), en 1/8es de finale (aller) de la Ligue Europa Conférence de football.

Convoqué pour le deuxième match de rang depuis son rétablissement, le latéral droit algérien a fait apparition en seconde période (79e), en remplacement de son compatriote Hicham Bouadoui. Les Niçois prennent ainsi option pour la qualification en quarts de finale, grâce au but inscrit dans le temps additionnel de la première période par Ayoub Amraoui (45e-3).

Blessé en décembre, Atal (26 ans), a réjoué le dimanche 29 janvier lors de la réception de Lille OSC (1-0), pour le compte de la 20e journée du championnat, mais s'est blessé à nouveau, en quittant la pelouse en pleurs. L'ancien sociétaire du Paradou AC s'est blessé à quatre reprises cette saison, en septembre, octobre, et décembre 2022, et en janvier 2023, ce qui l'a contraint à faire l'impasse sur plusieurs matchs. Il compte 20 apparitions durant cet exercice, toutes compétitions confondues (1 but et 2 passes décisives).

Atal n'a pas été épargné par les blessures, notamment lors des deux dernières saisons. Au cours de l'exercice 2020-2021, il avait vécu une saison cauchemardesque, puisqu'il avait été blessé à sept reprises, ratant notamment plusieurs matchs de l'équipe nationale.

En dépit de ce retour, Atal ne devrait pas être convoqué pour la double confrontation que doit livrer la sélection algérienne face au Niger les 23 et 27 mars, comptant respectivement pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE (27E JOURNÉE) Liverpool piégé par Bournemouth

Liverpool est retombé samedi dans ses travers en concédant une défaite surprenante (1-0) à Bournemouth, lors du match d'ouverture de la 27e journée du championnat d'Angleterre.

Les Reds avaient pourtant toutes les raisons d'être optimistes avant ce déplacement sur le terrain de la lanterne rouge, étrillée 9-0 au match aller le 27 août, et une semaine après leur surprenant succès contre Manchester United (7-0).

A l'affût de la moindre opportunité pour porter le danger, Bournemouth a d'abord failli ouvrir le score sur une percée de Dango Ouattara (9e) puis a fait la différence grâce à un débordement du Burundais, qui a réussi à se débarrasser de Van Dijk et à centrer pour Philip Billing (28e, 1-0). Les Reds n'avaient pas

encaissé un seul but au cours de leurs cinq matches précédents en championnat.

Et contre toute attente, ils n'ont su réagir ni après ce but ni en seconde période. Ils n'ont pas su saisir la chance offerte par un penalty sifflé après une main d'Adam Smith, que Mohamed Salah a envoyé à un mètre de la cage de Neto (69e).

Liverpool reste cinquième du classement et rate fâcheusement l'occasion de mettre un peu plus de pression sur Tottenham, qui compte trois points d'avance dans la course à la qualification pour la Ligue des champions. La victoire de Bournemouth permet au promu de remonter provisoirement à la 16e place.

PSG
Rothen a tout de même de l'espoir

Après une nouvelle élimination dès les 8es de finale de la Ligue des Champions mercredi face au Bayern Munich (0-1, 0-2), le Paris Saint-Germain risque de vivre une révolution l'été prochain pour se relancer. Et de son côté, l'ancien Parisien Jérôme Rothen veut faire confiance aux dirigeants franciliens. "Je fais confiance à l'équipe dirigeante, ils viennent d'arriver pour la plupart au mois de juin. C'est encore tout neuf. Il va falloir encore se remettre au travail, se remettre en question."



FC BARCELONE
Kessié ne compte pas bouger

Arrivé l'été dernier au terme de son contrat à l'AC Milan, le milieu de terrain du FC Barcelone Franck Kessié (26 ans, 16 apparitions en Liga cette saison) a déjà fait l'objet de nombreuses rumeurs sur le marché des transferts. Mais sans surprise, l'international ivoirien n'a pas l'intention de quitter les Blaugrana.

"Des rumeurs avec l'Inter Milan ? Lorsque vous entendez votre nom dans un autre pays, cela signifie que vous y avez fait vos preuves. C'est la première chose que vous devez voir. C'est pourquoi je suis heureux parce que beaucoup d'équipes me voulaient là-bas, mais ici j'ai signé un contrat de 4 ans et je suis un joueur du Barça, je ne suis là que depuis une saison et je me vois ici pour de nombreuses années", a assuré Kessié dans les colonnes du quotidien catalan Mundo Deportivo.



MAN CITY
Walker, Guardiola esquivé

Comme nous vous l'indiquions mercredi (voir ici), le latéral droit de Manchester City Kyle Walker (32 ans, 16 matchs en Premier League cette saison) se retrouve au cœur d'un scandale avec des attouchements sur une femme, mais aussi de l'exhibitionnisme dans un bar. Présent en conférence de presse ce vendredi, l'entraîneur des Citizens Pep Guardiola a esquivé le sujet. "Nous y avons répondu en interne en lui parlant. Ce n'est pas l'endroit pour discuter de choses d'ordre privé. La situation est très différente d'il y a quelques années. Ils le savent. Quand vous sortez de chez vous, vous devez savoir que vous serez filmés quoique vous fassiez. Cela fait partie de la société", a rappelé le technicien espagnol, sans directement s'exprimer sur la situation de l'Anglais.



TOTTENHAM
Richarlison, Conte calme le jeu

Après l'élimination de Tottenham face à l'AC Milan (0-1, 0-0) mercredi en Ligue des Champions, l'attaquant des Spurs Richarlison (25 ans, 17 apparitions en Premier League cette saison) a déploré son statut de remplaçant en se plaignant indirectement de son entraîneur Antonio Conte (voir ici).

Mais de son côté, le technicien italien a relativisé la sortie du Brésilien, qui s'est excusé auprès de lui.

"Tout d'abord, j'ai regardé l'interview de Richarlison et il ne m'a pas critiqué. Il a dit 'ma saison est merdique' et il a raison car il a eu de nombreuses blessures. Il a bien débuté, a ensuite eu une blessure, a joué la Coupe du monde avant d'avoir une nouvelle blessure."



MONTPELLIER
Khazri règle ses comptes

De retour au premier plan avec le coach Michel Der Zakarian, l'attaquant de Montpellier Wahbi Khazri (32 ans, 18 matchs et 4 buts en L1 cette saison) a profité de sa conférence de presse pour régler ses comptes avec Romain Pitau. L'ancien Stéphanois estime que son précédent entraîneur ne l'a pas suffisamment respecté.

"D'où je viens, on se dit les choses. Je ne pense pas être un tricheur, sinon j'aurais eu beaucoup plus de bas dans ma carrière. Je me suis toujours bien entendu avec tous mes coaches. Je suis quelqu'un de confiance qui essaie de la rendre. Avec Romain, ça s'est super bien passé mais je n'avais pas eu cette confiance sur le terrain. Peut-être aussi que mes performances n'étaient pas en adéquation avec ce qu'il attendait. Mais je pense que j'aurais mérité un peu plus de respect. C'est autre chose mais quand on me respecte et qu'on me donne de la confiance je me donne au maximum", a expliqué l'international tunisien.

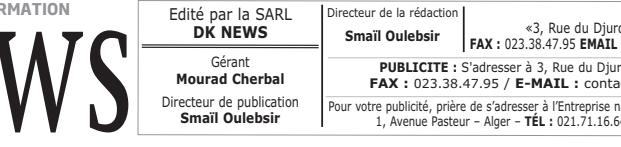


RC LENS
Openda commente sa disette

Muet depuis 11 matchs toutes compétitions confondues, l'attaquant Loïs Openda (23 ans, 26 matchs et 9 buts en L1 cette saison) traverse un moment difficile avec le Racing Club de Lens. Le Belge n'a plus marqué depuis deux mois, mais garde un discours positif. "Je suis bien, tout va bien dans ma vie. Mais c'est vrai que la période est plutôt compliquée, parce que 11 matchs sans marquer pour un attaquant, ce n'est jamais facile. Après, je ne dirais pas que j'ai perdu en confiance, je sais que ça va revenir."

Bientôt, je vais enchaîner les matchs avec les buts.

Mais l'important au final, c'est l'équipe. Et que cette équipe, elle gagne des matchs. Comment expliquer cette période ? C'est assez compliqué à expliquer, a-t-il répondu face à la presse. C'est une période qui arrive à beaucoup de joueurs, et même aux meilleurs. Peut-être aussi que certaines équipes me défendent mieux qu'avant, qu'elles sont un peu plus sur moi. Mais c'est à moi de faire la différence, de me démarquer davantage de toutes ces choses qui me posent problème."



ALGÉRIE-CHINE

Le Président de la République félicite son homologue chinois à l'occasion de sa réélection

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé vendredi un message de félicitations au Président de la République populaire de Chine, M. Xi Jinping à l'occasion de sa réélection à la tête du pays par l'Assemblée nationale populaire chinoise, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Excellence et cher frère, il m'est particulièrement agréable, à l'occasion de votre réélection en qualité de Président de la République populaire de Chine par l'Assemblée nationale populaire chinoise, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes sincères vœux de santé et de bien-être et de plein

succès dans vos nobles missions, et au peuple chinois ami davantage de progrès et de prospérité", lit-on dans le message. "Je tiens, également, à saisir cette occasion pour saluer la profondeur des relations historiques d'amitié, de solidarité, et de coopération unissant l'Algérie et la Chine, ce qui nous encourage à poursuivre le travail de concert pour consolider le partenariat stratégique global et le porter à des

niveaux supérieurs qui puissent refléter les aspirations de nos peuples amis et concrétiser leurs intérêts communs", a ajouté le Président Tebboune.

"En vous réitérant mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux de succès, je vous prie d'agréer, Excellence et cher frère, l'expression de mes plus hauts sentiments d'affection et de respect", a-t-il conclu.

CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME

Le représentant algérien répond aux allégations de la délégation marocaine

Le représentant permanent de l'Algérie au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, Lazhar Soualem, a rappelé à l'ordre mercredi à Genève, la délégation marocaine concernant une nouvelle "propagande de souk" menée contre l'Algérie, dénonçant sa "théatralisation coutumière" de présenter une version débridée de la question de décolonisation du Sahara occidental. Dans un droit de réponse aux propos de la délégation marocaine lors de la 52e session du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, M. Soualem a affirmé que "la propagande de souk dont nous avons écouté quelques extraits demeure classique", précisant que le "royaume n'a de cesse de se perfectionner en ce domaine et se lézarde mois après mois, semaine après semaine, avec les fracassantes révélations que rapporte la presse internationale à ce sujet". En outre, le diplomate algérien a indiqué que le représentant du Maroc "avec la théatralisation qui lui est coutumière, a tenté de présenter une version débridée d'une question de décolonisation, allant jusqu'à chercher à légitimer devant notre Conseil une certaine conception du droit international en invoquant l'existence d'une coalition internationale qui ferait corps avec lui, l'agresseur occupant, pour violer le droit et la légalité internationale".

L'ambassadeur affirme que "ce tour de passe-passe auquel excellent les représentants du royaume vise à éloigner toute évocation et toute référence à la question d'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination". Une référence, dit-il, à laquelle le Maroc et les autorités marocaines "sont allergiques quand ils sont interpellés au sujet d'une décolonisation inachevée sur le continent africain

et contre laquelle ils mobilisent d'inépuisables ressources". Aussi, le représentant de l'Algérie a dénoncé dans sa déclaration "la politique systématique de corruption qui n'a épargné aucune institution internationale et qui vient d'être mise à jour au niveau du Parlement européen", précisant que "de vœux membres coopèrent depuis 25 ans contre des millions d'euros, par leur silence complice et criminel" face aux violations des droits de l'Homme au Maroc et "imposent un black-out sur les exactions commises par les forces d'occupation marocaines au Sahara occidental ainsi que la spoliation des ressources naturelles de ce territoire, contre l'avis de la Cour de justice européenne". Il a, dans ce sens, rappelé l'usage attesté par le Makhzen du logiciel espion Pegasus qui a infecté "aussi bien ses partenaires européens qui se reconnaîtront, que ses alliés ici à Genève". Enfin, l'ambassadeur algérien a fustigé les pratiques du régime du Makhzen contre tout opposant, en menant des "attaques coordonnées depuis plusieurs endroits du monde contre des défenseurs des droits de l'Homme marocains et étrangers, journalistes, hommes politiques, leaders syndicaux et Etats, y compris l'Algérie et en falsifiant les données et points de vue afin de discréditer toute forme d'opposition". "Lorsqu'on a ce pitoyable record, où la corruption est l'ADN et le pilier de la gouvernance, une culture du déni et une politique de la contrefaçon, on n'est ni digne ni légitime de siéger au Conseil et encore moins de se prévaloir d'un quelconque crédit démocratique", a conclu le représentant permanent de l'Algérie au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.

ALGÉRIE - LIBYE

Le Général d'Armée Chanegriha reçoit le Chef d'Etat-Major Général de l'Armée du Gouvernement libyen d'Unité nationale (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, a reçu, jeudi au siège de l'Etat-Major de l'ANP, le Général d'Armée Mohamed Ali El-Hadad, Chef d'Etat-Major Général de l'Armée du Gouvernement libyen d'Unité nationale, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, suivi du salut militaire présenté à l'hôte par une formation militaire représentant les différentes Forces de l'ANP. Le Secrétaire Général du MDN, les Commandants de Forces, le Commandant de la Gendarmerie nationale, les Chefs de Départements et des Directeurs centraux de l'Etat-Major de l'ANP et du ministère, ainsi que les membres de la délégation libyenne, ont pris part à cette rencontre, précise la même source. A cette occasion, le Général d'Armée Saïd Chanegriha a prononcé une allocution à l'entame de laquelle il a souhaité la bienvenue à la délégation hôte avant de mettre l'accent sur l'"importance que revêt cette rencontre qui constitue une opportunité pour échanger les points de vue sur l'évolution de la situation dans la région et s'enquérir du développement de la coopération bilatérale". "L'échange mutuel de visites entre les responsables des deux pays a toujours constitué une opportunité pour échanger les points de vue, s'enquérir de l'état de la coopération entre les deux pays et examiner les voies de son développement et sa consolidation", a indiqué le Général d'Armée.

A ce titre, il a tenu à "saluer les efforts consentis par les deux parties afin de préserver les relations historiques et bilatérales qui unissent nos deux pays, notamment à l'aune de cette conjoncture sensible que traverse notre région". Il a relevé également que "la profondeur des liens fraternels entre les deux pays impose aux responsables des deux pays à œuvrer ensemble pour la résolution des crises qui portent atteinte à la sécurité de la région et sa stabilité".

"Notre histoire commune et le soutien du peuple libyen à la Révolution de libération algérienne nous imposent, en tant que responsables dans les deux pays, à œuvrer ensemble pour la résolution des crises qui portent atteinte à la sécurité et la stabilité de la région, notamment lorsqu'il s'agit de contribuer à mettre en place les mécanismes politiques, diplomatiques et sécuritaires, en vue d'adhérer aux démarches pacifiques qui s'inscrivent dans l'intérêt des peuples de la région, leur ouvrant la voie au développement et à la prospérité", a-t-il souligné. "Une vision qui rejoint les principes de la politique extérieure de l'Algérie, en adéquation avec les chartes internationales des Nations Unies, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, basées principalement sur la politique de bon voisinage et axées sur la coopération multidimensionnelle en faveur du développement des peuples, le soutien à leur droit à l'autodétermination, la non-ingérence dans les affaires internes des pays et la résolution pacifique de conflits", a ajouté le Chef d'Etat-Major de l'ANP.

Pour sa part, le Chef d'Etat-Major Général de l'Armée libyenne a exprimé sa satisfaction de visiter l'Algérie et a mis en exergue "la profondeur des liens de fraternité qui lient les deux pays, qui s'est reflétée sur le niveau de coopération militaire entre les armées des deux pays à plus d'un titre". A l'issue, les deux parties ont échangé des cadeaux symboliques avant que le Général d'Armée Mohamed Ali El-Hadad ne signe le livre d'or de l'Etat-Major de l'ANP, conclut le communiqué.

BACCALAURÉAT

La correction des copies soumise à une nouvelle approche appliquée dans les meilleurs systèmes éducatifs (ministre)

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a affirmé, jeudi à Alger, que la correction des copies d'examens du baccalauréat était soumise à une évaluation moderne et une nouvelle approche en vigueur dans les meilleurs systèmes éducatifs du monde. Lors d'une plénière au Conseil de la nation consacrée aux questions orales, M. Belaabed a précisé en réponse à une question sur l'évaluation de certaines matières à l'examen du baccalauréat, que la correction des copies "se fait de manière objective de façon à ce que le droit de tout candidat soit garanti". Cette évaluation, poursuit le ministre, "n'est nullement soumise à des émotions mais plutôt à des critères définis", ajoutant qu'"il est très possible pour l'élève d'obtenir une note de 20/20 à l'examen des matières scientifiques et mathématiques voire même certaines matières littéraires". Il a fait état de l'adoption d'une nouvelle approche en matière

de préparation des sujets d'examens scolaires nationaux, notamment du baccalauréat, selon les guides de préparation des examens, prenant en compte les critères d'évaluation pédagogique et psychologique à même d'inciter l'élève". Cette évaluation repose également sur la correction type et le barème de notation qui "n'accorde pas la priorité à l'évaluation individuelle ou aux erreurs courantes compte tenu de la note faible obtenue dans certaines matières, particulièrement les matières littéraires". Le ministre a également rappelé que plusieurs élèves "ont été privés l'an dernier de notes qu'ils méritaient en raison de certaines matières", donnant pour exemple les moyennes élevées obtenues par les élèves des classes scientifiques, au moment où d'autres élèves excellents des classes littéraires n'ont obtenu pas de bonnes moyennes en raison de certaines matières dans lesquelles il est difficile d'accorder

une note élevée quelque soit le niveau de l'élève. M. Belaabed a cité, à cet égard, les résultats de l'examen du baccalauréat, session 2022, qui ont fait ressortir que les élèves ayant obtenu des notes excellentes représentaient un taux faible comparativement au nombre total des élèves qui ont obtenu une moyenne égale ou supérieure à 19/20 (20 candidats

admis, soit 0,007%). Pour le ministre, le secteur de l'Education nationale "déploie des efforts colossaux en vue d'augmenter le taux d'élèves excellents compte tenu des moyens matériels, financiers et humains mobilisés par l'Etat en vue de développer le système éducatif et améliorer la performance des encadrants et des enseignants".

Concernant la crédibilité du diplôme de baccalauréat, il a expliqué que celle-ci est établie par le niveau des diplômés comparativement à l'approche internationale, relevant que les élèves de l'école algérienne "ont démontré leur mérite lors des concours internationaux à l'instar des olympiades de mathématiques".

PÉTROLE

Les cours terminent en hausse

Les cours du pétrole ont terminé en hausse vendredi, tractés par un rebond technique ainsi que par un indicateur d'emploi américain qui laisse présager d'un resserrement monétaire moins brutal que prévu. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a gagné 1,45%, pour clôturer à 82,78 dollars. Quant au baril de West Texas Intermediate (WTI) américain, avec échec en avril, il s'est apprécié de 1,26%, à 76,68 dollars. Après un début de séance en retrait, les cours ont pris de la hauteur à la faveur du rapport mensuel sur l'emploi américain, qui a fait état de 311.000 créations de postes, au-dessus des 225.000 projetés par les économistes. Le marché a également bénéficié d'un rebond technique après que le WTI et le Brent sont tombés, plus tôt, à leur plus bas niveau depuis deux semaines, a relevé Bart Melek. L'or noir a aussi été tiré par le repli du dollar, a souligné Edward Moya. Autre élément positif, l'information de l'agence Bloomberg selon laquelle la Chine a acheté plus de six millions de barils de brut aux Etats-Unis et au Canada pour alimenter ses raffineries, signe d'une accélération de la demande chinoise.